



**Le Parc**  
naturel régional  
du Marais poitevin

©D.Cantin/PNRMPP/EPMP



# Plan de gestion 2026-2037

## Réserve Naturelle Régionale Marais communal du Poiré-sur-Velluire



TOME 2 | GESTION DE LA RÉSERVE



Cofinancé par  
l'Union européenne



Les Velluire  
sur  
Vendée





**TITRE** : PLAN DE GESTION 2026-2037 DE LA RNR MARAIS COMMUNAL DU POIRE-SUR-VELLUIRE

**RÉDACTION** : ARIANE LACROIX – PNR du Marais poitevin  
DELPHINE DECOENE – PNR du Marais poitevin

**COORDINATION** : ALAIN TEXIER – PNR du Marais poitevin

**MOTS CLÉS** : Plan de gestion, Réserve naturelle régionale, enjeux, objectifs, opérations, Marais poitevin, conservation, connaissance, prairie naturelle humide.

**KEY WORD** : Management plan, Regional nature reserve, issues, objectives, Marais poitevin, conservation, knowledge, natural grassland.

**RÉSUMÉ** : Le Marais communal du Poiré-sur-Velluire est une vaste prairie naturelle humide. En dehors du rôle social et pastoral indispensable qu'elle joue, elle a également un rôle pour le maintien du patrimoine biologique et la gestion hydraulique. L'équilibre entre les intérêts environnementaux de la réserve et le pâturage par les bovins est subtile. L'évaluation des premiers plans de gestion réalisés pour les périodes 2013-2018 puis 2020-2025, jugent satisfaisant l'état de conservation des habitats de la prairie humide. De plus, la RNR joue un rôle de remise diurne, de site d'alimentation, de halte migratoire et de site de reproduction pour certaines espèces aviaires caractéristiques du Marais poitevin. Le suivi des pratiques agricoles, la maîtrise de l'eau, la mise en place du groupe local et le développement de la communication pour une meilleure appropriation locale sont les points importants de ce nouveau plan de gestion pour s'assurer de la fonctionnalité de la RNR à l'échelle du Marais poitevin.

**SUMMARY** : The communal marsh of Velluire-sur-Vendée is a vast natural wet meadow. As well as playing an essential social and pastoral role, it also has a role to play in maintaining the biological heritage and water management. The balance still between the reserve's environmental interests and cattle grazing is subtle. The assessment of the first management plans, for the 2013-2018 and 2020-2025 periods, considers the conservation's state of the wet meadow to be satisfactory. In addition, the Regional Natural Reserve (RNR) acts as a day shelter, feeding site, migratory stopover and breeding site for certain avian species characteristic of the Marais poitevin. Monitoring agricultural practices, controlling water use, setting up a local group and developing communication for a better ownership are the key points of this new management plan to ensure the RNR's functionality on the scale of the Marais poitevin.

**REMERCIEMENTS** : Ce plan de gestion est le fruit d'une rédaction concertée, issue de discussions et de décisions portées par des groupes locaux de travail qui se sont réunis. Que toutes les personnes qui ont participé à ces groupes de travail, soient remerciées : monsieur le Maire des Velluire-sur-Vendée et ses conseillers, les agriculteurs exploitant le communal, les acteurs de l'environnement, l'Etablissement Public du Marais poitevin (EPMP), le Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autize (SMVSA), la Fédération Départementale des Chasseurs de Vendée, la communauté de communes du Pays de Fontenay-Vendée, l'Office de tourisme Vendée Grand Sud, l'école primaire Louis Aragon des Velluire-sur-Vendée. Sont également remerciés les spécialistes qui, dans leurs domaines respectifs, ont apporté leurs connaissances, enrichi les discussions et contribué aux rédactions. Toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce nouveau plan de gestion, tant sur la forme que sur le fond sont remerciées.

**CITATION RECOMMANDÉE** : LACROIX A. et DECOENE.D. (2025). *Plan de gestion 2026-2037 de la Réserve naturelle régionale Marais communal du Poiré-sur-Velluire – Tome 2 Gestion de la Réserve*. PNR MP, 156p.



## TABLE DES MATIERES

---

<b>SECTION B - GESTION DE LA RÉSERVE NATURELLE.....</b>	<b>4</b>
<b>B.1 CADRE METHODOLOGIQUE GENERAL.....</b>	<b>4</b>
<b>B.2 ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE CONSERVATION.....</b>	<b>6</b>
B.2.1 Objectifs à long terme et résultats attendus .....	6
<b>B.3 LES OBJECTIFS DU PLAN : STRATÉGIE DE GESTION.....</b>	<b>12</b>
B.3.1 Les facteurs d'influence .....	12
B.3.2 Les objectifs opérationnels .....	13
<b>B.4 LE TABLEAU D'ARBORESCENCE : SQUELETTE DU PLAN DE GESTION.....</b>	<b>15</b>
B.4.1 La codification des opérations .....	15
B.4.2 Le niveau de priorité .....	15
B.4.3 L'arborescence par enjeu de conservation.....	16
B.4.3.1 La prairie subhalophile thermo-atlantique .....	16
B.4.4 Les facteurs clés de réussite.....	19
B.4.4.1 L'ancre du site dans son territoire .....	19
B.4.4.2 L'activité pastorale extensive.....	21
B.4.4.3 Les connaissances de la Réserve et de ses entités connectées.....	22
B.4.4.4 Fonctionnement de la RNR .....	24
<b>B.5 LA PROGRAMMATION DU PLAN DE GESTION.....</b>	<b>25</b>
B.5.1 Ressources humaines associées à la programmation .....	25
B.5.2 Budget prévisionnel des moyens humains et des prestations associées à la programmation .....	30
<b>B.6 LE REGISTRE DES OPÉRATIONS .....</b>	<b>36</b>
<b>B.7 TABLEAU DE BORD DES OLT PAR ENJEU ET FACTEUR CLÉ DE RÉUSSITE.....</b>	<b>138</b>
B.7.1 ENJEU 1 : La prairie subhalophile thermo-atlantique .....	139
B.7.2 FCR 1 : Ancre du site dans son territoire .....	145
B.7.3 FCR2 : L'activité pastorale extensive.....	148
B.7.4 FCR 3 : Les connaissances de la Réserve et de ses entités connectées .....	150
B.7.5 FCR 4 : Fonctionnement de la RNR .....	153
<b>LISTE DES TABLES ET DES FIGURES .....</b>	<b>155</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>156</b>



## SECTION B - GESTION DE LA RÉSERVE NATURELLE

### B.1 CADRE METHODOLOGIQUE GENERAL

La méthodologie d'élaboration des plans de gestion des espaces protégés, développée par RNF et l'OFB est disponible en ligne (<http://ct88.espaces-naturels.fr/guide-delaboration-des-plans-de-gestion>). Elle intègre la démarche de « tableau de bord » qui vise à renseigner l'efficacité des espaces protégés en développant des dispositifs de suivi intersites et des indicateurs d'état de conservation harmonisés (OFB, 2021). La mise en œuvre des tableaux de bord individuels doit contribuer, d'une part à l'amélioration de l'efficacité de la gestion locale, et d'autre part à l'évaluation du réseau. L'objectif de l'articulation avec les documents de gestion est de créer des liens entre la planification des actions et l'évaluation de l'efficacité du site protégé.

L'articulation du plan de gestion et du tableau de bord se fait selon le schéma ci-dessous Figure 1.

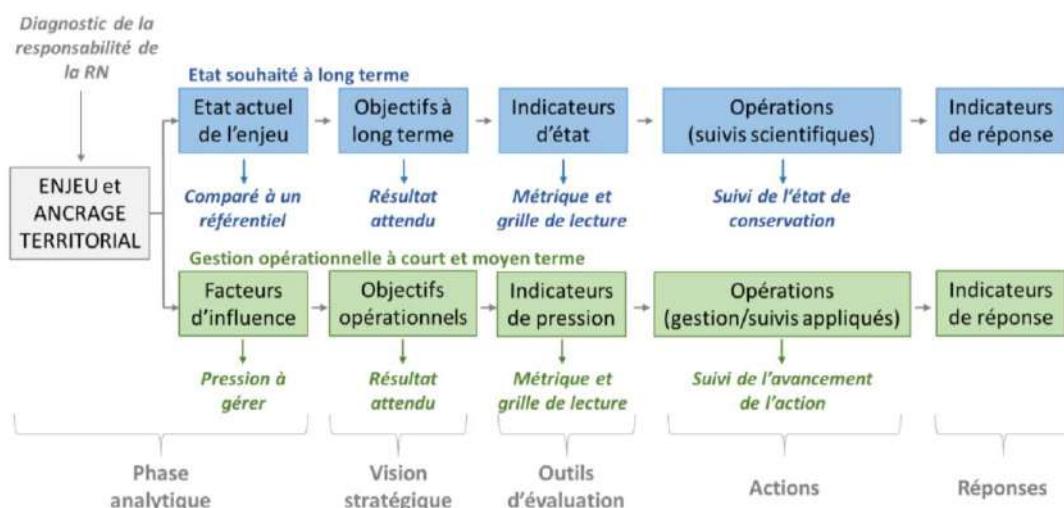


Figure 1 : Méthodologie d'élaboration des plans de gestion de réserves naturelles (inspiré de Douard et Fiers, 2015 et Bernard, 2018)

Comme dans le plan de gestion précédent, des **enjeux de conservation** (enjeux écologiques et socio-économiques) sont définis. Ils permettent de rendre compte des responsabilités du site vis-à-vis desquelles le gestionnaire devra agir et développer une stratégie de gestion. Des facteurs transversaux (**facteurs clés de réussite**) peuvent aussi être définis, ce ne sont pas des enjeux, ni des objets de conservation, mais des leviers de réussite conditionnant l'atteinte des objectifs de gestion liés aux enjeux.

Des **objectifs à long terme** (OLT) sont ensuite formulés à partir du diagnostic du site protégé et de ses enjeux. L'arborescence se décompose ensuite en deux voies parallèles aboutissant :

- Au suivi et à l'évaluation de l'état de conservation du site, c'est le **tableau de bord**
- Au suivi et à l'évaluation de la gestion opérationnelle

Pour mesurer la progression vers les résultats attendus, il est nécessaire d'identifier des **indicateurs de suivi** (d'état et de pression), construits à partir de **métriques**. Les résultats des indicateurs de suivi sont renseignés périodiquement et constituent le cœur du **tableau de bord**. Pour renseigner les métriques, un certain nombre de **d'opérations** (de suivis scientifiques ou de gestion) doit être déployé. Ensemble,

ils permettent d'alerter le gestionnaire et ses partenaires sur l'**état de conservation** des habitats et des espèces, et d'adapter la gestion en conséquence. En ce sens, le tableau de bord du site protégé constitue un outil d'aide à la gestion. A terme, il simplifiera également la communication des résultats de la gestion et contribuera à une meilleure visibilité de l'efficacité de l'ensemble du réseau des aires protégées.

## B.2 ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE CONSERVATION

### B.2.1 Objectifs à long terme et résultats attendus

Les objectifs à long terme (OLT) définissent l'**état ou le fonctionnement que l'on vise** sur le long terme pour un **enjeu** ou **FCR** au regard de la situation actuelle. Pour être capable d'atteindre l'état souhaité, il faut remplir des conditions associées à l'OLT, les **niveaux d'exigence**.

Les **facteurs clés de réussite** sont des facteurs transversaux. Ils sont importants et conditionnent la réussite des missions du gestionnaire. Les FCR concernent l'acquisition de connaissances, la gouvernance, les moyens utiles à la gestion (techniques, humains, financiers), etc... Ils sont au service des enjeux de conservation du site.

Un **Objectif à Long Terme (OLT)** découlant directement des **enjeux de conservation** de la réserve naturelle et 4 OLT découlant des **facteurs clés de réussite (FCR)**, ont été définis :

#### ENJEUX DE CONSERVATION

**ENJEU I : « La prairie subhalophile thermo-atlantique »**

⇒OLT I : Améliorer l'état de conservation des habitats prairiaux

#### FACTEURS CLES DE REUSSITE

**FCR I : « Ancrage du site dans son territoire »**

⇒OLT II : Améliorer l'ancrage territorial de la RNR et développer les actions de pédagogie

---

**FCR II : « L'activité pastorale extensive »**

⇒OLT III : Maintenir le pâturage collectif et plurispécifique

---

**FCR III : Les connaissances de la Réserve et de ses entités connectées**

⇒OLT IV : Améliorer les connaissances de la RNR et des entités connectées

---

**FCR IV : « Fonctionnement de la RNR »**

⇒OLT V : Assurer un fonctionnement optimal de la RNR dans ses missions

## ENJEU I : « La prairie subhalophile thermo-atlantique »

ETAT ACTUEL DE L'ENJEU	OBJECTIF A LONG TERME	NIVEAU D'EXIGENCE ÉCOLOGIQUE
Certains <b>cortèges floristiques</b> évoluent en raison des pressions de pâturage variables et des niveaux d'eau sur le site.	OLT I. Améliorer l'état de conservation des habitats prairiaux	Bon état de conservation de l'habitat "Prairies subhalophiles thermo-atlantiques HIC 1410-3" et des habitats amphibiens associés (vasières dénudées et herbiers temporaires à Renoncules aquatiques)
55% des <b>espèces patrimoniales</b> sont stables ou en augmentation.		Bon état de conservation et dynamique favorable des populations de flore patrimoniale prioritaire
La capacité d'accueil de <b>l'avifaune nicheuse</b> est améliorée grâce à la nouvelle gestion de l'eau mais elle reste variable en fonction des conditions météorologiques annuelles.		Amélioration de l'abondance et de la richesse spécifique des populations nicheuses d'oiseaux d'eau et des passereaux prairiaux
Capacité d'accueil de <b>l'avifaune migratrice et hivernante</b> améliorée grâce au maintien de l'eau en période hivernale. Mais marge de progression possible, fréquentation en hausse.		Amélioration de la capacité d'accueil de l'avifaune migratrice et hivernante
Les <b>populations d'odonates</b> liées aux baisses sont mal connues. Des espèces patrimoniales ont été identifiées sur ces zones.		Les cortèges d'odonates inféodés aux baisses sont en bon état
Les <b>populations d'amphibiens</b> sont fragiles. La reproduction peut être impactée par la variabilité de la pluviométrie et des populations d'écrevisses de Louisiane.		Accomplissement des cycles de reproduction
Le <b>cortège d'orthoptères</b> est stable. Il y a une faible diversité spécifique des populations probablement due aux milieux prairiaux homogènes.		Maintien de la richesse spécifique actuelle
Les <b>populations d'arachnides</b> sont diversifiées. L'intégration de cet inventaire dans des placettes multitaxons permettraient de suivre l'évolution des populations d'arachnides.		Maintien à minima de la richesse spécifique actuelle

## FCR I : « Ancrage du site dans son territoire »

ETAT ACTUEL DU FCR	OBJECTIF A LONG TERME
<p>L'intérêt environnemental et historique du site est plutôt mal connu des habitants</p> <p>Les <b>acteurs locaux</b> (élus et propriétaire) sont bien impliqués dans la gestion de la réserve</p> <p>La Réserve est bien intégrée dans son territoire (autres réserves, PNR...)</p>	<p>OLT II. Améliorer l'ancrage territorial de la RNR et développer les actions de pédagogie</p>

## FCR II : « L'activité pastorale extensive »

ETAT ACTUEL DU FCR	OBJECTIF A LONG TERME
<p>Depuis plusieurs décennies on observe une baisse de la <b>diversité du bétail</b>.</p> <p>Peu de <b>races rustiques et locales</b> sont présentes en pâturage sur le communal. Il n'y a pas d'éleveurs de races locales à proximité du Marais communal intéressés par le marais.</p> <p>Une <b>pluralité d'éleveurs</b> sont présents sur le communal mais les éventuels départs à la <b>retraite</b> sont à prévoir.</p> <p>Le <b>pâturage non parcellisé et collectif</b> pourrait tendre vers une gestion plus collaborative.</p>	<p><b>OLT III. Maintenir le pâturage collectif et plurispécifique</b></p>

FCR III : Les connaissances de la Réserve et de ses entités connectées

ETAT ACTUEL DU FCR	OBJECTIF A LONG TERME
<p>La <b>végétation aquatique du fossé</b> de ceinture est relativement diversifiée mais elle est impactée par la présence d'EEE, les variations de niveau d'eau et par la présence potentielle de polluants.</p> <p>La <b>qualité de l'eau du réseau hydraulique</b> est correcte.</p> <p>Les <b>populations piscicoles</b> du fossé de ceinture sont diversifiées et stables. Les espèces autochtones restent majoritaires.</p> <p>La Baisse de Morusson joue son rôle de frayère pour le <b>brochet</b>.</p> <p>Les populations de <b>Campagnol amphibie</b> sont menacées par la fermeture des berges extérieures à la Réserve.</p> <p>La <b>Loutre d'Europe</b> est régulièrement présente.</p> <p>Il n'y a pas de connaissances sur la présence de plusieurs taxons d'insectes dans la RNR : <b>hétérocères, coléoptères phytophages, etc.</b></p> <p>Peu de <b>reptiles</b> sont détectés sur le site cependant il reste pertinent de maintenir un suivi sur la RNR pour participer à l'apport de données régionales et nationales.</p> <p>La biodiversité des <b>délaissés et des parcelles annexes</b> est mal connue.</p> <p>Le <b>Vade-mecum</b> est réalisé et complet.</p> <p>La <b>valeur fourragère</b> de la prairie n'est pas connue.</p>	<p>OLT IV. Améliorer les connaissances de la RNR et des entités connectées</p>

#### FCR IV : « Fonctionnement de la RNR »

ETAT ACTUEL DU FCR	OBJECTIF A LONG TERME
Bonne réalisation du second plan de gestion. Les échanges entre gestionnaires des RN du marais poitevin et des marais de la façade atlantique sont à améliorer.. De même, les échanges avec les éleveurs, la commune et les écoles sont à renforcer.	<b>OLT V. Assurer un fonctionnement optimal de la RNR dans ses missions</b>

## B.3 LES OBJECTIFS DU PLAN : STRATÉGIE DE GESTION

### B.3.1 Les facteurs d'influence

Le tableau ci-dessous recense les différents facteurs naturels (climat, EEE) et anthropiques (activité agricole, gestion hydraulique) agissant de façon directe ou indirecte sur l'état des enjeux de conservation et de fonctionnement. Ces facteurs peuvent influencer positivement (**levier/opportunités**) ou négativement (**menaces/pressions**) l'atteinte des objectifs à long terme.

*Tableau 1 : Liste des principaux leviers et pressions s'exerçant sur la RNR du Marais communal du Poiré-sur-Velluire et en périphérie*

Thématiques	Facteurs d'influence	Pressions/leviers
Anthropiques	<b>Activité agropastorale</b> (pâturage, chargement, gestion sanitaire)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dérangement (piétinement)</li> <li>Chargement et pâturage hivernal</li> <li>Répartition des troupeaux</li> <li>Dégradation des habitats</li> <li>Etat des infrastructures</li> <li>Affouragement</li> <li>Introduction de produits phytosanitaires</li> </ul>
	<b>Gestion de l'eau</b> (niveaux d'eau, infrastructures hydrauliques)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Niveaux d'eau</li> <li>Hauteur de la colonne d'eau</li> <li>Périodicité des inondations</li> <li>Etat des ouvrages hydrauliques</li> </ul>
Facteurs naturels	<b>Changements climatiques et météorologie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation de la température</li> <li>Evènements extrêmes</li> <li>Répartition des pluies</li> <li>Evapotranspiration</li> </ul>
	<b>Espèces exotiques envahissantes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Concurrence avec les espèces patrimoniales</li> <li>Perte de biodiversité</li> <li>Altération de l'habitat ouvert</li> </ul>
Connaissances	<b>Lacunes de connaissances</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Méconnaissance de la valeur écologique des habitats</li> </ul>
Ancrage territorial	<b>Accueil du public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communication</li> <li>Sécurité du public</li> <li>Supports pédagogiques</li> <li>Signalétique</li> <li>Offre touristique, sportive et sortie nature</li> <li>Peu de visibilité, présence ponctuelle sur le site</li> </ul>
	<b>Pédagogie à l'environnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque d'animation et faible fréquentation</li> <li>Ouverture festive du communal</li> <li>Manque d'outils pédagogiques</li> <li>Pas de projets pédagogiques</li> </ul>

	<b>Acteurs du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de connaissances sur la RNR, de son patrimoine et de son histoire</li> <li>• Partage de connaissances</li> <li>• Cohérence des actions</li> <li>Sensibilisation</li> </ul>
<b>Gouvernance de la réserve</b>	<b>Infractions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dérangement des espèces sauvages et du bétail</li> </ul>

### B.3.2 Les objectifs opérationnels

A partir des **facteurs d'influence** précédemment identifiés, il est fixé des objectifs valables sur la durée du plan de gestion et visant un résultat concret à **court ou moyen terme** : ce sont les objectifs du plan ou **objectifs opérationnels**.

Tableau 2 : Déclinaison des objectifs à long terme en objectifs opérationnels

ENJEU I : La prairie subhalophile thermo-atlantique	
Objectif à long terme	Objectifs opérationnels
<b>OLT I. Améliorer l'état de conservation des habitats prairiaux</b>	OPI.1 Assurer une vieillie des évolutions météorologiques
	OPI.2 Encadrer une activité pastorale en faveur de la conservation de l'habitat et de la biocénose associée
	OPI.3. Améliorer la gestion sanitaire des troupeaux
	OPI.4. Assurer une gestion hydraulique des baisses favorable aux objectifs de conservation
	OPI.5. Surveiller et contrôler le développement des espèces exotiques envahissantes
	OPI.6. Surveiller l'évolution des chardons, des ligneux et des ronciers sur la prairie
	OPI.7. Limiter les dérangements d'origine anthropique
FCR I : Ancre du site dans son territoire	
Objectif à long terme	Objectifs opérationnels
<b>OLT II. Améliorer l'ancre territorial de la RNR et développer les actions de pédagogie</b>	OPII.1. Développer l'information et la visibilité de la RNR
	OPII.2. Sensibiliser le public et les élus locaux au patrimoine naturel et aux enjeux de la réserve
	OPII.3. Améliorer la connaissance sur l'aspect pittoresque et historique du marais communal
	OPII.4. Développer l'implication de la RNR dans le réseau local des politiques territoriales et la logique de réseau inter Réserve Naturelle à l'échelle du Marais poitevin et à l'échelle nationale
	OPII.5. Favoriser l'intégration et l'animation territoriale de la Réserve

FCR II : L'activité pastorale extensive	
Objectif à long terme	Objectifs opérationnels
OLT III. Maintenir le pâturage collectif et plurispécifique	OPIII.1. Maintenir la fonctionnalité des abreuvoirs du marais communal
	OPIII.2. Maintenir l'intégrité des clôtures périphériques et de la ripisylve
	OPIII.3. Améliorer la fonctionnalité des parcs de contention
	OPIII.4. Permettre la circulation d'engins agricoles sur un circuit défini au sein de la RNR
	OPIII.5. Pérenniser une gestion pastorale collective et plurispécifique favorable aux habitats et à la biodiversité
FCR III : Les connaissances de la Réserve et de ses entités connectées	
Objectif à long terme	Objectifs opérationnels
OLT IV. Améliorer les connaissances de la RNR et des entités connectées	OPIV.1. Améliorer les connaissances sur la gestion de l'eau des fossés entourant la RNR
	OPIV.2. Acquérir des connaissances sur les biocénoses méconnues et associées aux habitats prairiaux
	OPIV.3. Assurer une veille des évolutions climatiques locales et connaître les impacts des changements climatiques sur la RNR
FCR IV : Fonctionnement de la RNR	
Objectif à long terme	Objectifs opérationnels
OLT V. Assurer un fonctionnement optimal de la RNR dans ses missions	OPV.1. Organiser la gouvernance de la RNR
	OPV.2. Formaliser les échanges entre le propriétaire, le gestionnaire et les partenaires
	OPV.3. Réaliser les évaluations et rédiger le prochain plan de gestion
	OPV.4. Gérer le matériel nécessaire à la gestion et l'entretien de la RNR
	OPV.5. Participer à l'effort national de récolte des données naturalistes
	OPV.6. Assurer et optimiser la gestion administrative et financière de la RNR
	OPV.7. Assurer une veille des projets d'aménagements du territoire et de gestion en périphérie de la Réserve
	OPV.8. Optimiser la protection de la RNR à travers ses entités connectées

Pour chaque objectif opérationnel, des résultats attendus sont formulés et des opérations de gestion sont déterminées pour viser à les atteindre.

Pour mesurer la progression vers l'objectif du plan, il est défini, en fonction des **résultats attendus**, un ou plusieurs **indicateurs de pression** qui seront renseignés grâce aux **opérations de gestion** réalisées. Ils correspondent aux données à recueillir pour évaluer la progression vers l'objectif et suivre l'évolutions des pressions.

## B.4 LE TABLEAU D'ARBORESCENCE : SQUELETTE DU PLAN DE GESTION

Les tableaux présentés ci-dessous rassemblent pour chaque enjeu et objectif à long terme :

- Un volet « évaluation de l'état de conservation » (Tableau de bord), présenté dans la partie haute des tableaux avec :
  - Les niveaux d'exigence pour atteindre l'OLT (résultats attendus)
  - Les indicateurs d'état de conservation (progression vers l'OLT)
  - Les dispositifs de suivi permettant de renseigner les indicateurs
  - Les codes des fiches opérations correspondantes
- Un volet « gestion opérationnelle » avec :
  - Les facteurs d'influence
  - Les objectifs opérationnels et leurs résultats attendus
  - Les opérations de gestion à mettre en œuvre
  - Les indicateurs de pression (progression vers les objectifs opérationnels)
  - Les codes des fiches opérations correspondantes

A noter que ce tableau est plutôt à destination du gestionnaire, les enjeux précédemment déterminés y sont détaillés jusqu'à l'opération de gestion. Ce document représente la base sur laquelle s'appuiera le gestionnaire pour sa gestion sur toute la durée du plan.

Les **métriques** proposées dans ce plan de gestion ne sont pas toutes abouties et feront l'objet d'un travail approfondi avec la communauté scientifique qui travaille à l'échelle du Marais poitevin et au niveau du réseau RNF.

### B.4.1 La codification des opérations

Les opérations sont regroupées en 9 grands types :

- **SP** : Surveillance du territoire et police de l'environnement
- **CS** : Connaissance et suivi du patrimoine naturel et des activités humaines
- **EI** : Prestation de conseils, Etudes et Ingénierie
- **PR** : Participation à la recherche
- **CI** : Création et entretien des infrastructures
- **IP** : Intervention sur le patrimoine naturel
- **PA** : Prestation d'accueil, d'animation et de sensibilisation
- **CC** : Création de supports de communication et de pédagogie
- **MS** : Management et soutien (suivi administratif et gestion du personnel)

### B.4.2 Le niveau de priorité

Les niveaux de priorité pour chacun des actions du plan de gestion sont définis comme suit :

**Priorité 1** : niveau affecté à des opérations prioritaires de suivis, de travaux, de surveillance, de communication et de gestion administrative et financière.

**Priorité 2** : Niveau affecté à des opérations essentielles, notamment pour acquérir des connaissances ou développer l'effort de sensibilisation.

## B.4.3 L'arborescence par enjeu de conservation

### B.4.3.1 La prairie subhalophile thermo-atlantique

Objectifs à long terme	Niveau d'exigence (Etat visé)	Indicateurs d'état	Métriques	Opération (suivis scientifiques)			Indicateurs de réponse (réalisation)
				Code	Intitulé	Priorité	
OLT I. Améliorer l'état de conservation des habitats prairiaux	Bon état de conservation de l'habitat "Prairies subhalophiles thermo-atlantiques HIC 1410-3" et des habitats amphibiens associés (vasières dénudées et herbiers temporaires à Renoncules aquatiques)	Evolution de la répartition des habitats	Surface par habitat	CS1	Suivi de l'état de conservation et de l'évolution des habitats	1	Réalisation du suivi, rapport d'étude, cartographie des habitats
	Cortèges floristiques des habitats prairiaux	Proportion de placette avec une bonne dynamique					
	Bon état de conservation et dynamique favorable des populations de flore patrimoniale prioritaire	Flore patrimoniale	Nombre de stations <b>et/ou</b> surface des stations ( $m^2$ ) <b>et/ou</b> nombre d'individus (en fonction des espèces)	CS2	Suivi de la flore patrimoniale	1	Réalisation du suivi, rapport d'étude et cartographie
			Nombre de mailles occupées/espèce				
	Amélioration de l'abondance et de la richesse spécifique des populations nicheuses d'oiseaux d'eau et des passereaux prairiaux	Evolution des populations de l'avifaune nicheuse	Nombre de couples nicheurs/an/espèce	CS3	Suivi de l'avifaune nicheuse	1	Réalisation du suivi, cartographie de l'avifaune et des couples nicheurs
			Nombre de chanteurs (passereaux prairiaux)				
			Nombre de chanteurs (STOC)				
	Amélioration de la capacité d'accueil de l'avifaune migratrice et hivernante	Evolution des effectifs maximaux périodiques des oiseaux d'eau	Nombre cumulé d'anatidés en hivernage	CS4	Suivi décadaire des oiseaux d'eau hivernants et migrants	1	Réalisation du suivi, représentation graphique des effectifs
			Nombre cumulé de limicoles en hivernage				
			Nombre cumulé d'anatidés en période prénuptiale				
			Nombre cumulé de limicoles en période prénuptiale				
			Nombre cumulé d'anatidés en période postnuptiale				
			Nombre cumulé de limicoles en période postnuptiale				
	Les cortèges d'odonates inféodés aux baisses sont en bon état	Evolution des cortèges d'odonates	Abondance et richesse spécifique	CS5	Suivi des peuplements d'odonates	1	Réalisation du suivi, représentation graphique des données
	Accomplissement des cycles de reproduction	Diversité des populations d'Amphibiens	Richesse spécifique	CS6	Suivi des peuplements d'amphibiens	1	Réalisation du suivi, cartographie et représentation graphique des données
	Maintien de la richesse spécifique actuelle	Evolution des cortèges d'orthoptères	Nombre d'espèces patrimoniales et total	CS7	Suivi des peuplements d'orthoptères	2	Réalisation du suivi, cartographie et rapport d'étude
	Maintien à minima de la richesse spécifique actuelle	Arachnides	Abondance et richesse spécifique	CS8	Suivi des peuplements d'arachnides	2	Réalisation du suivi, cartographie et rapport d'étude

Facteurs d'influence	Pressions	Effet	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Code	Intitulé	Priorité	Indicateurs de réponse (réalisation)
Conditions météorologiques	Pluviométrie	Variation des niveaux d'eau dans les baisses	I.1. Assurer une veille des évolutions météorologiques	Connaissance des évolutions météorologiques	Evolution des paramètres météorologiques	Valeurs des paramètres suivis	CS9	Suivi des paramètres météorologiques de la station de la RNR	1	Réalisation du suivi, nombre de paramètres suivis
	Température	Evaporation et assèchement de la prairie								
Activité agropastorale (pâturage, chargement)	Piétinement	Dégradation des cortèges floristiques sur certaines zones et tassemement du sol	I.2. Encadrer et accompagner une activité pastorale collective en faveur de la conservation de l'habitat et de la biocénose associée	L'activité pastorale est adaptée à la préservation de l'habitat avec un chargement annuel ne dépassant pas 0,8 UBG/ha/an et un chargement progressif de la prairie avec un chargement printanier en instantané inférieure à 1,4 UGB/ha. Ces objectifs de chargements pourront être revus avec les éleveurs en fonction des résultats d'études menées sur la RNR et des effets des changements climatiques. Un cahier de pâturage est tenu. En fonction de la portance de la prairie la date de mise à l'herbe est adaptée ou échelonnée. Un pâturage de fin de saison est maintenu. Un lien constant est maintenu avec les éleveurs.	Chargement printanier en instantané	UBG/ha entre avril et juin	MS1	Suivi et organisation de l'activité pastorale sur la prairie communale	1	Réalisation du suivi, cahier de pâturage, nombre de rencontres avec les exploitants
	Sensibilisation	Respect de la réglementation, souhait de maintenir un pâturage extensif			Chargement annuel	UBG/ha/an				
	Présence d'équins	Diversification des cortèges floristiques et maintien d'une végétation rase pour l'attrait du site aux limicoles			Niveau de communication	Nombre de réunions par an				
	Présence d'oies	Modification des cortèges floristiques			Quantité d'équins	Nombre d'équins				
	Affouragement et apports d'espèces exogènes	Piétinement localisé du bétail au niveau des zones d'affouragement, les espèces exogènes introduites par le fourrage sont en compétition avec les indigènes			Quantité d'oies	Nombre d'oies				
	Répartition des troupeaux sur la prairie (zones sous-pâturees ou surpâturees)	Modification des cortèges floristiques			Type de fourrage	Origine du fourrage	MS2	Sensibilisation des exploitants aux enjeux biologiques de la RNR pour faire évoluer certaines pratiques	1	Nombre de rencontres avec les exploitants, nombre de pratiques modifiées
					Période et durée d'affouragement	Dates et nombre de jours d'affouragement				
					Placette d'affouragement	Nombre de placette d'affouragement hors parc de contention				
Gestion sanitaire des troupeaux	Introduction de produits phytosanitaires	Pollution de l'eau et impacts sur la faune coprophage	I.3. Améliorer la gestion sanitaire des troupeaux	Suppression des molécules écotoxiques, arrêt d'utilisation du Butox® pour le traitement des ectoparasites, une méthode de traitement alternative est réfléchie et testée	Répartition de la pression de pâturage	Indice de pression de pâturage par zone de la prairie et par an	CS10	Cartographie des zones de pâturage en fonction de la pression de pâturage	2	Cartographie de la hauteur de l'herbe et des déplacements des animaux
					Traitement antiparasitaire	Nombre de molécules écotoxiques utilisées	CS11	Suivi sanitaire des animaux et de l'impact des produits utilisés	1	Réalisation du suivi
Gestion hydraulique	Niveaux d'eau		I.4. Assurer une gestion hydraulique des baisses favorable aux objectifs de conservation	Les niveaux d'eau et la hauteur de la colonne d'eau dans les fossés sont connus et favorables aux objectifs de conservation et au maintien du bon état des berges. Engagement de l'ASA dans une démarche de contrat de marais"	Phénologie des niveaux d'eau des baisses	Nombre de jours dans le fuseau de gestion intra RNR entre le 01/12 et le 01/06 (échelles limnimétriques et sondes pour les baisses)	CS13	Suivi des niveaux d'eau des baisses et des fossés de la RNR	1	Réalisation du suivi, cartographie de la topographie
						Surface en eau des baisses				
	Périodicité des inondations				Evolution de l'envasement	Hauteur d'eau dans les fossés				
	Etat des ouvrages hydrauliques			Les infrastructures hydrauliques sont en état de fonctionnement (3 ouvrages principaux et 15 micro-ouvrages en sortie de baisses)	Efficience des infrastructures hydrauliques	Nombre d'infrastructures franchissables	IP1	Gestion et entretien des infrastructures hydrauliques intra RNR	1	Etat des équipements hydrauliques
Espèces exotiques envahissantes	Concurrence avec les espèces patrimoniales				Evolution de la répartition des EEE	Surface de présence (m²)	CS14	Cartographie des espèces exotiques envahissantes végétales	2	Cartographie des EEE

Facteurs d'influence	Pressions	Effet	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Code	Intitulé	Priorité	Indicateurs de réponse (réalisation)
		Dégénération des habitats, perte d'espèces patrimoniales	I.5. Surveiller et contrôler le développement des espèces exotiques envahissantes	Les espèces envahissantes sont suivies, il n'y a pas d'installation de nouvelles EEE, la Jussie et la Renouée du Japon sont régulées et ne s'étendent pas, les rongeurs aquatiques envahissants (ragondins et rats musqués) sont régulés		Nombre d'EEE végétales Nombre de RAE régulés Pourcentage de surface de Jussie arrachée/surface totale occupée par la Jussie	IP2	Gestion des espèces exotiques envahissantes	1	Fait/non fait, cartographie des interventions
Chardons, ligneux et ronciers	Altération de l'habitat prairial ouvert	La végétation haute est peu favorable à l'accueil et à l'attraction de l'avifaune sur la prairie, colonisation du communal par une végétation non spécifique à l'habitat 1410-3	I.6. Surveiller l'évolution des chardons, des ligneux et des ronciers sur la prairie	La prairie est composée de pelouses ouvertes et favorables à l'accueil de l'avifaune. Une partie des chardons de la RNR est coupée chaque année afin de limiter leur propagation par graine sur le communal et ses alentours, les ronciers sont bénéfiques à certains passereaux et sont maintenus à une taille modérée et l'extension des ligneux est surveillée.	Evolution de la répartition des chardons, ligneux et ronciers sur la prairie	Pourcentage du communal échardonné / Surface totale occupée par les chardons Nombre de ronciers et buissons sur la RNR	IP3	Entretien des chardons, ligneux et ronciers sur la RNR	1	Fait/non fait
Infraction	Dérangement des espèces sauvages et du bétail principalement lié aux chiens	Baisse de fréquentation du site par l'avifaune, agitation du troupeau entraînant la destruction de nid et le piétinement des baisses	I.7. Limiter les dérangements d'origine anthropique	Pas de dérangement d'origine anthropique, la réglementation de la RNR est respectée	Evolution des infractions	Nombre d'incidents constatés par année et par type	SP1	Surveillance de la RNR	1	Temps de travail consacré à la surveillance

## B.4.4 Les facteurs clés de réussite

### B.4.4.1 L'ancrage du site dans son territoire

Objectifs à long terme									
OLT II. Améliorer l'ancrage territorial de la RNR et développer les actions de pédagogie									
Facteurs d'influence	Pressions	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Code	Opération (mise en œuvre)	Priorité	Indicateurs de réponse (réalisation)
Accueil du public	Manque de distribution d'informations et d'offre touristique, sportive et sortie nature locale et défaut de signalisation	II.1. Développer l'information et la visibilité de la RNR	Le public est informé et respecte la réglementation. Le site est facilement identifiable et bien indiqué. La fréquentation du site est améliorée.	Diffusion de l'information	Nombre de supports d'information	CC1	Mise en place de divers supports d'information et de sensibilisation	2	Fait/non fait
	Sécurité du public		Une communication régulière et efficace est mise en place autour des actions et évènements de la RNR sur les réseaux et dans la presse. Les canaux d'information sont diversifiés. La réserve est bien identifiée sur l'ensemble des supports de communication touristique et sportif.		Nombre de vues des publications Facebook de la RNR	CC2	Mise en valeur de la Réserve via différents canaux de communication	2	Création de contenu et supports, actualisation du site internet réalisée, représentation graphique de l'évolution de fréquentation du site internet
	Manque de connaissances l'usage du site par le public hors évènements et animations		Les infrastructures sont en bon état et permettent d'accueillir le public en toute sécurité.		Nombre de visiteurs sur la page RNR du site internet du PNR MP				
			La fréquentation de la réserve et de ses supports de communication est connue.		Nombre de publication (médias et journaux) / an				
Pédagogie à l'environnement	Faible fréquentation de la réserve/ Manque d'animation	II.2. Sensibiliser le public et les élus locaux au patrimoine naturel et aux enjeux de la réserve	Un programme pédagogique pour différents publics est développé sur la RNR, amélioration de la fréquentation de la Réserve, augmentation du nombre d'animations réalisées par an	Evolution du nombre d'animations	Nombre d'infrastructures d'accueil en état de fonctionnement	CI1	Entretien et mise en sécurité des infrastructures d'accueil de la RNR	1	Temps de travail consacré à l'entretien et au remplacement
	Ouverture festive du communal		Le site vit à l'échelle locale, les citoyens participent aux actions de la réserve et sont sensibilisés à l'histoire du site. L'évènement est bien relayé.		Pourcentage fonctionnel du parcours pédagogique				
	Manque d'outils pédagogiques		Des outils pédagogiques sont développés		Nombre de personnes fréquentant le site	CS15	Mise en place d'un compteur et suivi de la fréquentation et de l'intérêt du site hors animations	2	Réalisation du suivi, nombre de compteur mis en place, représentation graphique de l'évolution de la fréquentation
					Nombre d'animations réalisées / an	PA1	Organisation d'animations pour différents publics	1	Réalisation des animations
					Nombre de personnes accueillis en animation grand public par année				
					Nombre de scolaires et étudiants accueillis/an				
					Nombre d'élus accueillis/an				
			Niveau de participation à l'évènement d'ouverture du communal		Nombre de participants	PA2	Organisation de l'ouverture du communal	1	Fait/non fait
			Outils pédagogiques, supports des animations de la RNR		Nombre d'outils pédagogiques disponibles à la réserve	CC3	Elaboration de nouveaux outils de vulgarisation, supports et outils pédagogiques	2	Fait/non fait

Facteurs d'influence	Pressions	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Code	Opération (mise en œuvre)	Priorité	Indicateurs de réponse (réalisation)
Acteurs locaux et habitants de la périphérie de la réserve	Manque de connaissance sur le paysage entraînant la mécompréhension des habitants quant aux actions entreprises par le gestionnaire sur le paysage	<b>II.3. Améliorer la connaissance sur l'aspect pittoresque et historique du marais communal</b>	Les habitants ont une bonne connaissance de la RNR	Niveau de connaissance de la RNR par la population locale	Nombre d'habitants ayant participé à l'enquête d'ancrage	CS16	Réalisation d'un diagnostic d'ancrage territorial (DAT)	2	Réalisation et analyse de l'enquête d'ancrage
			Les acteurs locaux (commune propriétaire et élus) sont impliqués dans la réserve	Niveau d'implication des acteurs locaux	Nombre d'acteurs locaux ayant participé à l'enquête d'ancrage				
			Visualisation des changements de paysages, mise en ligne de l'observatoire photographique	Evolution du paysage	Appréciation qualitative	CS17	Suivi photographique du paysage	2	Création d'une photothèque de la RNR
Réseau de gestionnaires	Partage de connaissances	<b>II.4. Développer l'implication de la RNR dans le réseau local des politiques territoriales et la logique de réseau inter Réserve Naturelle à l'échelle du Marais poitevin et à l'échelle nationale</b>	La RNR est impliquée dans le réseau local des politiques territoriales du Marais poitevin	Niveau d'implication de la RNR	Nombre de réunions effectuées/assistées par an	MS3	Participation aux réunions des différentes instances territoriales du Marais poitevin	1	Fait/non fait
			La RNR participe à l'amélioration des connaissances naturalistes et scientifiques et à la valorisation à l'échelle locale et nationale. Des études et suivis scientifiques sont mutualisés et comparables avec ceux effectués sur le territoire et à l'échelle nationale. Les échanges entre gestionnaires des RN du Marais poitevin et de la façade atlantique sont plus réguliers. La réserve est bien intégrée dans les différents réseaux (réseaux nationaux RNF, PRA, PNA, marais atlantiques, Réserves Pays de la Loire, etc.)	Harmonisation des suivis	Nombre de suivis et protocoles communs avec les autres Réserves Naturelles du Marais poitevin	MS4	Participation à la vie du réseau de gestionnaires de Réserves Naturelles et de sites gérés à vocation conservatoire en Marais poitevin et en Région Pays de la Loire	1	Fait/ non fait
			Niveau d'implication de la RN dans le réseau de gestionnaires		Nombre d'échanges techniques avec les autres gestionnaires de sites du Marais poitevin				
Acteurs du territoire	Cohérence de l'action territoriale dans et autour de la RNR	<b>II.5. Favoriser l'intégration et l'animation territoriale de la Réserve</b>	Les acteurs du territoire sont impliqués sur la RNR. La réserve dynamise le territoire	Niveau d'implication des acteurs	Nombre de prestataires étant intervenus sur la RNR et nombre d'autres acteurs (publics, bénévoles, etc.) s'étant impliqués sur le site	CS18	Suivi des actions réalisées par les prestataires et partenaires sur la RNR	2	Réalisation du suivi, nombre d'interventions sur la Réserve

#### B.4.4.2 L'activité pastorale extensive

Objectifs à long terme										
OLT III. Maintenir le pâturage collectif et plurispécifique										
Facteurs d'influence	Pressions	Effet	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Code	Opération (mise en œuvre)	Priorité	Indicateurs de réponse (réalisation)
Infrastructures pastorales	Etat des abreuvoirs	Les abreuvoirs en pente douce protègent le fossé	III.1. Maintenir la fonctionnalité des abreuvoirs du marais communal	9 abreuvoirs sont en bon état et utilisables par les animaux du communal. Les descentes d'abreuvoirs sont en pente douce pour protéger le fossé de la dégradation. Une solution de secours est réfléchie en cas de soucis d'abreuvement au fossé.	Etat des abreuvoirs	Nombre d'abreuvoirs fonctionnels	IP4	Entretien et restauration des abreuvoirs	1	Réalisation de l'entretien
	Etat des clôtures et de la ripisylve	Sécurité des animaux, érosion de la berges	III.2. Maintenir l'intégrité des clôtures périphériques et de la ripisylve	7,2 kml de clôture sont en bon état et entretenus tous les ans. Le remplacement de 1130ml de clôture en moins bon état est finalisé pour sécuriser les berges de l'érosion et sécuriser les animaux	Evolution du linéaire de clôtures entretenus	Pourcentage de linéaire entretenus et en bon état	IP5	Entretien des clôtures	1	Réalisation de l'entretien
				Certaines zones de la ripisylve de la RNR sont laissées en évolution libre et d'autres sont maintenues ouvertes tous les ans ou 2 ans. Les animaux ont des espaces d'ombre en période de grande chaleur. La ripisylve est composée d'essences d'arbres diverses afin d'anticiper la mort des frênes par la Chalarose. Une diversité d'habitats propices à de nombreuses espèces est maintenue.	Evolution du linéaire de ripisylve entretenus	Pourcentage de linéaire entretenus	IP6	Entretien de la ripisylve entourant la RNR	1	Réalisation de l'entretien
	Etat des parcs de contention	Le bétail est facilement rattrapable, les parcs limitent la circulation d'engins agricoles dans le communal	III.3. Améliorer la fonctionnalité des parcs de contention	Les 4 parcs de contentions sont fonctionnels. Le parc de contention sud Route des Huttés est refait à neuf et fonctionnel, les parcs de contention Est et Ouest sont maintenant fonctionnels et permettent de faciliter la reprise des animaux	Fonctionnalité des parcs de contention	Nombre de parc fonctionnels	IP7	Amélioration des parcs de contention	1	Réalisation de l'entretien
	Viabilité des circuits de circulation	Les engins agricoles circulent sur un seul circuit en toutes conditions et saisons	III.4. Permettre la circulation d'engins agricoles sur un circuit défini au sein de la RNR	Les engins agricoles peuvent circuler en cas de besoin en périphérie de la réserve sans détériorer le terrain et ce, en toute saison	Fonctionnalité du circuit	Nombre de passages renforcés	IP8	Renforcement et entretien des circuits de circulation de la RNR	1	Réalisation de l'entretien
Les pratiques d'élevage	Manque de diversité dans les espèces et les races bovines et équines	Perte de la dynamique collective, baisse de la pression de pâturage et dégradation des fonctions écologiques associées au pâturage extensif	III.5. Pérenniser une gestion pastorale collective et plurispécifique favorable aux habitats et à la biodiversité	Il y a 3 espèces différentes sur le communal (oies, bovins, équins), maintien à minima des 5% d'équidés et de la présence des oies sur le communal	Diversité des espèces en pâturage sur le communal	Nombre d'espèces	MS5	Maintien d'un pâturage plurispécifique collectif, non parcellisé et collaboratif sur la prairie communale	1	Cahier de pâturage
				Maintien d'au moins une race locale (bovins et équins) sur le communal	Diversité des races bovines et équines	Nombre de races locales				
				La fonctionnalité de la réserve en pâturage non parcellisé et collectif est assurée en collaboration. Elle est consolidée par l'installation d'éleveurs. Maintien de 5 exploitants bovins minimum.	Gestion conservatoire	Nombre d'éleveurs				

#### B.4.4.3 Les connaissances de la RNR et de ses entités connectées

Objectifs à long terme									
OLT VI. Améliorer les connaissances de la RNR et des entités connectées									
Facteurs d'influence	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Code	Opération (mise en œuvre)	Priorité	Indicateurs de réponse (réalisation)	
Réseau hydraulique connecté à la RNR	IV.1. Améliorer les connaissances sur la gestion de l'eau des fossés entourant la RNR	Participation aux études et à l'apport de connaissances sur la gestion de l'eau et la biodiversité des réseaux hydrauliques du Marais poitevin	Évolution de la macrofaune aquatique	Richesse taxonomique	CS19	Suivi de la macrofaune aquatique	2	Réalisation du suivi, rapport d'étude avec analyse statistique	
				Abondance					
			Végétations aquatiques	Pourcentage de recouvrement	CS20	Suivi des herbiers aquatiques du réseau hydraulique	1	Réalisation du suivi et rapport d'étude	
			Qualité physico-chimique de l'eau	A définir	CS21	Suivi de la qualité de l'eau des fossés	2	Réalisation du suivi et rapport d'étude	
			Évolution de la structure des populations piscicoles	Proportion d'espèces autochtones	CS22	Suivi du peuplement piscicole des fossés et du brochet dans la basse de Morusson	1	Réalisation du suivi, cartographie et rapport d'étude, occurrence de chaque espèce entre inventaires (espèces structurantes, communes, peu fréquentes, rares)	
			Evolution de la population reproductrice de Brochet	Présence/absence d'alevins					
Biocénoses méconnues ou besoin d'actualisation	IV.2. Acquérir des connaissances sur les biocénoses méconnues et associées aux habitats prairiaux	Acquisition de données	Campagnol amphibia	Présence/absence	CS23	Suivi des espèces de mammifères remarquables	2	Réalisation du suivi, cartographie et rapport d'étude	
			Loutre d'Europe						
			Musaraigne aquatique						
			Chiroptères	Richesse spécifique	CS24	Inventaire des Lépidoptères hétérocères	2	Réalisation du suivi et rapport d'étude	
			Lépidoptères hétérocères	Richesse spécifique					
			Mollusque aquatiques	Richesse taxonomique	CS25	Inventaire des mollusques aquatiques	2	Réalisation du suivi, cartographie et rapport d'étude	
		Participation aux bases de données nationale et régionale	Tendance des populations de reptiles	Richesse spécifique	CS26	Suivi des reptiles	2	Réalisation du suivi, cartographie et rapport d'étude	
			Les habitats en place sur les parcelles annexes sont maintenus. Le gestionnaire veille à la bonne gestion des anciennes parties du marais communal (dites « les délaissés ») et des berges du fossé de ceinture.	Abondance					
			Il y a une gestion adaptée au Cuivré des marais sur la parcelle ZL61. Les populations de Cuivré des marais sur la ZL 61 et les parcelles alentours sont maintenues.	Evolution de la population de Cuivré des Marais	Présence/absence	CS27	Veille du Cuivré des Marais sur la parcelle ZL61	1	Réalisation du suivi
			Les connaissances sur la RNR sont mises à jour et toutes regroupées. On a une bonne connaissance de l'état de conservation des milieux et des espèces.	Connaissances biologiques de la RNR	Nombres de protocoles inscrits	CS28	Révision régulière du Vade-mecum des suivis biologiques de la RNR	2	Production d'un Vade-mecum actualisé
		Connaître la valeur fourragère de la prairie naturelle	Valeur fourragère	Unité fourragère (UF/kg MS)	CS29	Suivi de la valeur fourragère de la prairie du communal	1	Réalisation du suivi	

Facteurs d'influence	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Code	Opération (mise en œuvre)	Priorité	Indicateurs de réponse (réalisation)
		Amélioration des connaissances du site grâce à la réalisation d'études et de collaborations avec des programmes scientifiques	Acquisition de connaissances sur les arachnides, orthoptères, la fonge, les fourmis et les coléoptères phytophages	Nombre d'inventaires réalisés	CS30	Mise en place de placettes multitaxons sur la RNR	2	Réalisation du suivi, cartographie et rapport d'étude
			Evolution des connaissances sur les biocénoses	Niveau de connaissance par taxon	PR1	Participation à des programmes de recherche	1	Rapport d'étude, articles scientifiques
			Connaissances sur les mottureaux	Niveau de connaissance	CS31	Etude de la formation et de la dynamique des mottureaux	1	Rapport d'étude, articles scientifiques
Changements climatiques	IV.3. Assurer une veille des évolutions climatiques locales et connaitre les impacts des changements climatiques sur la RNR	Les facteurs environnementaux influençant le développement des habitats et des espèces sont mieux connus et appréhendés. Des mesures de gestion adaptatives sont proposées.	Mesures de gestion adaptatives	Nombre de propositions de gestion adaptive	CS32	Diagnostic de vulnérabilité et d'opportunités de la RNR face aux changements climatiques et ses effets (Natur'Adapt)	1	Réalisation d'un DVO, nombre d'échanges avec les gestionnaires des RN de sud Vendée

#### B.4.4.4 Fonctionnement de la RNR

Objectifs à long terme							
OLT V. Assurer un fonctionnement optimal de la RNR dans ses missions							
Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Code	Opération (mise en œuvre)	Priorité	Indicateurs de réponse (réalisation)
V.1. Organiser la gouvernance de la RNR	Le Comité consultatif et un rapport d'activité sont réalisés chaque année	Niveau de réalisation et respect des délais	X	MS7	Rédaction des rapports annuels d'activités et organisation du Comité consultatif	1	Fait/non fait
V.2. Formaliser les échanges entre le propriétaire, le gestionnaire et les partenaires	Etablissement d'une relation seine et durable entre la commune, le gestionnaire et les partenaires locaux. Des temps d'échanges sont organisés tous les ans entre la commune, le gestionnaire et les membres du groupe local.	Régularité des échanges techniques	Appréciation qualitative	MS8	Relations et concertation avec la Mairie et les partenaires locaux	1	Nombre de réunions de groupes locaux effectuées
V.3. Réaliser les évaluations et rédiger le prochain plan de gestion	Le plan de gestion est évalué à la moitié et à la fin de la durée du plan de gestion. Le prochain plan de gestion est rédigé	Niveau de réalisation et respect des délais	X	MS9	Evaluations du plan de gestion et rédaction du nouveau plan de gestion	1	Production de l'évaluation, validation du futur plan de gestion
V.4. Gérer le matériel nécessaire à la gestion et l'entretien de la RNR	Le matériel de la réserve est complet, entretenu et opérationnel	Disponibilité et fonctionnalité du matériel	Appréciation qualitative	CI2	Entretien et renouvellement des équipements et matériels nécessaires à la gestion et aux suivis naturalistes	1	Nombre de matériels acquis et renouvelé
V.5. Participer à l'effort national de récolte des données naturalistes	Toutes les données sont saisies sur la base de données Géonature du PNR MP et remontées au niveau national. Les données collectées sont analysées	Evolution du nombre de données bancarisées	Taux de bancarisation des données	MS10	Bancarisation et analyse des données collectées sur la Réserve	1	Nombre de données valorisées (transmission, OPN, Géonature), Rapports analytiques
V.6. Assurer et optimiser la gestion administrative et financière de la RNR	La gestion administrative et financière est organisée (réécriture et montage du dossier FEDER, suivi des heures de travail, bilans d'avancement des actions, etc.)	Mobilisation des moyens financiers	Niveau de réalisation des opérations				
	Le personnel est organisé, formé et compétent. L'équipe réalise des formations chaque année. Le personnel de la réserve, stagiaire, étudiants, services civiques sont encadrés.	Amélioration des compétences	Nombre de formations réalisées par l'équipe/an	MS12	Formation permanente de l'équipe de gestion et encadrement	2	Fait/non fait
V.7. Assurer une veille des projets d'aménagements du territoire et de gestion en périphérie de la Réserve	La Réserve est prise en compte dans les projets d'aménagement du territoire (routiers, éoliens, urbains, électriques, berges, parking etc....). Aucune atteinte à la RNR n'est constatée.	Projets d'aménagements communaux	Pourcentage de projets suivis aux alentours de la RNR	MS13	Suivi des projets d'aménagements en périphérie de la Réserve	1	Fait/non fait
	La réserve s'implique dans la gestion de l'eau du territoire	Implication de la RNR dans la gestion de l'eau du territoire	Nombre de réunions effectuées	MS14	Participation à la mise en place de la réglementation et de la gestion de l'eau sur le territoire	1	Fait/non fait
V.8. Optimiser la protection de la RNR à travers ses entités connectées	Les fossés et les parcelles annexes sont suivis et leur gestion est optimisée	Gestion des fossés et parcelles annexes	X	MS15	Veille à la préservation des entités connectées à la RNR	1	Nombre d'échanges

## B.5 LA PROGRAMMATION DU PLAN DE GESTION

### B.5.1 Ressources humaines associées à la programmation

Les tableaux ci-dessous réunissent toutes les opérations inscrites à la programmation 2026-2037. Ils précisent les moyens humains nécessaires au plan de gestion en jours ainsi que le budget associé à ce temps de travail.

Les moyens humains sont répartis sur plusieurs agents du PNR :

- La **conservatrice** dont le nombre de jours dédiés aux actions est inscrit en **noir** (cf. B.6)
- Un agent dédié à la **pédagogie** dont le nombre de jours dédiés aux actions est inscrit en **vert** (cf. B.6)
- Un agent expert en **botanique** dont les jours sont inscrits en **bleu** (cf. B.6)
- Des **stagiaires** dont les jours sont inscrits en **orange** (cf. B.6)

Les coûts journaliers sont identiques pour les 3 agents identifiés :

- 2026 et 2027 = 191€/jour ;
- 2028 à 2034 = 195€/ jour ;
- 2035 à 2037 = 200 €/jour.

Les coûts de stage représentent 70€/jour.

Les tableaux de cette partie présentent un volume de temps (j) et un montant (€) général « Moyens humains ». Le détail horaire et financier pour chaque agent et stagiaire est néanmoins présent dans les fiches actions (cf. B.6).

Les opérations sont décrites dans les fiches actions partie B.6 de ce tome. Chaque fiche présente les détails de la mise en œuvre des opérations.

#### Rubrique planification

La base exprimée (1j) est une journée théorique de 7h48 soit 39h00 par semaine. Le temps de travail des stagiaires n'est pas compris dans le temps de travail en jour (Tableaux 3 et 4) mais est compris dans le budget associé (Tableaux 5 à 7). Concernant le personnel ponctuellement employé pour soutenir la rédaction de l'évaluation et du prochain plan de gestion (cf. Fiche MS9), il est comptabilisé en tant que prestation dans les tableaux 5 à 7.

Pour chaque opération, l'année où figure un volume de temps est l'année théorique à laquelle doit se dérouler l'action. Il est probable que des facteurs induisent un report de certaines actions (temps de négociation, financements extérieurs, calendrier des partenaires, conditions météorologiques...). Il s'agit d'une programmation prévisionnelle.

Tableau 3 : Liste des opérations et planification des moyens humains (temps) par opération et par année

Code	Intitulé	OO	Priorité	Planification moyens humains												
				2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	Moyens humains (j)
CS1	Suivi de l'état de conservation et de l'évolution des habitats	-	1	8	0	0	0	0	0	0	1	5	2	0	0	16
CS2	Suivi de la flore patrimoniale	-	1	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2	29,5
CS3	Suivi de l'avifaune nicheuse	-	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	12
CS4	Suivi décadaire des oiseaux d'eau hivernants et migrateurs	-	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	12
CS5	Suivi des peuplements d'odonates	-	1	5,5	0	5,5	0	5,5	0	5,5	0	5,5	0	5,5	0	33
CS6	Suivi des peuplements d'amphibiens	-	1	3	2,5	3	2,5	3	2,5	3	2,5	3	2,5	3	2,5	33
CS7	Suivi des peuplements d'orthoptères	-	1	0	2	0	2	0	2	0	2	0	2	0	2	12
CS8	Suivi des peuplements d'arachnides	-	1	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	3
CS9	Suivi des paramètres météorologiques de la station de la RNR	1.1	1	2	3	2	2	2	2	3	2	2	2	2	2	26
CS10	Cartographie des zones de pâturage en fonction de la pression de pâturage	1.2	1	1	8	16	5	5	5	3	3	0	0	0	0	46
CS11	Suivi sanitaire des animaux et de l'impact des produits utilisés	1.3	1	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	14
CS12	Suivi des coléoptères coprophages	1.3	1	3	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	5
CS13	Suivi des niveaux d'eau des baisses et des fossés de la RNR	1.4	1	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	36
CS14	Cartographie des espèces exotiques envahissantes végétales	1.5	1	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	6
CS15	Mise en place d'un compteur et suivi de la fréquentation et de l'intérêt du site hors animations	2.1	2	1,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	7
CS16	Réalisation d'un diagnostic d'ancre territorial (DAT)	2.3	1	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6
CS17	Suivi photographique du paysage	2.3	2	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	18
CS18	Suivi des actions réalisées par les prestataires et partenaires sur la RNR	2.5	2	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	6
CS19	Suivi de la macrofaune aquatique	4.1	2	0	1	0	3	0	1	0	1	0	1	0	1	8
CS20	Suivi des herbiers aquatiques du réseau hydraulique	4.1	1	0	3	0	3	0	3	0	3	0	3	0	3	18
CS21	Suivi de la qualité de l'eau des fossés	4.1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	24
CS22	Suivi du peuplement piscicole des fossés et du brochet dans la baisse de Morusson	4.1	1	2	2	3	2	2	3	2	2	3	2	2	3	28
CS23	Suivi des espèces de mammifères remarquables	4.2	1	3	3	3	3	6	3	3	3	3	6	3	3	42
CS24	Inventaire des Lépidoptères hétérocères	4.2	1	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2
CS25	Inventaire des mollusques aquatiques	4.2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,5	0	0	1,5
CS26	Suivi des reptiles	4.2	2	0	0	5	0	0	5	0	0	5	0	0	5	20
CS27	Veille du Cuivré des Marais sur la parcelle ZL61	4.2	1	4	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	26
CS28	Révision régulière du Vade-mecum des suivis biologiques de la RNR	4.2	1	1	2	1	1	1	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	9,5

Code	Intitulé	OO	Priorité	Planification moyens humains												
				2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	Moyens humains (j)
CS29	Suivi de la valeur fourragère de la prairie du communal	4.2	1	7	11	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29
CS30	Mise en place de placettes multitaxons sur la RNR	4.2	1	3	0	0	0	0	3	3	0	0	3	0	0	12
CS31	Etude de la formation et de la dynamique des mottureaux	4.2	1	5	5	5	5	5	5	5	0	5	0	5	0	45
CS32	Diagnostic de vulnérabilité et d'opportunités de la RNR face aux changements climatiques et ses effets (Natur'Adapt)	4.3	1	0	0	0	12	12	0	0	0	0	0	0	0	24
IP1	Gestion et entretien des infrastructures hydrauliques intra RNR	1.4	1	3	6	6	6	6	5	3	5	3	3	5	3	54
IP2	Gestion des espèces exotiques envahissantes	1.5	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	24
IP3	Entretien des chardons, ligneux et ronciers sur la RNR	1.6	1	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	36
IP4	Entretien et restauration des abreuvoirs	3.1	1	4	1	0,5	0,5	0,5	0,5	2	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	11,5
IP5	Entretien des clôtures	3.2	1	1	2,5	1	1	1	1	1	3	3	1	4	1	20,5
IP6	Entretien de la ripisylve entourant la RNR	3.2	1	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	18
IP7	Amélioration des parcs de contention	3.3	1	5	1	3	1	1	1	1	1	1	3	1	1	20
IP8	Renforcement et entretien des circuits de circulation de la RNR	3.4	1	0	3	4	0	5	0	0	4	0	3	0	0	19
CC1	Mise en place de divers supports d'information et de sensibilisation	2.1	1	4	5	4	0	4	0	0	1	0	0	1	0	19
CC2	Mise en valeur de la Réserve via différents canaux de communication	2.1	1	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	72
CC3	Elaboration de nouveaux outils de vulgarisation, supports et outils pédagogiques	2.2	1	0	17	25	19	0	0	9	12	6	7	3	7	105
PA1	Organisation d'animations pour différents publics	2.2	1	28	28	28	33	33	33	33	33	33	33	33	33	381
PA2	Organisation de l'ouverture du communal	2.2	1	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	60
CI1	Entretien et mise en sécurité des infrastructures d'accueil de la RNR	2.1	1	5,5	4,5	1,5	5,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	5,5	1,5	1,5	33
CI2	Entretien et renouvellement des équipements et matériels nécessaires à la gestion et aux suivis naturalistes	5.4	1	1,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	7
SP1	Surveillance de la RNR	1.8	1	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	36
MS1	Suivi et organisation de l'activité pastorale sur la prairie communale	1.2	1	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	60
MS2	Adaptation de certaines pratiques agricoles aux enjeux biologiques	1.2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	12
MS3	Participation aux réunions des différentes instances territoriales du Marais poitevin	2.4	1	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	48
MS4	Participation à la vie du réseau de gestionnaires de Réserves Naturelles et de sites gérés à vocation conservatoire en Marais poitevin et en Région Pays de la Loire	2.4	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	24

Code	Intitulé	OO	Priorité	Planification moyens humains												
				2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	Moyens humains (j)
MS5	Maintien d'un pâturage plurispécifique collectif, non parcellisé et collaboratif sur la prairie communale	3.5	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	12	
MS6	Prise en compte dans la gestion de l'intérêt écologique des parcelles annexées et des délaissés de la RNR	4.2	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	24	
MS7	Rédaction des rapports annuels d'activités et organisation du Comité consultatif	5.1	1	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	120	
MS8	Relations et concertation avec la Mairie et les partenaires locaux	5.2	1	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	36	
MS9	Evaluations du plan de gestion et rédaction du nouveau plan de gestion	5.3	1	0	0	0	0	0	15	0	0	0	0	25	70	
MS10	Bancarisation et analyse des données collectées sur la Réserve	5.5	1	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	48	
MS11	Gestion du suivi administratif et financier de la Réserve	5.6	1	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	120	
MS12	Formation permanente de l'équipe de gestion et encadrement	5.6	2	3	3	3	3	3	3	16	3	3	3	3	49	
MS13	Suivi des projets d'aménagements en périphérie de la Réserve	5.7	1	2	2	2	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	19,5	
MS14	Participation à la mise en place de la règlementation et de la gestion de l'eau sur le territoire	5.7	1	1	0,5	0,5	0	0	0	0	0	0	0	0	2	
MS15	Veille à la préservation des entités connectées à la RNR	5.8	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20	0	20	
PR1	Participation à des programmes de recherche	4.2	1	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	6	
Sous-total moyens humains (j)				184	202	212	190	177	178,5	179	165	164	185	178,5	222	2236

Tableau 4 : Bilan des moyens humains (temps) prévisionnels par OLT et par année

Enjeu/FCR	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	Sous-Total temps (j)
OLT I	49,5	45,5	55,5	40,5	44,5	42,5	42,5	38,5	41,5	34,5	38,5	32	505,5
OLT II	58	80	78	77	58	54	63	67	60	65	57	61	778
OLT III	12,5	10	11	5	10	5	6,5	11	7	10	8	5	101
OLT IV	29,5	33,5	34,5	35,5	32,5	30	22	16	23	23,5	12	22	319
OLT V	34,5	33	33	32	32	47	45	32	32	52	57	102	531,5
<b>Sous-Total</b>	<b>184</b>	<b>202</b>	<b>212</b>	<b>190</b>	<b>177</b>	<b>179</b>	<b>179</b>	<b>165</b>	<b>164</b>	<b>185</b>	<b>173</b>	<b>222</b>	<b>2235</b>

Sur l'ensemble du plan de gestion, le temps agent représente une moyenne annuelle de **0,90 ETP** :

- **Conservatrice** : 0,72 ETP
- **Botaniste** : 0,03 ETP
- **Animatrice** : 0,15 ETP

S'ajoutent à ce temps en moyenne par an : **0,10 ETP de stage** (non présent dans les tableaux) et **0,11 ETP d'emploi ponctuel** (comptabilisé dans les tableaux de prestations).

Certains moyens humains mis à disposition par le PNR n'apparaissent pas dans ces tableaux : **0,22 ETP** par an correspond au travail des agents administratif, communication, tourisme, environnements, etc.

La commune met également à disposition **0,19 ETP** par an pour l'entretien et certains aspects administratifs.

En moyenne les moyens humains nécessaires au fonctionnement de la RNR représentent **1,52 ETP/an**

Répartition du temps de travail moyen annuel

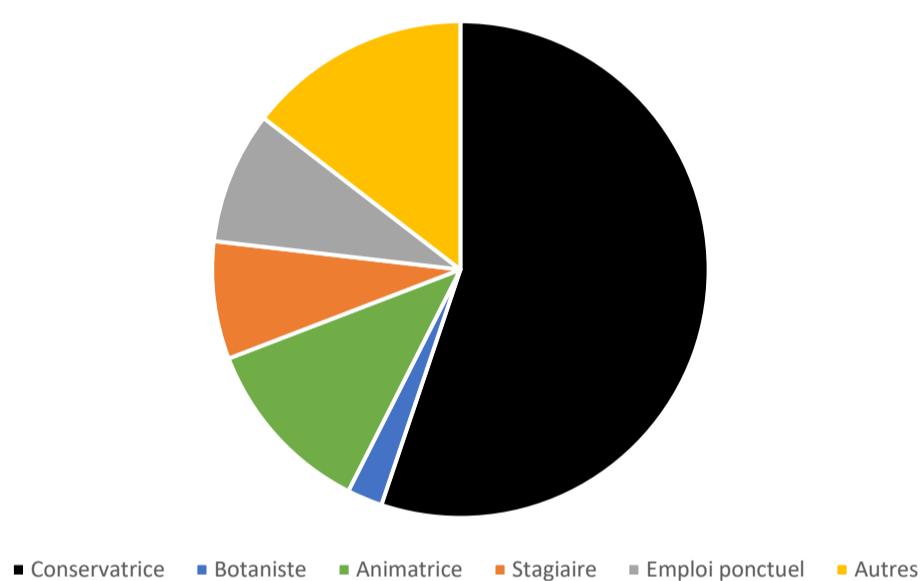


Figure 2 : Répartition du temps de travail moyen annuel

## B.5.2 Budget prévisionnel des moyens humains et des prestations associées à la programmation

Dans le tableau ci-dessous est présenté le budget prévisionnel correspondant aux moyens humains et aux prestations par opération et par année.

Tableau 5 : Liste des opérations et planification des moyens humains (budget) et des prestations par opération et par année

Code	Intitulé	OO	Priorité	Type de dépenses*	Planification dépenses moyens humains												Dépenses moyens humains	Total
					2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037		
CS1	Suivi de l'état de conservation et de l'évolution des habitats		1	Tps.	1 528,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	195,00 €	975,00 €	400,00 €	- €	- €	3 098,00 €	24 098,00 €
				Presta.	5 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	16 000,00 €	- €	- €	- €	21 000,00 €	
CS2	Suivi de la flore patrimoniale		1	T	477,50 €	477,50 €	487,50 €	487,50 €	487,50 €	487,50 €	487,50 €	487,50 €	487,50 €	500,00 €	500,00 €	400,00 €	5 767,50 €	13 767,50 €
CS3	Suivi de l'avifaune nicheuse		1	T	191,00 €	191,00 €	195,00 €	195,00 €	195,00 €	195,00 €	195,00 €	195,00 €	195,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €	2 347,00 €	51 847,00 €
CS4	Suivi décadaire des oiseaux d'eau hivernants et migrateurs		1	T	191,00 €	191,00 €	195,00 €	195,00 €	195,00 €	195,00 €	195,00 €	195,00 €	195,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €	2 347,00 €	74 347,00 €
				P	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	72 000,00 €
CS5	Suivi des peuplements d'odonates		1	T	1 050,50 €	€	1 072,50 €	- €	1 072,50 €	- €	1 072,50 €	- €	1 072,50 €	- €	1 100,00 €	- €	6 440,50 €	6 440,50 €
CS6	Suivi des peuplements d'amphibiens		1	T	573,00 €	477,50 €	585,00 €	487,50 €	585,00 €	487,50 €	585,00 €	487,50 €	585,00 €	500,00 €	600,00 €	500,00 €	6 453,00 €	6 453,00 €
CS7	Suivi des peuplements d'orthoptères		1	T	- €	382,00 €	- €	390,00 €	- €	390,00 €	- €	390,00 €	- €	400,00 €	- €	400,00 €	2 352,00 €	24 852,00 €
				P	- €	3 750,00 €	- €	3 750,00 €	- €	3 750,00 €	- €	3 750,00 €	- €	3 750,00 €	- €	3 750,00 €	22 500,00 €	
CS8	Suivi des peuplements d'arachnides		1	T	- €	- €	- €	- €	- €	- €	585,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	585,00 €	8 085,00 €
				P	- €	- €	- €	- €	- €	- €	7 500,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	7 500,00 €	
CS9	Suivi des paramètres météorologiques de la station de la RNR	1.1	1	T	382,00 €	573,00 €	390,00 €	390,00 €	390,00 €	390,00 €	585,00 €	390,00 €	390,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €	5 080,00 €	5 080,00 €
				P	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
CS10	Cartographie des zones de pâturage en fonction de la pression de pâturage	1.2	1	T	191,00 €	1 528,00 €	3 120,00 €	8 185,00 €	975,00 €	975,00 €	585,00 €	585,00 €	- €	- €	- €	- €	16 144,00 €	24 184,00 €
				P	200,00 €	7 000,00 €	840,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	8 040,00 €	
CS11	Suivi sanitaire des animaux et de l'impact des produits utilisés	1.3	1	T	382,00 €	382,00 €	195,00 €	195,00 €	195,00 €	195,00 €	195,00 €	195,00 €	195,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €	2 729,00 €	36 929,00 €
				P	2 700,00 €	2 700,00 €	2 700,00 €	2 800,00 €	2 800,00 €	2 800,00 €	2 900,00 €	2 900,00 €	2 900,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	34 200,00 €	
CS12	Suivi des coléoptères coprophages	1.3	1	T	573,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	390,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	963,00 €	8 463,00 €
				P	3 750,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	3 750,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	7 500,00 €	
CS13	Suivi des niveaux d'eau des baisses et des fossés de la RNR	1.4	1	T	573,00 €	573,00 €	585,00 €	585,00 €	585,00 €	585,00 €	585,00 €	585,00 €	585,00 €	600,00 €	600,00 €	600,00 €	7 041,00 €	7 041,00 €
				P	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	

Code	Intitulé	OO	Priorité	Type de dépenses*	Planification dépenses moyens humains														
					2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	Dépenses moyens humains	Total	
CS14	Cartographie des espèces exotiques envahissantes végétales	1.5	1	I	95,50 €	95,50 €	97,50 €	97,50 €	97,50 €	97,50 €	97,50 €	97,50 €	97,50 €	100,00 €	100,00 €	1 173,50 €	1 173,50 €		
				P	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €		
CS15	Mise en place d'un compteur et suivi de la fréquentation et de l'intérêt du site hors animations	2.1	2	I	286,50 €	95,50 €	97,50 €	97,50 €	97,50 €	97,50 €	97,50 €	97,50 €	97,50 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €	1 364,50 €	5 104,50 €	
				P	2 200,00 €	140,00 €	140,00 €	140,00 €	140,00 €	140,00 €	140,00 €	140,00 €	140,00 €	140,00 €	140,00 €	140,00 €	3 740,00 €		
CS16	Réalisation d'un diagnostic d'ancre territorial (DAT)	2.3	1	I	- €	4 786,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	4 786,00 €	4 786,00 €	
				P	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €		
CS17	Suivi photographique du paysage	2.3	2	I	286,50 €	286,50 €	292,50 €	292,50 €	292,50 €	292,50 €	292,50 €	292,50 €	292,50 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	3 520,50 €	3 520,50 €	
				P	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €		
CS18	Suivi des actions réalisées par les prestataires et partenaires sur la RNR	2.5	2	I	95,50 €	95,50 €	97,50 €	97,50 €	97,50 €	97,50 €	97,50 €	97,50 €	97,50 €	100,00 €	00,00 €	100,00 €	1 173,50 €	1 173,50 €	
				P	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €		
CS19	Suivi de la macrofaune aquatique	4.1	2	I	- €	191,00 €	- €	585,00 €	- €	195,00 €	- €	195,00 €	- €	200,00 €	- €	200,00 €	1 566,00 €	37 566,00 €	
				P	- €	3 000,00 €	- €	18 000,00 €	- €	3 000,00 €	- €	3 000,00 €	- €	6 000,00 €	- €	3 000,00 €	36 000,00 €		
CS20	Suivi des herbiers aquatiques du réseau hydraulique	4.1	1	I	- €	573,00 €	- €	585,00 €	- €	585,00 €	- €	585,00 €	- €	600,00 €	- €	600,00 €	3 528,00 €	3 528,00 €	
				P	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €		
CS21	Suivi de la qualité de l'eau des fossés	4.1	1	I	382,00 €	382,00 €	390,00 €	390,00 €	390,00 €	390,00 €	390,00 €	390,00 €	390,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €	4 694,00 €	4 694,00 €	
				P	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €		
CS22	Suivi du peuplement piscicole des fossés et du brochet dans la baisse de Morusson	4.1	1	I	382,00 €	382,00 €	585,00 €	390,00 €	390,00 €	585,00 €	390,00 €	390,00 €	585,00 €	400,00 €	400,00 €	600,00 €	5 479,00 €	46 279,00 €	
				P	3 000,00 €	3 000,00 €	4 200,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	4 200,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	4 200,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	4 200,00 €	40 800,00 €		
CS23	Suivi des espèces de mammifères remarquables	4.2	1	I	573,00 €	573,00 €	585,00 €	585,00 €	4 320,00 €	585,00 €	585,00 €	585,00 €	585,00 €	4 350,00 €	600,00 €	600,00 €	14 526,00 €	26 026,00 €	
				P	- €	- €	- €	- €	5 500,00 €	- €	- €	- €	- €	6 000,00 €	- €	- €	11 500,00 €		
CS24	Inventaire des Lépidoptères hétérocères	4.2	1	I	- €	- €	- €	- €	- €	- €	390,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	390,00 €	3 390,00 €	
				P	- €	- €	- €	- €	- €	- €	3 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	3 000,00 €		
CS25	Inventaire des mollusques aquatiques	4.2	1	I	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	300,00 €	3 300,00 €	
				P	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	3 000,00 €		
CS26	Suivi des reptiles	4.2	2	I	- €	- €	- €	975,00 €	- €	- €	975,00 €	- €	- €	975,00 €	- €	- €	1 000,00 €	3 925,00 €	3 925,00 €
				P	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €		
CS27	Veille du Cuivré des Marais sur la parcelle ZL61	4.2	1	I	764,00 €	382,00 €	390,00 €	390,00 €	390,00 €	390,00 €	390,00 €	390,00 €	390,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €	5 076,00 €	5 076,00 €	
				P	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €		
CS28	Révision régulière du Vademecum des suivis biologiques de la RNR	4.2	1	I	191,00 €	382,00 €	195,00 €	195,00 €	195,00 €	97,50 €	97,50 €	97,50 €	97,50 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €	1 848,00 €	1 848,00 €	
				P	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €		
CS29	Suivi de la valeur fourragère de la prairie du communal	4.2	1	I	1 337,00 €	2 101,00 €	2 145,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	5 583,00 €	35 583,00 €	
				P	- €	15 000,00 €	15 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	30 000,00 €		

Code	Intitulé	OO	Priorité	Type de dépenses*	Planification dépenses moyens humains													
					2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	Dépenses moyens humains	Total
CS30	Mise en place de placettes multitaxons sur la RNR	4.2	1	-	573,00 €	- €	- €	- €	- €	585,00 €	585,00 €	- €	- €	600,00 €	- €	- €	2 343,00 €	<b>22 593,00 €</b>
				P	- €	- €	- €	- €	- €	6 750,00 €	6 750,00 €	- €	- €	6 750,00 €	- €	- €	20 250,00 €	
CS31	Etude de la formation et de la dynamique des mottureaux	4.2	1	-	955,00 €	955,00 €	975,00 €	975,00 €	975,00 €	975,00 €	975,00 €	975,00 €	- €	1 000,00 €	- €	- €	8 760,00 €	<b>62 760,00 €</b>
				P	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	- €	6 000,00 €	- €	6 000,00 €	- €	54 000,00 €	
CS32	Diagnostic de vulnérabilité et d'opportunités de la RNR face aux changements climatiques et ses effets (Natur'Adapt)	4.3	1	-	- €	- €	- €	2 340,00 €	2 340,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	4 680,00 €	<b>4 680,00 €</b>
				P	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
IP1	Gestion et entretien des infrastructures hydrauliques intra RNR	1.4	1	-	573,00 €	1 146,00 €	1 170,00 €	1 170,00 €	1 170,00 €	975,00 €	585,00 €	975,00 €	585,00 €	600,00 €	1 000,00 €	600,00 €	10 549,00 €	<b>38 049,00 €</b>
				P	- €	3 800,00 €	4 200,00 €	7 100,00 €	6 400,00 €	2 000,00 €	- €	2 000,00 €	- €	- €	2 000,00 €	- €	27 500,00 €	
IP2	Gestion des espèces exotiques envahissantes	1.5	1	-	382,00 €	382,00 €	390,00 €	390,00 €	390,00 €	390,00 €	390,00 €	390,00 €	390,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €	<b>4 694,00 €</b>
				P	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
IP3	Entretien des chardons, ligneux et ronciers sur la RNR	1.6	1	-	573,00 €	573,00 €	585,00 €	585,00 €	585,00 €	585,00 €	585,00 €	585,00 €	585,00 €	600,00 €	600,00 €	600,00 €	600,00 €	<b>91 041,00 €</b>
				P	7 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €	
IP4	Entretien et restauration des abreuvoirs	3.1	1	-	764,00 €	191,00 €	97,50 €	97,50 €	97,50 €	390,00 €	97,50 €	97,50 €	97,50 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €	2 230,00 €	<b>25 230,00 €</b>
				P	18 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	5 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	23 000,00 €	
IP5	Entretien des clôtures	3.2	1	-	191,00 €	477,50 €	195,00 €	195,00 €	195,00 €	195,00 €	195,00 €	585,00 €	585,00 €	200,00 €	800,00 €	200,00 €	4 013,50 €	<b>46 313,50 €</b>
				P	- €	2 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	16 150,00 €	16 150,00 €	- €	8 000,00 €	- €	42 300,00 €	
IP6	Entretien de la ripisylve entourant la RNR	3.2	1	-	286,50 €	286,50 €	292,50 €	292,50 €	292,50 €	292,50 €	292,50 €	292,50 €	292,50 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	3 520,50 €	<b>33 520,50 €</b>
				P	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	30 000,00 €	
IP7	Amélioration des parcs de contention	3.3	1	-	955,00 €	191,00 €	585,00 €	195,00 €	195,00 €	195,00 €	195,00 €	195,00 €	195,00 €	600,00 €	200,00 €	200,00 €	3 901,00 €	<b>30 401,00 €</b>
				P	11 000,00 €	- €	1 500,00 €	- €	- €	- €	- €	8 000,00 €	- €	6 000,00 €	- €	- €	26 500,00 €	
IP8	Renforcement et entretien des circuits de circulation de la RNR	3.4	1	-	- €	573,00 €	780,00 €	- €	975,00 €	- €	- €	780,00 €	- €	600,00 €	- €	- €	3 708,00 €	<b>48 608,00 €</b>
				P	- €	5 700,00 €	5 200,00 €	- €	20 000,00 €	- €	- €	8 000,00 €	- €	6 000,00 €	- €	- €	44 900,00 €	
CC1	Mise en place de divers supports d'information et de sensibilisation	2.1	1	-	764,00 €	955,00 €	780,00 €	- €	780,00 €	- €	- €	195,00 €	- €	- €	200,00 €	- €	3 674,00 €	<b>21 424,00 €</b>
				P	3 950,00 €	4 300,00 €	2 500,00 €	- €	4 000,00 €	- €	- €	1 500,00 €	- €	- €	1 500,00 €	- €	17 750,00 €	
CC2	Mise en valeur de la Réserve via différents canaux de communication	2.1	1	-	1 146,00 €	1 146,00 €	1 170,00 €	1 170,00 €	1 170,00 €	1 170,00 €	1 170,00 €	1 170,00 €	1 170,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	14 082,00 €	<b>14 082,00 €</b>
				P	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
CC3	Elaboration de nouveaux outils de vulgarisation, supports et outils pédagogiques	2.2	1	-	- €	3 247,00 €	4 875,00 €	3 705,00 €	- €	- €	1 755,00 €	1 950,00 €	1 170,00 €	1 400,00 €	- €	1 400,00 €	19 502,00 €	<b>70 492,00 €</b>
				P	- €	3 200,00 €	9 000,00 €	4 800,00 €	- €	- €	3 000,00 €	20 000,00 €	- €	4 000,00 €	2 000,00 €	4 000,00 €	50 000,00 €	
PA1	Organisation d'animations pour différents publics	2.2	1	-	5 348,00 €	5 348,00 €	5 460,00 €	6 435,00 €	6 435,00 €	6 435,00 €	6 435,00 €	6 435,00 €	6 435,00 €	6 600,00 €	6 600,00 €	6 600,00 €	74 566,00 €	<b>88 366,00 €</b>
				P	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 100,00 €	1 100,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	1 300,00 €	1 300,00 €	1 300,00 €	1 300,00 €	13 800,00 €	
PA2	Organisation de l'ouverture du communal	2.2	1	-	955,00 €	955,00 €	975,00 €	975,00 €	975,00 €	975,00 €	975,00 €	975,00 €	975,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	11 735,00 €	<b>45 435,00 €</b>

Code	Intitulé	OO	Priorité	Type de dépenses*	Planification dépenses moyens humains													
					2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	Dépenses moyens humains	Total
CI1	Entretien et mise en sécurité des infrastructures d'accueil de la RNR	2.1	1	I	1 050,50 €	859,50 €	292,50 €	1 072,50 €	292,50 €	292,50 €	292,50 €	292,50 €	292,50 €	1 100,00 €	300,00 €	300,00 €	6 437,50 €	20 237,50 €
				P	7 800,00 €	- €	- €	3 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	3 000,00 €	- €	- €	13 500,00 €	
CI2	Entretien et renouvellement des équipements et matériels nécessaires à la gestion et aux suivis naturalistes	5.4	1	I	286,50 €	95,50 €	97,50 €	97,50 €	97,50 €	97,50 €	97,50 €	97,50 €	97,50 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €	1 364,50 €	25 704,50 €
				P	8 250,00 €	920,00 €	1 780,00 €	820,00 €	370,00 €	440,00 €	10 220,00 €	570,00 €	290,00 €	120,00 €	320,00 €	240,00 €	24 340,00 €	
SP1	Surveillance de la RNR	1.8	1	I	573,00 €	573,00 €	585,00 €	585,00 €	585,00 €	585,00 €	585,00 €	585,00 €	585,00 €	600,00 €	600,00 €	600,00 €	7 041,00 €	7 041,00 €
				P	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
MS1	Suivi et organisation de l'activité pastorale sur la prairie communale	1.2	1	I	955,00 €	955,00 €	975,00 €	975,00 €	975,00 €	975,00 €	975,00 €	975,00 €	975,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	11 735,00 €	11 735,00 €
				P	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
MS2	Adaptation de certaines pratiques agricoles aux enjeux biologiques	1.2	2	I	191,00 €	191,00 €	195,00 €	195,00 €	195,00 €	195,00 €	195,00 €	195,00 €	195,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €	2 347,00 €	2 347,00 €
				P	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
MS3	Participation aux réunions des différentes instances territoriales du Marais poitevin	2.4	1	I	764,00 €	764,00 €	780,00 €	780,00 €	780,00 €	780,00 €	780,00 €	780,00 €	780,00 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €	9 388,00 €	9 388,00 €
				P	- €	-	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
MS4	Participation à la vie du réseau de gestionnaires de Réserves Naturelles et de sites gérés à vocation conservatoire en Marais poitevin et en Région Pays de la Loire	2.4	1	I	382,00 €	382,00 €	390,00 €	390,00 €	390,00 €	390,00 €	390,00 €	390,00 €	390,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €	4 694,00 €	4 694,00 €
				P	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
MS5	Maintien d'un pâturage plurispécifique collectif, non parcellisé et collaboratif sur la prairie communale	3.5	1	I	191,00 €	191,00 €	195,00 €	195,00 €	195,00 €	195,00 €	195,00 €	195,00 €	195,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €	2 347,00 €	2 347,00 €
				P	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
MS6	Prise en compte dans la gestion de l'intérêt écologique des parcelles annexées et des délaissés de la RNR	4.2	1	I	382,00 €	382,00 €	390,00 €	390,00	390,00 €	390,00 €	390,00 €	390,00 €	390,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €	4 694,00 €	4 694,00 €
				P	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
MS7	Rédaction des rapports annuels d'activités et organisation du Comité consultatif	5.1	1	I	1 910,00 €	1 910,00 €	1 950,00 €	1 950,00 €	1 950,00 €	1 950,00 €	1 950,00 €	1 950,00 €	1 950,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	23 470,00 €	23 470,00 €
				P	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	

Code	Intitulé	OO	Priorité	Type de dépenses*	Planification dépenses moyens humains												Dépenses moyens humains	Total
					2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037		
MS8	Relations et concertation avec la Mairie et les partenaires locaux	5.2	1	T	573,00 €	573,00 €	585,00 €	585,00 €	585,00 €	585,00 €	585,00 €	585,00 €	585,00 €	600,00 €	600,00 €	7 041,00 €	7 041,00 €	
				P	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €		
MS9	Evaluations du plan de gestion et rédaction du nouveau plan de gestion	5.3	1	T	- €	- €	- €	- €	- €	2 925,00 €	- €	- €	- €	- €	5 000,00 €	14 000,00 €	21 925,00 €	86 803,00 €
				P	- €	- €	- €	- €	- €	15 158,00 €	- €	- €	- €	- €	24 860,00 €	24 860,00 €	64 878,00 €	
MS10	Bancarisation et analyse des données collectées sur la Réserve	5.5	1	T	764,00 €	764,00 €	780,00 €	780,00 €	780,00 €	780,00 €	780,00 €	780,00 €	780,00 €	800,00 €	800,00 €	9 388,00 €	9 388,00 €	
				P	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €		
MS11	Gestion du suivi administratif et financier de la Réserve	5.6	1	T	1 910,00 €	1 910,00 €	1 950,00 €	1 950,00 €	1 950,00 €	1 950,00 €	1 950,00 €	1 950,00 €	1 950,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	23 470,00 €	23 470,00 €
				P	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €		
MS12	Formation permanente de l'équipe de gestion et encadrement	5.6	2	T	573,00 €	573,00 €	585,00 €	585,00 €	585,00 €	585,00 €	3 120,00 €	585,00 €	585,00 €	600,00 €	600,00 €	9 576,00 €	9 576,00 €	
				P	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €		
MS13	Suivi des projets d'aménagements en périphérie de la Réserve	5.7	1	T	382,00 €	382,00 €	390,00 €	292,50 €	292,50 €	292,50 €	292,50 €	292,50 €	292,50 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	3 809,00 €	3 809,00 €
				P	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €		
MS14	Participation à la mise en place de la réglementation et de la gestion de l'eau sur le territoire	5.7	1	T	191,00 €	95,50 €	97,50 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	384,00 €	384,00 €
				P	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €		
MS15	Veille à la préservation des entités connectées à la RNR	5.8	1	T	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	4 000,00 €	- €	- €	4 000,00 €	4 000,00 €
				P	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €		
PR1	Participation à des programmes de recherche	4.2	1	T	95,50 €	95,50 €	97,50 €	97,50 €	97,50 €	97,50 €	97,50 €	97,50 €	97,50 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €	1 173,50 €	1 173,50 €
<b>Sous-total moyens humains (€)</b>					<b>35 144,00 €</b>	<b>42 222,00 €</b>	<b>41 340,00 €</b>	<b>44 260,00 €</b>	<b>37 665,00 €</b>	<b>34 807,50 €</b>	<b>34 905,00 €</b>	<b>32 077,50 €</b>	<b>31 882,50 €</b>	<b>40 150,00 €</b>	<b>35 700,00 €</b>	<b>44 400,00 €</b>	<b>454 553,50 €</b>	
<b>Sous-total prestations</b>					<b>94 075,00 €</b>	<b>84 035,00 €</b>	<b>76 585,00 €</b>	<b>77 035,00 €</b>	<b>71 835,00 €</b>	<b>75 563,00 €</b>	<b>67 485,00 €</b>	<b>92 735,00 €</b>	<b>73 405,00 €</b>	<b>74 585,00 €</b>	<b>74 645,00 €</b>	<b>67 015,00 €</b>	<b>928 998,00 €</b>	
<b>Total</b>					<b>129 219,00€</b>	<b>126 257,00€</b>	<b>117 925,00€</b>	<b>121 295,00€</b>	<b>109 500,00€</b>	<b>110 370,50€</b>	<b>102 390,00€</b>	<b>124 812,50€</b>	<b>105 287,50€</b>	<b>114 735,00€</b>	<b>110 345,00€</b>	<b>111 415,00€</b>	<b>1 383 551,50€</b>	

\*P : Prestations, T : Temps de travail/moyens humains

Le personnel employé en 2031 pour la rédaction de l'évaluation de mi-parcours représente **20,1%** du budget pour les prestations de **2031**.

Pour la rédaction du prochain plan de gestion, le personnel employé représente **33,3%** du budget pour les prestations de **2036** et **37,1%** pour celles de **2037**.

Au total ces **recrutements** représentent **7% du budget total des prestations** sur les 12 années de plan de gestion.

Tableau 6 : Bilan des budgets des moyens humains et prestations prévisionnels par OLT et par année

Enjeu/FCR	Type	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	Sous-total dépenses (€)	Total
OLT I	Tps.	9 454,50 €	8 690,50 €	10 822,50 €	15 107,50 €	8 677,50 €	8 287,50 €	8 287,50 €	7 507,50 €	8 092,50 €	6 900,00 €	7 700,00 €	6 400,00 €	105 927,50 €	447 667,50 €
	Prest.	28 775,00 €	34 375,00 €	24 865,00 €	34 775,00 €	26 325,00 €	33 175,00 €	23 775,00 €	25 775,00 €	40 025,00 €	23 875,00 €	22 125,00 €	23 875,00 €	341 740,00 €	
OLT II	Tps.	11 078,00 €	18 920,00 €	15 210,00 €	15 015,00 €	11 310,00 €	10 530,00 €	12 285,00 €	13 065,00 €	11 700,00 €	13 000,00 €	11 600,00 €	12 200,00 €	155 913,00 €	288 703,00 €
	Prest.	16 250,00 €	11 540,00 €	15 540,00 €	11 940,00 €	8 140,00 €	4 340,00 €	7 240,00 €	25 740,00 €	4 240,00 €	11 340,00 €	7 840,00 €	8 340,00 €	132 790,00 €	
OLT III	Tps.	2 387,50 €	1 910,00 €	2 145,00 €	975,00 €	1 950,00 €	975,00 €	1 267,50 €	2 145,00 €	1 365,00 €	2 000,00 €	1 600,00 €	1 000,00 €	19 720,00 €	186 420,00 €
	Prest.	31 500,00 €	10 200,00 €	9 200,00 €	2 500,00 €	22 500,00 €	2 500,00 €	7 500,00 €	34 650,00 €	18 650,00 €	14 500,00 €	10 500,00 €	2 500,00 €	166 700,00 €	
OLT IV	Tps.	5 634,50 €	6 398,50 €	6 727,50 €	6 922,50 €	9 487,50 €	5 850,00 €	4 290,00 €	4 095,00 €	3 510,00 €	8 850,00 €	2 400,00 €	4 400,00 €	68 565,50 €	267 115,50 €
	Prest.	9 000,00 €	27 000,00 €	25 200,00 €	27 000,00 €	14 500,00 €	19 950,00 €	18 750,00 €	6 000,00 €	10 200,00 €	24 750,00 €	9 000,00 €	7 200,00 €	198 550,00 €	
OLT V	Tps.	6 589,50 €	6 303,00 €	6 435,00 €	6 240,00 €	6 240,00 €	9 165,00 €	8 775,00 €	6 240,00 €	6 240,00 €	10 400,00 €	11 400,00 €	20 400,00 €	104 427,50 €	193 645,50 €
	Prest.	8 250,00 €	920,00 €	1 780,00 €	820,00 €	370,00 €	15 538,00 €	10 220,00 €	570,00 €	290,00 €	120,00 €	25 180,00 €	25 100,00 €	89 218,00 €	
<b>Sous-Total temps</b>		<b>35 144,00 €</b>	<b>42 222,00 €</b>	<b>41 340,00 €</b>	<b>44 260,00 €</b>	<b>37 665,00 €</b>	<b>34 807,50 €</b>	<b>34 905,00 €</b>	<b>32 077,50 €</b>	<b>31 882,50 €</b>	<b>40 150,00 €</b>	<b>35 700,00 €</b>	<b>44 400,00 €</b>		<b>454 553,50 €</b>
<b>Total presta</b>		<b>94 075,00 €</b>	<b>84 035,00 €</b>	<b>76 585,00 €</b>	<b>77 035,00 €</b>	<b>71 835,00 €</b>	<b>75 563,00 €</b>	<b>67 485,00 €</b>	<b>92 735,00 €</b>	<b>73 405,00 €</b>	<b>74 585,00 €</b>	<b>74 645,00 €</b>	<b>67 015,00 €</b>		<b>928 998,00 €</b>
<b>Total</b>		<b>129 219,00 €</b>	<b>126 257,00 €</b>	<b>117 925,00 €</b>	<b>121 295,00 €</b>	<b>109 500,00 €</b>	<b>110 370,50 €</b>	<b>102 390,00 €</b>	<b>124 812,50 €</b>	<b>105 287,50 €</b>	<b>114 735,00 €</b>	<b>110 345,00 €</b>	<b>111 415,00 €</b>		<b>1 383 551,50 €</b>

Tableau 7 : Bilan du budget total du plan de gestion par OLT

OLT	Moyens humains	Prestations	Total
OLT I	105 927,50 €	341 740,00 €	<b>447 667,50 €</b>
OLT II	155 913,00 €	132 790,00 €	<b>288 703,00 €</b>
OLT III	19 720,00 €	166 700,00 €	<b>186 420,00 €</b>
OLT IV	68 565,50 €	198 550,00 €	<b>267 115,50 €</b>
OLT V	104 427,50 €	89 218,00 €	<b>193 645,50 €</b>
<b>Total</b>	<b>454 553,50 €</b>	<b>928 998,00 €</b>	<b>1 383 551,50 €</b>

## B.6 LE REGISTRE DES OPÉRATIONS

Description des rubriques des fiches opérations :

**Description et localisation** : l'opération est décrite dans les grandes lignes, avec parfois une explication du contexte selon l'action.

**Résultats attendus** : conditions à remplir pour atteindre les objectifs opérationnels

**Méthodologie** : grandes lignes de la méthodologie pour la réalisation de l'opération. Les protocoles sont indiqués dans cette partie de manière simplifiée, ainsi que des détails sur la période de réalisation de l'action et parfois leur coût.

**Période d'intervention** : rappel de la fréquence à laquelle l'opération sera réalisée.

**Calendrier prévisionnel** : les années d'interventions pour l'opération concernée sont renseignées dans cette partie. Il est possible que les périodes effectives diffèrent légèrement des périodes indiquées selon les conditions budgétaires, humaines ou matérielles.

**Indicateurs d'état** : mesurent l'état d'un enjeu à un instant donné. Ils permettent de voir si l'on progresse globalement vers l'objectif à long terme rédigé pour cet enjeu.

**Indicateurs de pression** : mesurent l'efficacité des efforts mis en œuvre pour gérer les pressions identifiées. Ils indiquent si l'on a atteint l'objectif opérationnel auquel ils sont rattachés

**Métriques** : c'est un indicateur mesurable qui permet d'évaluer si les objectifs de gestion sont atteints.

**Actions associées** : mise en relation avec les opérations du plan de gestion liées à l'opération concernée

**Lien autres documents de gestion** : renseigne le lien entre les objectifs et fiches actions du PG de la RNR du Marais communal du Poiré-sur-Velluire, et ceux de documents de gestion s'appliquant au site (Charte PNR Marais poitevin, SRB, SNB, Contrat de marais, DOCOB...). Il est ainsi plus aisément de repérer les objectifs communs que partage le gestionnaire de la RNR avec les entités dans lesquelles elle s'inscrit.

**Mise en œuvre, partenaire et prestataires** : liste non exhaustive des entités qui participent à l'opération avec le détail de l'entité responsable de l'action et les entités partenaires.

**Nature des dépenses** : source des dépenses estimée par le gestionnaire, les dépenses identifiées sont non exhaustives et peuvent se voir allégées.

Tableau 8 : Sommaire des opérations du plan de gestion

Code	OLT	Intitulé des opérations	Page
<b>Connaissance et suivi du patrimoine naturel et des activités humaines (CS)</b>			
CS1	I	Suivi de l'état de conservation et de l'évolution des habitats	40
CS2	I	Suivi de la flore patrimoniale	41
CS3	I	Suivi de l'avifaune nicheuse	42
CS4	I	Suivi décadaire des oiseaux d'eau hivernants et migrateurs	44
CS5	I	Suivi des peuplements d'odonates	45
CS6	I	Suivi des peuplements d'amphibiens	47
CS7	I	Suivi des peuplements d'orthoptères	49
CS8	I	Suivi des peuplements d'arachnides	51
CS9	I	Suivi des paramètres météorologiques de la station de la RNR	52
CS10	I	Cartographie des zones de pâturage en fonction de la pression de pâturage	53
CS11	I	Suivi sanitaire des animaux et de l'impact des produits utilisés	54
CS12	I	Suivi des coléoptères coprophages	56
CS13	I	Suivi des niveaux d'eau des baisses et des fossés de la RNR	58
CS14	I	Cartographie des espèces exotiques envahissantes végétales	59
CS15	II	Mise en place d'un compteur et suivi de la fréquentation et de l'intérêt du site hors animations	60
CS16	II	Réalisation d'un diagnostic d'ancrage territorial (DAT)	61
CS17	II	Suivi photographique du paysage	62
CS18	II	Suivi des actions réalisées par les prestataires et partenaires sur la RNR	63
CS19	IV	Suivi de la macrofaune aquatique	64
CS20	IV	Suivi des herbiers aquatiques du réseau hydraulique	66
CS21	IV	Suivi de la qualité de l'eau des fossés	68
CS22	IV	Suivi du peuplement piscicole des fossés et du brochet dans la baisse de Morusson	69
CS23	IV	Suivi des espèces de mammifères remarquables	71
CS24	IV	Inventaire des Lépidoptères hétérocères	72
CS25	IV	Inventaire des mollusques aquatiques	73
CS26	IV	Suivi des reptiles	74
CS27	IV	Veille du Cuivré des Marais sur la parcelle ZL61	76
CS28	IV	Révision régulière du Vade-mecum des suivis biologiques de la RNR	77
CS29	IV	Suivi de la valeur fourragère de la prairie du communal	78
CS30	IV	Mise en place de placettes multitaxons sur la RNR	79
CS31	IV	Etude de la formation et de la dynamique des mottureaux	80
CS32	IV	Diagnostic de vulnérabilité et d'opportunités de la RNR face aux changements climatiques et ses effets (Natur'Adapt)	82
<b>Intervention sur le patrimoine naturel (IP)</b>			
IP1	I	Gestion et entretien des infrastructures hydrauliques intra RNR	85
IP2	I	Gestion des espèces exotiques envahissantes	87
IP3	I	Entretien des chardons, ligneux et ronciers sur la RNR	88
IP4	III	Entretien et restauration des abreuvoirs	90
IP5	III	Entretien des clôtures	92

IP6	III	Entretien de la ripisylve entourant la RNR	94
IP7	III	Amélioration des parcs de contention	95
IP8	III	Renforcement et entretien des circuits de circulation de la RNR	97
<b>Création de support de communication et de pédagogie (CC)</b>			
CC1	II	Mise en place de divers supports d'information et de sensibilisation	101
CC2	II	Mise en valeur de la Réserve via différents canaux de communication	103
CC3	II	Elaboration de nouveaux outils de vulgarisation, supports et outils pédagogiques	104
<b>Prestation d'accueil, d'animation et de sensibilisation (PA)</b>			
PA1	II	Organisation d'animations pour différents publics	107
PA2	II	Organisation de l'ouverture du communal	109
<b>Création et entretien des infrastructures (CI)</b>			
CI1	II	Entretien et mise en sécurité des infrastructures d'accueil de la RNR	111
CI2	V	Entretien et renouvellement des équipements et matériels nécessaires à la gestion et aux suivis naturalistes	113
<b>Surveillance du territoire et police de l'environnement (SP)</b>			
SP1	I	Surveillance de la RNR	115
<b>Management et soutien (MS)</b>			
MS1	I	Suivi et organisation de l'activité pastorale sur la prairie communale	117
MS2	I	Adaptation de certaines pratiques agricoles aux enjeux biologiques	118
MS3	II	Participation aux réunions des différentes instances territoriales du Marais poitevin	120
MS4	II	Participation à la vie du réseau de gestionnaires de Réserves Naturelles et de sites gérés à vocation conservatoire en Marais poitevin et en Région Pays de la Loire	121
MS5	III	Maintien d'un pâturage plurispécifique collectif, non parcellisé et collaboratif sur la prairie communale	122
MS6	IV	Prise en compte dans la gestion de l'intérêt écologique des parcelles annexées et des délaissés de la RNR	124
MS7	V	Rédaction des rapports annuels d'activités et organisation du Comité consultatif	126
MS8	V	Relations et concertation avec la Mairie et les partenaires locaux	127
MS9	V	Evaluations du plan de gestion et rédaction du nouveau plan de gestion	128
MS10	V	Bancarisation et analyse des données collectées sur la Réserve	129
MS11	V	Gestion du suivi administratif et financier de la Réserve	130
MS12	V	Formation permanente de l'équipe de gestion et encadrement	131
MS13	V	Suivi des projets d'aménagements en périphérie de la Réserve	132
MS14	V	Participation à la mise en place de la réglementation et de la gestion de l'eau sur le territoire	133
MS15	V	Veille à la préservation des entités connectées à la RNR	134
<b>Participation à la recherche (PR)</b>			
PR1	IV	Participation à des programmes de recherche	137



**CS**

**Connaissance et Suivi du patrimoine naturel**

Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire- Fiche action																			
Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO								
CS1	Suivi de l'état de conservation et de l'évolution des habitats								1	I	-								
Description																			
Afin de comprendre l'évolution du site et l'impact de la gestion sur les habitats, un suivi cartographique est mis en place depuis 2017. Il permet de comprendre l'évolution spatiale des cortèges. Il est important de développer l'analyse de la composition des groupements floristiques afin de préciser l'état de conservation des habitats. Certains secteurs restent également non cartographiés notamment les habitats de bordures de la réserve.																			
<b>Localisation :</b> marais communal, ses bordures et les parcelles annexes																			
Résultats attendus																			
Bon état de conservation de l'habitat "Prairies subhalophiles thermo-atlantiques HIC 1410-3" et des habitats amphibiens associés (vasières dénudées et herbiers temporaires à Renoncules aquatiques)																			
Méthodologie																			
<b>2026 :</b> les relevés 2017 et 2024 seront revus afin d'être rattachés à la typologie EUNIS. L'analyse de la composition des habitats et de leur état de conservation sera également réalisée.																			
<b>2034 :</b> réalisation d'une cartographie des habitats prairiaux à l'aide de 49 relevés phytosociologiques répartis sur la prairie communale et sur la parcelle aux oies (ZL61). Des relevés complémentaires seront réalisés afin de préciser cette cartographie et d'en établir une pour les ripisylves, les milieux de bordure et la parcelle du Puit Coiffé (ZK224).																			
La cartographie des habitats sera réalisée au 1 : 9000 <sup>ème</sup> , sur la base de la typologie des habitats établie grâce aux relevés de végétation.																			
La présence de <i>Leontodon hispidus</i> devra être vérifiée.																			
La méthodologie complète est décrite et consultable dans le <i>Vade mecum</i> .																			
Période d'intervention																			
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc								
		Prépa.	Relevé	Relevé	Relevé	Relevé			Rendu	Rendu									
Calendrier prévisionnel																			
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037							
Moyen humain (jour)	5+3							1	4+1	2									
Prestation	5 000€								16 000€										
Coût annuel	6528€							195€	16 975€	400€									
Indicateurs d'État			Métriques					Etat de référence											
Évolution de la répartition des habitats			Surface par habitat					MA : 0,91 ha Hi : 2,87 ha Hm : 2,87 ha Hs : 3,17 ha Mhcd : 16,60 ha Mhjg : 0,71 ha											
Cortèges floristiques des habitats prairiaux			Proportion de placette avec une bonne dynamique					Mh : 84,25 ha Mo : 21,08 ha M : 54,22 ha Mr : 25,47 ha Mj : 3,75 ha											
Actions associées			CS2 Plantes patrimoniales, CS9 Météorologie, CS10 Pâturage, CS13 Niveaux d'eau, MS10 Bancarisation																
Lien autres documents de gestion			Charte PNR Marais poitevin, Stratégie régionale et nationale de Biodiversité, Contrat de marais <u>Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</u> n°26 « Observatoire du patrimoine naturel MP » n°27 « Cartographie et suivi des habitats naturels »																
Mise en œuvre, partenaires et prestataires			<b>Mise en œuvre :</b> gestionnaire ( <i>temps conservatrice et agent PNR</i> ) Partenaires : CBN Brest, les RN Marais poitevin, EPMP Prestataires : Botaniste 14 j de relevés + 6 j de rapport et traitement des données x 800€/jour																
Financement possible			Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune																
Indicateurs de réponse			Réalisation du suivi, rapport d'étude, cartographie des habitats																

Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire- Fiche action																			
Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO								
CS2	Suivi de la flore patrimoniale								1	I	-								
Description																			
Les différents suivis floristiques réalisés sur la réserve ont recensé 214 espèces floristiques. 11 espèces patrimoniales représentent un enjeu pour la réserve. Il est primordial de suivre leur répartition et l'importance des stations au cours du plan de gestion. En effet, on remarque pour certaines plantes de fortes variations entre 2017 et 2024 tant au niveau de la répartition des stations qu'au niveau de l'abondance de chaque espèce. Il est actuellement difficile d'estimer la cause de ces variations.																			
Une attention particulière devra être donnée aux espèces les plus sensibles comme : <i>Bupleurum tenuissimum</i> , <i>Cardamine parviflora</i> , <i>Cerestium dubium</i> , <i>Inula britannica</i> . Ces espèces sont en régression ou n'ont pas été revues entre 2017 et 2024. Cependant, les particularités météorologiques de 2024 et le manque de répétition de l'inventaire ne nous permettent pas de comprendre si la régression de ces plantes est liée aux variations climatiques interannuelles ou à la gestion du site. Il sera intéressant de s'appuyer sur le travail de suivi annuel mené par la RNR Marais de la Vacherie sur plusieurs plantes patrimoniales afin d'évaluer les variations interannuelles de ces espèces.																			
<b>Localisation :</b> marais communal, ses bordures et les parcelles annexes																			
<b>Résultats attendus</b>																			
Bon état de conservation et dynamique favorable des populations de flore patrimoniale prioritaire.																			
<b>Méthodologie</b>																			
Tous les 5 ans, les stations connues depuis 2007 sont prospectées pour l' <b>ensemble des plantes patrimoniales</b> , la superficie de la station et le nombre de pieds sont notés.																			
Par ailleurs, chaque année, une <b>prospection sera ciblée</b> sur les stations connues de 2 ou 3 espèces parmi les plus sensibles. La méthodologie complète est décrite et consultable dans le <i>Vade mecum</i> .																			
<b>Période d'intervention</b>																			
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc								
		Relevés	Relevés	Relevés	Relevés	Relevés	Relevés		Carto.	Carto.									
<b>Calendrier prévisionnel</b>																			
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037							
Moyen humain (jour)	0,5+2	0,5+2	0,5+2	1+2	0,5+2	0,5+2	0,5+2	0,5+2	1+2	0,5+2	0,5+2	2							
Prestation				4 000€					4 000€										
Coût annuel	477,5€	477,5€	487,5€	4 487,5€	487,5€	487,5€	487,5€	487,5€	4 487,5€	500€	500€	400€							
<b>Indicateurs d'Etat</b>			<b>Métriques</b>				<b>Etat de référence</b>												
Flore patrimoniale			Nombre de stations et/ou surface des stations (m <sup>2</sup> ) et/ou nombre d'individus (en fonction des espèces).				Inventaires 2007, 2017 et 2024												
			Nombre de mailles occupées/espèce				/												
<b>Actions associées</b>			CS1 Cartographie habitats, CS9 Météorologie, CS10 Pâturage, CS13 Niveaux d'eau, MS10 Bancarisation																
<b>Lien autres documents de gestion</b>			Charte PNR Marais poitevin, Stratégie régionale et nationale de Biodiversité, Contrat de marais <b>Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</b> n°18 « Localiser et préserver la flore patrimoniale » n°26 « Observatoire du patrimoine naturel MP »																
<b>Mise en œuvre, partenaires et prestataires</b>			<b>Mise en œuvre</b> : gestionnaire ( <i>temps conservatrice et agent PNR</i> ) <b>Partenaires</b> : CBN Brest, les RN Marais poitevin, EPMP <b>Prestataires</b> : Botaniste 4 jours de relevés et 1 jour de rapport x 800/jour																
<b>Financement possible</b>			Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune.																
<b>Indicateurs de réponse</b>			Réalisation du suivi, rapport d'étude et cartographie																

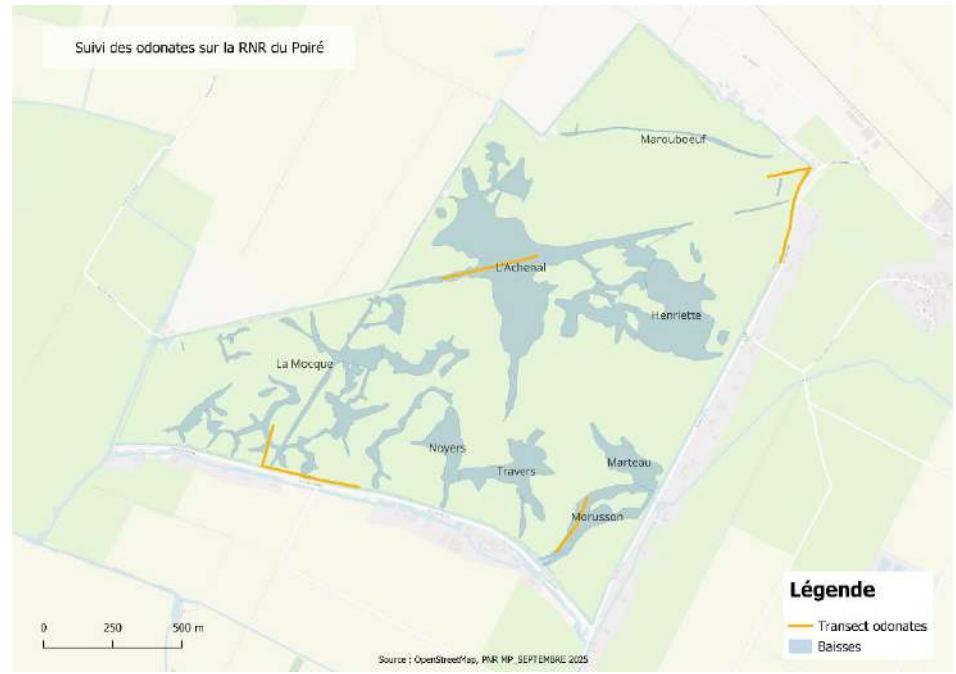
Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire- Fiche action															
Code	Intitulé de l'opération						Priorité	OLT	OO						
CS3	Suivi de l'avifaune nicheuse						1	I	-						
Description															
<p>Le marais communal du Poiré-sur-Velluire joue un rôle important pour l'avifaune nicheuse. Les ripisylves sont des endroits de choix pour les passereaux et la prairie humide est un lieu privilégié pour les limicoles, anatidés et passereaux prairiaux. Bien que le nombre de couples accueilli ne soit pas très important et variable selon les années, la réserve a une responsabilité pour la préservation de certaines. L'amélioration de la gestion de l'eau a permis d'améliorer l'attractivité du site pour le Vanneau huppé, l'Échasse blanche et le Chevalier gambette.</p> <p>Les deux suivis existants (limicoles et STOC) seront poursuivis et un nouveau suivi devra être mis en place pour mieux évaluer les passereaux prairiaux (Alouette des champs, Tarier pâtre, Bergeronnette printanière, etc.). Ces suivis visent à analyser l'évolution spatiale et quantitative de l'avifaune nicheuse et à en évaluer les liens avec les pratiques de gestion.</p> <p>Pour le suivi existant (hors STOC), il existe un biais car tous les points d'observation sont localisés en bordure de la RNR (comportant les observatoires) et excluent la zone nord-ouest du marais communal difficile d'accès. Le centre du communal notamment la Basse de l'Achenal, la ripisylve et les fossés nord-ouest sont sous évalués. L'observation en hauteur depuis les plateformes a déjà permis d'atténuer ce biais mais ne couvre pas tout le communal. Il s'agira d'ajouter des transects au sein de la prairie pour davantage limiter ce biais.</p>															
<b>Localisation :</b> marais communal et ses bordures															
Résultats attendus															
Amélioration de l'abondance et de la richesse spécifique des populations nicheuses d'oiseaux d'eau et des passereaux prairiaux.															
Méthodologie															
Le suivi de l'avifaune nicheuse s'effectue grâce à plusieurs protocoles au cours de la période de reproduction :															
<p>-<b>Suivi décadaire</b> : 1 passage toutes les deux semaines entre le 21 mars et le 20 juillet autour du marais communal avec 6 points d'observations minimum pour quantifier et localiser les espèces nicheuses en particulier les anatidés, les limicoles, les cigognes, les cormorans et les rapaces.</p> <p>-Réaliser le suivi <b>STOC</b> sur 10 points d'écoutes (voir carte). Deux passages seront réalisés : un premier entre le 1<sup>er</sup> avril et le 8 mai et un second entre le 9 mai et le 15 juin.</p> <p>-Deux transects supplémentaires seront réalisés sur la prairie afin d'identifier les <b>passereaux prairiaux</b> nicheurs et de limiter le biais d'observation des autres suivis. Leur localisation reste à définir.</p>															
Les <b>observations aléatoires</b> permettant d'identifier des couples nicheurs ou des réussites de reproduction sont prises en compte lors des analyses. La méthodologie complète est décrite et consultable dans le <i>Vade mecum</i> .															
Période d'intervention															
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc				
Rapport		Suivi	Suivi	Suivi	Suivi	Suivi									
Calendrier prévisionnel															
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037			
Moyen humain (jour)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			
Prestation	4 125€	4 125€	4 125€	4 125€	4 125€	4 125€	4 125€	4 125€	4 125€	4 125€	4 125€	4 125€			
Coût annuel	4 316€	4 316€	4 320€	4 320€	4 320€	4 320€	4 320€	4 320€	4 320€	4 325€	4 325€	4 325€			
Indicateurs d'État				Métriques				État de référence							
Avifaune nicheuse				Nombre de couples nicheurs/an/espèce				Échasse blanche : 5 (2025) Barge à queue noire : / Chevalier gambette : 1 (2025) Vanneau huppé : 9 (2024)							
				Nombre de chanteurs (passereaux prairiaux)				/							
				Nombre de chanteurs (STOC)				Rapports annuels (depuis 2020)							
Actions associées			CS4 Avifaune hivernante, CS9 Météorologie, CS10 Pâturage, CS13 Niveau d'eau, MS10 Bancarisation												

Lien autres documents de gestion	Charte PNR Marais poitevin, Stratégie régionale et nationale de Biodiversité, Contrat de marais, PNG des limicoles prairiaux <b>Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</b> n°17 « Préserver les anatidés et limicoles nicheurs, hivernants et migrateurs » n°26 « Observatoire du patrimoine naturel MP »
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<b>Mise en œuvre</b> : gestionnaire ( <i>temps conservatrice</i> ) <b>Partenaires</b> : CNRS, INRAE, les RN Marais poitevin, LPO, LPO 85, OFB. <b>Prestataires</b> : <i>4 jours de suivi + 1,5 jours de rapport et analyse x 750 €/jour</i>
Financement possible	Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune.
Indicateurs de réponse	Réalisation du suivi, cartographie de l'avifaune et des couples nicheurs
Cartographie	<p>Localisation des points d'écoute STOC de la RNR du Poiré</p> <p>Source : OpenStreetMap, PNR MP, SEPTEMBRE 2025</p> <p><b>Légende</b></p> <p>Point d'écoute STOC</p>

Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire- Fiche action																				
Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO									
CS4	Suivi décadaire des oiseaux d'eau hivernants et migrateurs								1	I	-									
Description																				
<p>Le marais communal accueille de nombreux limicoles et anatidés en hivernage et en migration. Les populations d'oiseaux sont suivies depuis 1974 (comptage mensuel). Le comptage décadaire des oiseaux d'eau, en place depuis 2020, permet de suivre l'attractivité de la réserve et l'impact de la gestion de l'eau sur les espèces. Un comptage décadaire sur deux est coordonné avec le comptage mensuel des marais communaux. Cela permet d'intégrer les comptages de la réserve avec ceux de l'OPN Marais poitevin.</p> <p>Un comptage par an est également synchronisé avec le recensement international « Wetland ».</p>																				
<b>Localisation :</b> marais communal et ses bordures																				
Résultats attendus																				
Amélioration de la capacité d'accueil de l'avifaune migratrice et hivernante.																				
Méthodologie																				
<b>Suivi décadaire</b> : réalisation d'un passage toutes les deux semaines avec au moins 6 points d'observation autour de la réserve du 21 juillet au 20 mars. Un comptage sur deux doit être synchronisé avec le comptage mensuel des marais communaux et un par an avec le comptage Wetland (date fixée internationalement vers la mi-janvier).																				
La méthodologie complète est décrite et consultable dans le <i>Vade mecum</i> .																				
Période d'intervention																				
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc									
Suivi et rapport	Suivi	Suivi					Suivi	Suivi	Suivi	Suivi	Suivi									
Calendrier prévisionnel																				
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037								
Moyen humain (jour)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1								
Prestation	6 000€	6 000€	6 000€	6 000€	6 000€	6 000€	6 000€	6 000€	6 000€	6 000€	6 000€	6 000€								
Coût annuel	6 195€	6 195€	6 195€	6 195€	6 195€	6 195€	6 195€	6 195€	6 195€	6 200€	6 200€	6 200€								
Indicateurs d'État			Métriques					État de référence												
Évolution des effectifs maximaux périodiques des oiseaux d'eau			Nombre cumulé d'anatidés en hivernage, limicoles en hivernage, anatidés en période prénuptiale, limicoles en période prénuptiale, anatidés en période postnuptiale, limicoles en période postnuptiale					Rapports annuels 2020-2025												
Actions associées		CS3 avifaune nicheuse, CS9 Météorologie, CS10 Pâturage, CS13 Niveaux d'eau, MS10 Bancarisation																		
Lien autres documents de gestion		Charte PNR Marais poitevin, Stratégie régionale et nationale de Biodiversité, Contrat de marais, PNG des limicoles prairiaux <u>Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</u> n°17 « Préserver les anatidés et limicoles nicheurs, hivernants et migrants » n°26 « Observatoire du patrimoine naturel MP »																		
Mise en œuvre, partenaires et prestataires		Mise en œuvre : gestionnaire ( <i>temps conservatrice</i> ) Partenaires : CNRS, INRAE, les RN Marais poitevin, LPO, OFB, Fédération de chasse, LPO 85. Prestataires : 6 jours de suivi + 2 jours d'analyse et de rédaction de rapport x750€/jour																		
Financement possible		Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune.																		
Indicateurs de réponse		Réalisation du suivi, représentation graphique des effectifs																		

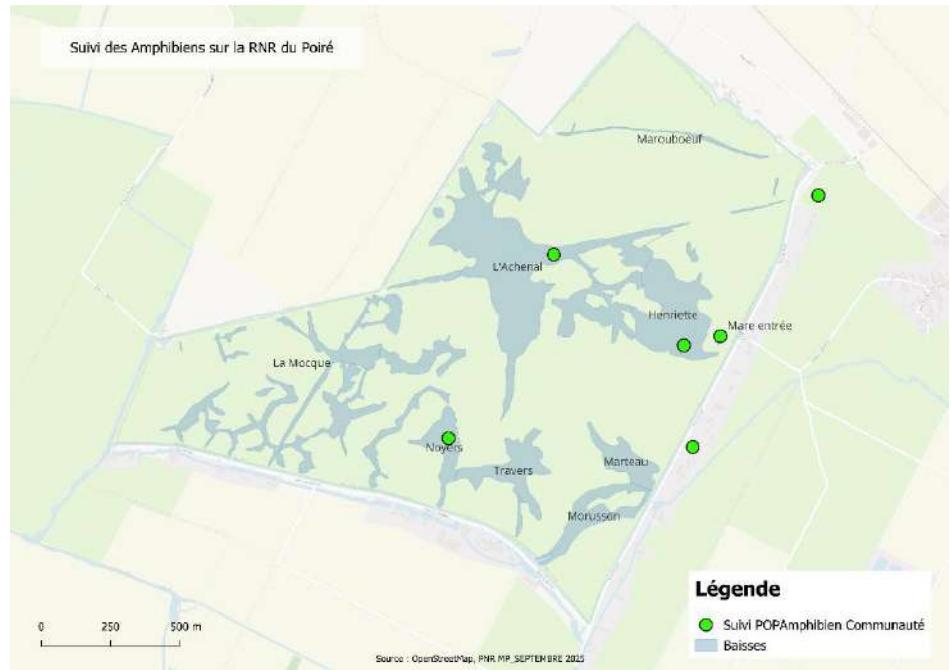
Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire- Fiche action																			
Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO								
CS5	Suivi du peuplement d'odonates								1	I	-								
Description																			
Ce suivi sur le long-terme a pour but de détecter les changements de communautés d'odonates, de composition spécifique, d'occurrence et d'abondance en comparaison interannuelle et inter-sites. Il est actuellement mené sur deux transects situés sur les fossés. Ces transects ne permettent pas d'évaluer les espèces liées aux baisses de la prairie. Des prospections aléatoires ont permis de mettre en avant des cortèges intéressants sur la baie de Morusson et la baie de l'Achenal mais aussi dans la parcelle aux oies.																			
<b>Localisation :</b> marais communal, fossé et parcelles annexes																			
<b>Résultats attendus</b>																			
Les cortèges d'odonates inféodés aux baisses et aux fossés sont en bon état.																			
<b>Méthodologie</b>																			
<b>Suivi des fossés :</b> le suivi s'opère selon le protocole de l'OPN sur deux transects d'une longueur de 500 m, avec un passage par mois de mai à août. La méthodologie complète est décrite et consultable dans le <i>Vade mecum</i> .																			
<b>Suivi des baisses :</b> un suivi sera mis en place sur 2 baisses (Achenal et Morusson) afin de suivre les cortèges d'odonates liés aux baisses de la prairie. La Parcelle aux oies et la Parcelle du Puit coiffé seront également prospectées afin d'évaluer leur richesse spécifique et leur complémentarité avec le marais communal. Le protocole reste à définir pour les baisses et les mares des parcelles annexes. En effet, les réserves du Marais poitevin utilisent les protocoles : LigerO/RôMéO, OPN et STELI. Il s'agira de trouver le protocole permettant la meilleure comparaison avec les autres sites mais surtout convenant le mieux aux enjeux de la réserve.																			
Ce suivi sera réalisé en régie tous les 2 ans.																			
<b>Période d'intervention</b>																			
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc								
				Relevés	Relevés	Relevés	Relevés	Analyses	Analyses										
<b>Calendrier prévisionnel</b>																			
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037							
Moyen humain (jour)	5,5		5,5		5,5		5,5		5,5		5,5								
Prestation																			
Coût annuel	1 050,5€		1 072,5€		1 072,5€		1 072,5€		1 072,5€		1 100€								
<b>Indicateurs d'Etat</b>				<b>Métriques</b>				<b>Etat de référence</b>											
Odonates				Abondance et richesse spécifique				14 espèces											
<b>Actions associées</b>			CS13 Niveaux d'eau, MS10 Bancarisation, MS15 Parcelles annexes																
<b>Lien autres documents de gestion</b>			Charte PNR Marais poitevin, Stratégie régionale et nationale de Biodiversité, Contrat de marais, PNA Odonates <u>Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</u> n°26 « Observatoire du patrimoine naturel MP »																
<b>Mise en œuvre, partenaires et prestataires</b>			Mise en œuvre : gestionnaire ( <i>temps conservatrice</i> ) Partenaires : EPMP, RN Marais poitevin, DSNE, LPO 85, SFO, FMA, LPO, GRETIA																
<b>Financement possible</b>			Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune.																
<b>Indicateurs de réponse</b>			Réalisation du suivi, représentation graphique des données																

## Cartographie



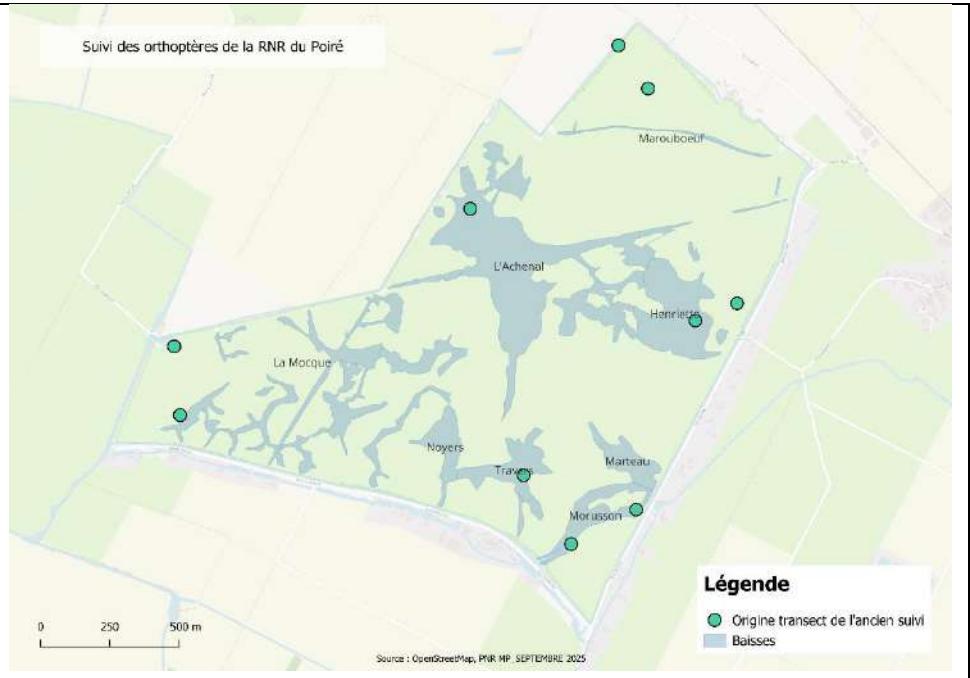
Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire- Fiche action																			
Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO								
CS6	Suivi des peuplements d'amphibiens								1	I	-								
Description																			
<p>A l'échelle du Marais poitevin, les suivis OPN des communautés d'amphibiens montrent un déclin. Plusieurs causes sont avancées : qualité de l'eau, hydropériode pour les milieux temporaires, développement de l'Écrevisse de Louisiane, etc. Le constat se fait également sur de nombreux sites protégés de prairie subhalophile.</p> <p>En 2022, la sécheresse a fortement compromis la reproduction des amphibiens sur la réserve. En 2023 les populations ont très bien réagi avec l'observation d'un grand nombre de têtards. Les écrevisses, quant à elles, étaient presque absentes des baisses pendant 2 ans avant de revenir en 2025 où la reproduction des amphibiens a été moins importante malgré des niveaux d'eau favorables. Ces observations ne sont pas partagées par tous les sites qui ont eu un retour très rapide de l'écrevisse. Il est important de poursuivre le suivi des amphibiens annuellement car les variations interannuelles sont intéressantes à comparer. Il s'agira notamment d'évaluer la pérennité du Pélodonte ponctué sur le site.</p> <p>Le Lépidure <i>Lepidurus apus</i>- est présent sur la RNR et régulièrement observé. Il sera recherché en même temps que les amphibiens sur les passages d'avril.</p>																			
<b>Localisation :</b> marais communal et parcelles annexes																			
<b>Résultats attendus</b>																			
Accomplissement des cycles de reproduction.																			
<b>Méthodologie</b>																			
<p><b>Suivi des amphibiens dans les baisses :</b> réalisation chaque année du protocole POPAmphibien Communauté dans la Mare d'entrée, la Basse d'Henriette, la Basse de l'Achenal et la Basse de Noyers. Un passage nocturne avec point d'écoute (il permet de mieux détecter les rainettes) et 3 passages diurnes.</p> <p><b>Suivi des amphibiens dans les mares des parcelles annexes :</b> mise en place tous les deux ans du protocole POPAmphibien dans la mare de la parcelle aux oies et de celle du Puit coiffé. Le premier passage pourra être plus précoce afin de détecter la Grenouille agile.</p> <p>Le nombre d'Écrevisses de Louisiane capturées dans les baisses et dans les mares doit systématiquement être noté.</p> <p>Métrie logique complète consultable dans le <i>Vade mecum</i> et le protocole de la SHF.</p>																			
<b>Période d'intervention</b>																			
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc								
	Relevés	Relevés	Relevés	Relevés			Analyses	Analyses											
<b>Calendrier prévisionnel</b>																			
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036								
Moyen humain (jour)	3	2,5	3	2,5	3	2,5	3	2,5	3	2,5	3								
Prestation																			
Coût annuel	573€	477€	585€	487,5€	585€	487,5€	585€	487,5€	585€	500€	600€								
<b>Indicateurs d'Etat</b>			<b>Métriques</b>				<b>Etat de référence</b>												
Diversité des populations d'Amphibiens			Richesse spécifique				5 espèces se reproduisent dans les baisses												
<b>Actions associées</b>			CS9 Météorologie, CS13 Niveaux d'eau, MS10 Bancarisation, MS15 Parcelles annexes																
<b>Lien autres documents de gestion</b>			Charte PNR Marais poitevin, Stratégie régionale et nationale de Biodiversité, Contrat de marais <u>Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</u> n°26 « Observatoire du patrimoine naturel MP »																
<b>Mise en œuvre, partenaires et prestataires</b>			Mise en œuvre : gestionnaire ( <i>temps conservatrice</i> ) Partenaires : EPMP, RN Marais poitevin, SHF, Obios, LPO 85, LPO, OFB																
<b>Financement possible</b>			Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune.																
<b>Indicateurs de réponse</b>			Réalisation du suivi, représentation graphique des données																

## Cartographie



Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire- Fiche action																				
Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO									
CS7	Suivi du peuplement d'orthoptères								2	I	-									
Description																				
Trois inventaires ont été menés sur le communal (2021, 2023 et 2025). Ils ont permis de faire un état des lieux des espèces sur le communal. Il s'avère que les orthoptères sont assez peu abondants et que les groupements sont peu diversifiés du fait de l'homogénéité des habitats. Afin de mieux appréhender la répartition des groupements en fonction des habitats présents sur la réserve le protocole sera changé et les points de relevés seront placés sur les zones de placettes multitaxons.																				
<b>Localisation :</b> marais communal																				
Résultats attendus																				
Maintien de la richesse spécifique actuelle.																				
Méthodologie																				
Définition de nouveaux points d'échantillonnage afin de sonder les différents habitats de la réserve naturelle. Les points seront placés sur les placettes multitaxons dont l'emplacement reste à définir. Le protocole sera harmonisé avec celui des autres réserves du Marais poitevin. Des quadrats seront réalisés au niveau des placettes et seront complétés par les transects déjà existants en zones de bordure. Les passages seront réalisés entre mai et octobre (nombre à définir).																				
Période d'intervention																				
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc									
				Relevés	Relevés	Relevés	Relevés	Relevés	Relevés	Analyses										
Calendrier prévisionnel																				
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036									
Moyen humain (jour)		2		2		2		2		2										
Prestation		3 750€		3 750€		3 750€		3 750€		3 750€										
Coût annuel		4 132€		4 140€		4 140€		4 140€		4 150€										
Indicateurs d'Etat			Métriques				État de référence													
Évolution des cortèges d'orthoptères			Nombre d'espèces patrimoniales				3 (2023)													
			Nombre d'espèces total				15 (2023)													
Actions associées		CS30 placettes multitaxons, CS10 Pâturage, MS10 Bancarisation																		
Lien autres documents de gestion		Charte PNR Marais poitevin, Stratégie régionale et nationale de Biodiversité, Contrat de marais <u>Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</u> n°26 « Observatoire du patrimoine naturel MP »																		
Mise en œuvre, partenaires et prestataires		Mise en œuvre : gestionnaire ( <i>temps conservatrice</i> ) Partenaires : RN Marais poitevin, GRETIA, LPO 85, DSNE, LPO Prestataire : 5 jours de suivi et analyse x750€/jour																		
Financement possible		Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune.																		
Indicateurs de réponse		Réalisation du suivi, cartographie et rapport d'étude																		

## Cartographie



Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire- Fiche action																				
Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO									
CS8	Suivi des peuplements d'arachnides								2	I	-									
Description																				
Les milieux prairiaux au sein du Marais poitevin ne sont pas les habitats les plus riches en arachnides. Cependant, d'après l'OPN, les prairies humides subsaumâtres semblent abriter des espèces spécialistes. Un premier inventaire a été réalisé en 2023 sur la réserve du Poiré. Il est à compléter afin de mieux connaître les différents cortèges d'arachnides et opilions présents sur le communal. Les connaissances sur le cortège d'arachnides renseignent sur la diversité végétale et la qualité de l'habitat.																				
<b>Localisation :</b> marais communal																				
Résultats attendus																				
Maintien de la richesse spécifique actuelle.																				
Méthodologie																				
L'inventaire s'effectuera sur les placettes multitaxons (à définir) et non plus sur le plan d'échantillonnage appliqué en 2023. Plusieurs méthodes d'inventaire seront combinées (barber, filet fauchoir, aspirateur, etc.) afin de réaliser un inventaire complet et de suivre la stabilité des cortèges sur les différents habitats.																				
Période d'intervention																				
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc									
				Relevés	Relevés	Relevés	Analyses	Analyses	Analyses											
Calendrier prévisionnel																				
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037								
Moyen humain (jour)						3														
Prestation						3 750€														
Coût annuel						8 085€														
Indicateurs d'Etat			Métriques				État de référence													
Arachnides			Abondance et richesse spécifique				62 espèces et 493 individus													
Actions associées		CS30 placettes multitaxons, CS10 Pâturage, MS10 Bancarisation																		
Lien autres documents de gestion		Charte PNR Marais poitevin, Stratégie régionale et nationale de Biodiversité, Contrat de marais <u>Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</u> n°26 « Observatoire du patrimoine naturel MP »																		
Mise en œuvre, partenaires et prestataires		Mise en œuvre : gestionnaire Partenaires : EPMP, RN Marais poitevin, GRETIA Prestataires : 5 jours de suivi, d'analyse et de rédaction du rapport x 750 €/jour																		
Financement possible		Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune.																		
Indicateurs de réponse		Réalisation du suivi, cartographie et rapport d'étude																		

Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire- Fiche action																			
Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO								
CS9	Suivi des paramètres météorologiques de la station de la RNR								1	I	1								
Description																			
Afin de suivre l'évolution des conditions météorologiques et de comprendre la relation de la pluviométrie, du vent et des températures avec les niveaux d'eau de la réserve, une station météo a été installée en 2021. Elle permet de récolter de nombreuses données mais seules celles de pluviométrie sont pour le moment utilisées par manque de temps. La station est installée sur la propriété de riverains. Une convention encadre cet arrangement.																			
<b>Localisation :</b> marais communal et alentours																			
Résultats attendus																			
Connaissance des évolutions météorologiques.																			
Méthodologie																			
Le bon fonctionnement de la station et la valorisation des données nécessitent plusieurs actions :																			
-Les données de la station météo sont récoltées tous les 6 mois minimum.																			
-Les piles de la console doivent être changées 1 fois/an.																			
-Les données de températures, de vent et de pluviométrie sont mises en relation avec les niveaux d'eaux de la réserve.																			
-Il s'agira d'analyser les données récoltées et d'ajouter un capteur de rayonnement sur la station afin de calculer l'évaporation ( <i>cf.CI2</i> )																			
-La convention d'installation de la station chez les riverains devra être renouvelée en 2026.																			
-Les données de la station devront être partagées avec les réseaux de stations météorologiques et devront amender le LIFE Maraisilience.																			
- Il est important de vérifier régulièrement la fonctionnalité de la station et de prévoir le changement de certains éléments. Un budget est réservé dans la <i>CI2</i> .																			
Période d'intervention																			
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc								
Calendrier prévisionnel																			
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036								
Moyen humain (jour)	2	3	2	2	2	2	3	2	2	2	2								
Prestation																			
Coût annuel	382€	573€	390€	390€	390€	390€	585€	390€	390€	400€	400€								
Indicateurs de Pression			Métriques				État de référence												
Évolution des paramètres météorologiques			Valeurs des paramètres suivis				/												
Actions associées			CS13 Niveaux d'eau, CS32 Changement climatique, CI2 Renouvellement équipements																
Lien autres documents de gestion			Charte PNR Marais poitevin, Stratégie régionale et nationale de Biodiversité, Contrat de marais, LIFE Natur'adapt, LIFE Maraisilience <u>Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</u> n°26 « Observatoire du patrimoine naturel MP »																
Mise en œuvre, partenaires et prestataires			Mise en œuvre : gestionnaire ( <i>temps conservatrice</i> ) Partenaires : EPMP, RN Marais poitevin, Météo France																
Financement possible			Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune.																
Indicateurs de réponse			Réalisation du suivi, nombre de paramètres suivis																

Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire- Fiche action																		
Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO							
CS10	Cartographie des zones de pâturage en fonction de la pression de pâturage								2	I	2							
Description																		
<p>Au vu de la taille du communal il est à ce jour compliqué et chronophage de suivre le déplacement des animaux et leur utilisation des parcelles. On constate seulement une forte utilisation de certaines zones et le délaissement d'autres. Mesurer la pression de pâturage et observer l'utilisation des différentes zones de la réserve par les vaches et les chevaux nous permettrait de mieux comprendre les relations entre les troupeaux et les habitats selon les saisons. Connaître l'influence des zones à mottureaux sur le déplacement et l'utilisation de la prairie par les animaux donneraient également des informations supplémentaires.</p> <p>Il faut connaître les déplacements des animaux sur la prairie communale afin de cartographier leurs utilisations de la parcelle en fonction des saisons (zone de repos, d'alimentation, d'abreuvement, chemins de déplacement, etc.). La mise en relation de ces données avec les données de biodiversité permettra d'évaluer la sensibilité des différentes zones comme par exemple les zone de nidification des limicoles.</p>																		
<b>Localisation :</b> marais communal																		
Résultats attendus																		
La répartition de la pression de pâturage est connue.																		
Méthodologie																		
<p>-<b>2026</b> : achat d'un herbomètre (<a href="#">200€</a>), construction d'un plan d'échantillonnage et d'un protocole pour le suivi de la hauteur d'herbe.</p> <p>-<b>2026</b> : contacter des chercheurs ayant travaillé sur ces thématiques afin de préparer au mieux le suivi des animaux, la durée du suivi, les moyens techniques et l'analyse des données.</p> <p>-<b>2027-2028</b> : achat de colliers GPS adaptés et en nombre suffisant (<a href="#">6 000€ pour les GPS + abonnement annuel 840€</a>) et réalisation du suivi. Ce projet sera construit avec les éleveurs bovins et équins et devra être mené en même temps que l'étude sur la valeur fourragère afin de comparer les informations. Les résultats seront valorisés auprès de la communauté scientifique et des gestionnaires de marais communaux.</p> <p>-<b>2029</b> : emploi d'un stagiaire sur 6 mois pour l'analyse de l'ensemble des données de déplacement des troupeaux, valeur fourragère, pousse d'herbe, pesée des animaux, etc.</p>																		
Période d'intervention																		
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	JUIL	Août	Sep	Oct	Nov	Déc							
Calendrier prévisionnel																		
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037						
Moyen humain (jour)	1	3+5	11+5	5+103	5	5	3	3										
Prestation	200€	7 000€	840€															
Cotût annuel	391€	8 528€	3 960€	8 185€	975€	975€	585€	585€										
Indicateurs de Pression			Métriques				État de référence											
Répartition de la pression de pâturage			Indice de pression de pâturage par zone de la prairie et par an				/											
Actions associées			CS29 Valeur fourragère, CS9 Météo, CS31 Mottureaux, PR1 Recherche															
Lien autres documents de gestion			Charte PNR Marais poitevin, Stratégie régionale et nationale de Biodiversité, Contrat de marais															
Mise en œuvre, partenaires et prestataires			<p><b>Mise en œuvre</b> : gestionnaire (<a href="#">temps conservatrice + temps agent PNR + 6 mois de stage</a>)</p> <p><b>Partenaires</b> : Eleveurs, INRA, institut de l'élevage, association pastorales, marais communaux, université, FMA, Chambre d'agriculture</p>															
Financement possible			Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune															
Indicateurs de réponse			Cartographie de la hauteur de l'herbe et des déplacements des animaux															

Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire- Fiche action												
Code	Intitulé de l'opération				Priorité	OLT	OO					
CS11	Suivi sanitaire des animaux et de l'impact des produits utilisés				1	1	3					
Description												
<p>Des améliorations sont à apporter sur la gestion parasitaire des troupeaux. Actuellement les antiparasitaires internes sont utilisés uniquement sur les génisses et sur les chevaux. Les molécules utilisées sont peu écotoxiques (l'évamisol). Sur les 6 dernières années il n'y a pas eu d'épidémie inquiétante comme la bronchite vermineuse nécessitant un traitement durant la saison de pâturage.</p> <p>Cependant aucune solution peu écotoxique n'a été trouvée pour le traitement des ectoparasites (tiques, poux, mouches). Les vaches sont actuellement traitées au Butox© en « pour-on », produit dont la molécule active, la deltaméthrine, est fortement toxique pour les insectes notamment les coprophages et les organismes aquatiques. Cependant les éleveurs sont contraints de protéger leurs animaux principalement contre les tiques pouvant engendrer de graves problèmes de santé et de reproduction. Des essais de produits non écotoxiques seront mis en place.</p> <p>Afin d'évaluer l'impact du changement de produit il serait judicieux de suivre les coléoptères coprophages.</p> <p>Il est important de maintenir une veille sanitaire afin de réaliser des analyses sur les animaux ou dans l'eau s'il est constaté d'éventuels problèmes sanitaires généralisés (toux, avortement, mortalité, etc.) et d'en identifier la cause.</p>												
<b>Localisation :</b> marais communal												
Résultats attendus												
Suppression des molécules écotoxiques, arrêt d'utilisation du Butox© pour le traitement des ectoparasites, une méthode de traitement alternative est réfléchie et testée.												
Méthodologie												
<p>Il s'agira de trouver rapidement une solution pour remplacer le Butox©. Dans un premier temps il serait intéressant de tester le Gérapyx©. S'il ne s'avère pas satisfaisant, le Patur'ail© pourra être essayé. Il s'agit de blocs à lécher apportant une protection à l'année aux animaux ainsi que des compléments alimentaires. Cependant les blocs sont difficiles à mettre en place, onéreux et leur utilisation par l'ensemble des troupeaux et difficilement évaluable.</p> <p>Tout changement des pratiques sanitaires doit être mis en place en accord avec les éleveurs et le vétérinaire en charge du marais communal et des élevages.</p> <p>Le Gérapyx© pourra être utilisé à la mise à l'herbe et à la mi-saison afin de limiter les risques de maladies (MHE, FCO, DNC, etc.).</p> <p>Chaque année une vérification des vermifuges administrés aux chevaux sera faite afin d'éviter l'utilisation de Eqvalan© contenant de l'ivermectine, molécule proscrite sur la réserve (précisé dans le règlement). Les chevaux seront vermifugés avec des molécules moins écotoxiques comme la moxidectine (Equest©) ou des vermifuges naturels (Verm x©, Parasitex©, Destri vern©, etc.)</p>												
Analyses d'eau et analyses sanitaires : (400€/an)												
Période d'intervention												
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc	
Calendrier prévisionnel												
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037
Moyen humain (jour)	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Prestation	2 700€	2 700€	2 700€	2 800€	2 800€	2 800€	2 900€	2 900€	2 900€	3 000€	3 000€	3 000€
Coût annuel	3 082€	3 082€	2 895€	2 995€	2 995€	2 995€	3 095€	3 095€	3 095€	3 200€	3 200€	3 200€
Indicateurs de Pression			Métriques				État de référence					
Traitement antiparasitaire			Nombre de molécules écotoxiques utilisées				1 (deltaméthrine)					
Actions associées			MS1 pastoralisme, CS12 Coléoptères									
Lien autres documents de gestion			Charte PNR Marais poitevin, Contrat de marais, <u>Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</u> n°26 « Observatoire du patrimoine naturel MP » n°12 : Maintien et gestion des prairies humides de marais									

	n°13 : Gestion collective des marais communaux
<b>Mise en œuvre, partenaires et prestataires</b>	<b>Mise en œuvre</b> : gestionnaire ( <i>temps conservatrice</i> ) <b>Partenaires</b> : RN Marais poitevin, SNGTV, éleveurs, GDS, vétérinaire, Universitaires, FMA <b>Prestataire</b> : vétérinaire
<b>Financement possible</b>	Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune
<b>Indicateurs de réponse</b>	Réalisation du suivi

Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire- Fiche action																			
Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO								
CS12	Suivi des coléoptères coprophages								2	1	3								
<b>Description</b>																			
Actuellement les traitements parasitaires utilisés pour les bovins sont le <b>lévamisol</b> (contre les parasites internes, peu écotoxique) pour les jeunes bovins et la <b>deltaméthrine</b> (contre les ectoparasites, fortement écotoxique). Les chevaux sont traités en partie par de la <b>moxidectine</b> (contre les parasites internes, peu écotoxique). Les changements de pratiques engagés lors de ce plan de gestion devraient favoriser le développement des coléoptères coprophages.																			
Afin d'évaluer l'impact du changement de produit il faudra suivre les coléoptères coprophages.																			
<b>Localisation</b> : marais communal, fossé et parcelles annexes																			
<b>Résultats attendus</b>																			
Suppression des molécules écotoxiques, arrêt d'utilisation du Butox© pour le traitement des ectoparasites, une méthode de traitement alternative est réfléchie et testée.																			
<b>Méthodologie</b>																			
Un inventaire des coléoptères coprophages sera mis en place en 2026 afin d'avoir un état initial. Un second inventaire sera mené après 6 ans d'arrêt d'usage de la deltaméthrine.																			
Le protocole reste à définir.																			
<b>Période d'intervention</b>																			
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc								
<b>Calendrier prévisionnel</b>																			
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036								
Moyen humain (jour)	3						2												
Prestation	3 750€						3 750€												
Cout annuel	4 323€						4 140€												
<b>Indicateurs de pression</b>			<b>Métriques</b>				<b>État de référence</b>												
Coléoptères coprophages			Richesse spécifique et nombre d'individus				/												
<b>Actions associées</b>			CS12 suivi sanitaire																
<b>Lien autres documents de gestion</b>			Charte PNR Marais poitevin, Stratégie régionale et nationale de Biodiversité, Contrat de marais <u>Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</u> n°26 « Observatoire du patrimoine naturel MP » n°12 : « Maintien et gestion des prairies humides de marais » n°13 : « Gestion collective des marais communaux »																
<b>Mise en œuvre, partenaires et prestataires</b>			Mise en œuvre : gestionnaire Partenaires : EPMP, OPN, RN Marais poitevin, GRETIA, CEN, GDS, SNGTV, vétérinaire, FMA <u>Prestataire : 5 jours de suivi, d'analyse et de rédaction du rapport x 750 €/jour</u>																
<b>Financement possible</b>			Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune.																
<b>Indicateurs de réponse</b>			Réalisation du suivi et rapport d'étude																

Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire- Fiche action																		
Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO							
CS13	Suivi des niveaux d'eau des baisses sur la RNR								1	I	4							
Description																		
<p>Le marais communal est équipé de 3 ouvrages hydrauliques principaux, muni chacun d'une échelle limnimétrique et d'une sonde. Une autre sonde et une autre échelle se situent dans le fossé de ceinture du communal vers l'entrée Est.</p> <p>Une 5<sup>ème</sup> sonde, piézométrique, de l'EPMP se situe au sud-ouest du communal. Les données de ces sondes sont exploitées.</p> <p>Les cotes et surfaces en eau sont celles prévues par le protocole de gestion de l'eau. Le ressuyage de printemps est le résultat d'un consensus et tient compte des enjeux biologiques.</p> <p>Le suivi fin des niveaux d'eau est très important pour une bonne gestion du site et de l'accueil de la biodiversité.</p>																		
<b>Localisation :</b> marais communal, fossé et parcelles annexes																		
Résultats attendus																		
Les niveaux d'eau dans les baisses sont favorables aux objectifs de conservation et respectent le protocole de gestion de l'eau.																		
Méthodologie																		
<p>Il s'agit chaque année, aux premières pluies automnales, de mettre en place les sondes dans les 3 ouvrages hydrauliques principaux. Elles sont retirées une fois les baisses asséchées.</p> <p>Les niveaux d'eau sont relevés régulièrement aux échelles limnimétriques du fossé de ceinture et aux 3 ouvrages afin d'avoir des points de comparaison.</p> <p>Les échelles limnimétriques devront être réajustées altimétriquement.</p> <p>Les données de niveaux d'eau sont analysées par rapport aux données météorologiques.</p>																		
<p>Une simulation des niveaux d'eau sera réalisée en utilisant la cartographie par photogrammétrie réalisée en 2025 dans le cadre de la fiche action « Mottureaux ». Elle permettra de connaître précisément la surface en eau du communal en fonction des niveaux.</p> <p>Le renouvellement des sondes est prévu dans la fiche action <a href="#">C12</a>.</p>																		
Période d'intervention																		
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc							
Calendrier prévisionnel																		
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037						
Moyen humain (jour)	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3						
Prestation																		
Coût annuel	573€	573€	585€	585€	585€	585€	585€	585€	585€	600€	600€	600€						
Indicateurs de Pression			Métriques					État de référence										
Phénologie des niveaux d'eau des baisses			Nombre de jours dans le fuseau de gestion intra RNR entre le 01/12 et le 01/06 (échelles limnimétriques et sondes)					133 jours (écart au fuseau tolérés de +0,15m et -0,05m) (2025)										
			Surface en eau des baisses					/										
Évolution de l'envasement			Hauteur d'eau dans les fossés					Environ 2,30m NGF (hiver et printemps)										
Actions associées			CS9 Météorologie, CS31 Mottureaux, C12 Renouvellement équipements															
Lien autres documents de gestion			Charte PNR Marais poitevin, Stratégie régionale et nationale de Biodiversité, Contrat de marais, CT cadre Marais poitevin <b><u>Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</u></b> n°6 : « Gérer la ressource en eau en lien avec les espèces et les habitats » n°7 : « Restaurer et garantir la fonctionnalité des milieux aquatiques » n°12 : « Maintien et gestion des prairies humides de marais » n°13 : « Gestion collective des marais communaux » n°26 : « Observatoire du patrimoine naturel MP »															
			<b>Mise en œuvre :</b> gestionnaire ( <i>temps conservatrice</i> ) <b>Partenaires :</b> EPMP, RN Marais poitevin, SMVSA, ASA															
Financement possible			Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire															

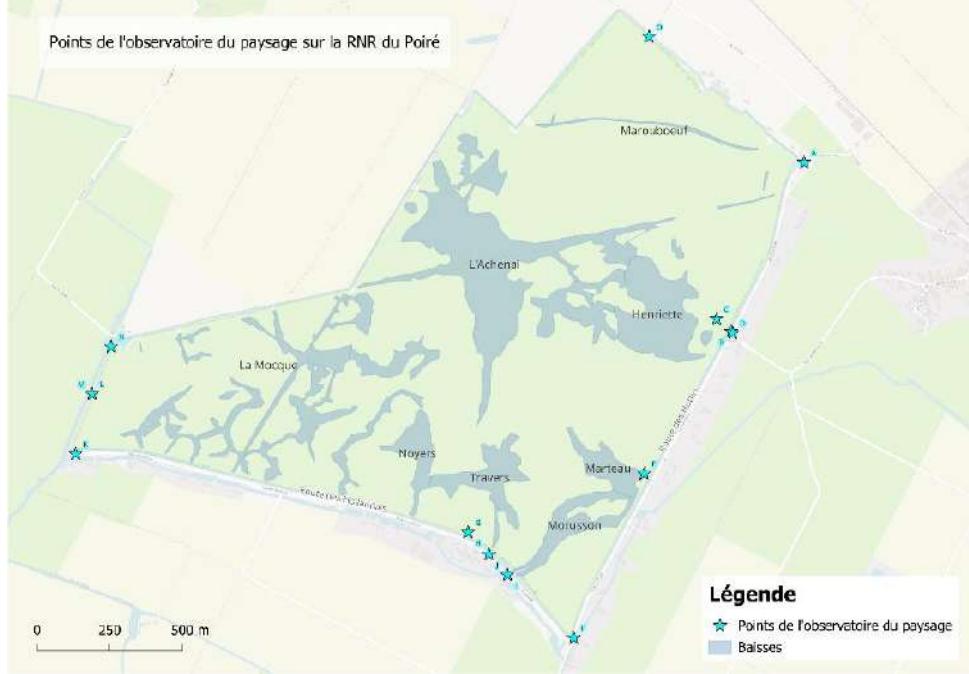
	Autres financements : FEDER, commune.
Indicateurs de réponse	Réalisation du suivi, cartographie de la topographie
Cartographie	<p>Echelles limnimétriques et sondes de la RNR du Poiré</p> <p>The map displays the RNR du Poiré area with various monitoring stations marked. Labels include: Marouboeuf, L'Achenal, Henriette, La Mocque, Plézomètre, Noyers, Travers, Marteau, and Morusson. A legend on the right identifies symbols: red triangle for sondes (depth sounder), black square for échelles limnimétriques (limnigraph), and blue shaded area for baisses (water level). A scale bar shows distances from 0 to 500 meters. The source is cited as OpenStreetMap, PNR MP_AOUT 2025.</p> <p>Légende</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sondes</li> <li>Échelles limnimétriques</li> <li>Baisses</li> </ul> <p>Source : OpenStreetMap, PNR MP_AOUT 2025</p>

Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire- Fiche action																			
Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO								
CS14	Cartographie des espèces exotiques envahissantes végétales								2	1	6								
Description																			
Des espèces exotiques envahissantes sont présentes sur la RNR et en périphérie. Les espèces présentes et à surveiller sur la RNR et dans les fossés sont : la Jussie, la Renouée du japon, l'Azolla fausse fougère, le Pascale à deux épis et l'Elodée de Nuttall. D'autres sont situées en périphérie : Yucca, Sumac, Herbe de la pampa, etc.																			
Localisation : marais communal, fossé et parcelles annexes																			
Résultats attendus																			
Les espèces envahissantes sont suivies. Absence d'installation de nouvelles EEE, la Jussie et la Renouée du Japon sont régulées et ne s'étendent pas, les rongeurs aquatiques envahissants (ragondins et rats musqués) sont régulés.																			
Méthodologie																			
Il est important de surveiller ces espèces et de les cartographier chaque année afin suivre leur évolution. Si de nouvelles EEE sont détectées il faudra agir directement : arrachage, piégeage, tirs, etc ( <a href="#">cf.IP2</a> ).																			
Période d'intervention																			
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc								
Calendrier prévisionnel																			
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037							
Moyen humain (jour)	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5							
Prestation																			
Coût annuel	95,50€	95,50€	97,50€	97,50€	97,50€	97,50€	97,50€	97,50€	97,50€	100€	100€	100€							
Indicateurs de pression			Métriques				État de référence												
Évolution de la répartition des EEE			Surface de présence (m <sup>2</sup> )				/												
			Nombre d'EEE végétales				5 espèces, pas de nouvelles EEE												
Actions associées			IP2 Gestion des EEE																
Lien autres documents de gestion			Charte PNR Marais poitevin, Stratégie régionale et nationale de Biodiversité, Contrat de marais, CT opérationnel, stratégie EEE SMVSA <u>Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</u> n°11 : « Gestion des Espèces Exotiques Envahissantes » n°26 « Observatoire du patrimoine naturel MP »																
Mise en œuvre, partenaires et prestataires			Mise en œuvre : gestionnaire Partenaires : EPMP, RN Marais poitevin, CEN, FVPPMA, SMVSA, Réseau EEE Pays de la Loire																
Financement possible			Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune.																
Indicateurs de réponse			Cartographie des EEE																

Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire- Fiche action																			
Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO								
CS15	Mise en place d'un compteur et suivi de la fréquentation et de l'intérêt du site hors animations								2	II	1								
Description																			
La fréquentation du site n'est pas connue en dehors des animations et évènements organisés. Il conviendrait de mettre en place un outil permettant d'estimer le nombre de visiteurs libres du site. Il est important d'évaluer l'impact des outils de communication sur la fréquentation de la bordure de la réserve.																			
<b>Localisation :</b> marais communal																			
Résultats attendus																			
La fréquentation du site est connue et améliorée. Le lien entre la RNR, les communes, les Offices de Tourisme et la Communauté de communes est amélioré.																			
Méthodologie																			
-2026 : achat et mise en place d'un <b>compteur</b> au niveau de l'observatoire de l'entrée principale afin de connaître la fréquentation de la RNR ( <i>Achat compteur + installation : 2 200€ + abonnement annuel : 140 €</i> ) -Chaque année : suivre la fréquentation du site internet et de la page Facebook. -Le nombre de participants aux animations et événements est également comptabilisé ( <i>cf.PA1, PA2</i> ).																			
Période d'intervention																			
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc								
Calendrier prévisionnel																			
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037							
Moyen humain (jour)	1,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5							
Prestation	2200€	140€	140€	140€	140€	140€	140€	140€	140€	140€	140€	140€							
Coût annuel	2486,5€	235€	237,5€	237,5€	237,5€	237,5€	237,5€	237,5€	237,5€	240€	240€	240€							
Indicateurs de Pression			Métriques				État de référence												
Évolution de la fréquentation			Nombre de visiteurs/an				/												
Actions associées			CS18 Implication partenaires, CC1 Supports d'information, CC2 Communication, PA1 Animations, PA2 Ouverture du communal																
Lien autres documents de gestion			Charte PNR Marais poitevin																
Mise en œuvre, partenaires et prestataires			<b>Mise en œuvre :</b> gestionnaire ( <i>temps conservatrice</i> ) <b>Partenaires :</b> Office tourisme, commune <b>Prestataire :</b> <i>achat compteur, installation et abonnement</i>																
Financement possible			Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune																
Indicateurs de réponse			Réalisation du suivi, nombre de compteur mis en place, représentation graphique de l'évolution de la fréquentation																

Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire- Fiche action																				
Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO									
CS16	Réalisation d'un diagnostic d'ancrage territorial (DAT)								2	II	3									
Description																				
Suite à un sondage fait en 2022 auprès des habitants il semblerait que la RNR soit mal identifiée. Le site est connu en tant que marais communal mais pas son classement en réserve ni sa valeur écologique. Plusieurs facteurs peuvent être cités : absence de signalisation, peu d'animations, peu de communication. De manière à appréhender le regard de la population locale sur la RNR et identifier des leviers permettant un meilleur rayonnement, une démarche de DAT est proposée et pourrait être conduite par un stagiaire.																				
Résultats attendus																				
Les habitants ont une bonne connaissance de la RNR et les acteurs locaux (commune propriétaire et élus) sont impliqués dans la réserve.																				
Méthodologie																				
Utiliser une méthodologie identique à la RNN de la Baie de l'aiguillon et à la RNR de Choisy pour réaliser le DAT.																				
Période d'intervention																				
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc									
Calendrier prévisionnel																				
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036									
Moyen humain (jour)		6 + 52																		
Prestation																				
Coût annuel		4 786€																		
Indicateurs de pression			Métriques				État de référence													
Niveau de connaissance de la RNR par la population locale			Nombre d'habitants ayant participé à l'enquête d'ancrage				Sondage de 2022 : 32 réponses dont 4/80 sur papier et 28 sur internet													
Niveau d'implication des acteurs locaux			Nombre d'acteurs locaux ayant participé à l'enquête d'ancrage				/													
Actions associées		MS8 Partenaires locaux																		
Lien autres documents de gestion		Charte PNR Marais poitevin																		
Mise en œuvre, partenaires et prestataires		<b>Mise en œuvre</b> : gestionnaire ( <i>temps conservatrice, stage 3 mois</i> ) Partenaires : EPMP, OPN, RN Marais poitevin, LPO, RNF																		
Financement possible		Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune.																		
Indicateurs de réponse		Réalisation et analyse de l'enquête d'ancrage																		

## Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire- Fiche action

Code	Intitulé de l'opération							Priorité	OLT	OO									
CS17	Suivi photographique du Paysage							2	II	3									
Description																			
Cette action a été mise en place en 2016. Il convient de la poursuivre afin d'observer les éventuelles évolutions du marais communal. Chaque point photographique est géoréférencé. Les données historiques du site viendront compléter cet observatoire. Une communication devra être réfléchie sur l'évolution du paysage du marais communal.																			
<b>Localisation :</b> marais communal et fossé																			
<b>Résultats attendus</b>																			
Visualisation des changements de paysage, mise en ligne de l'observatoire photographique.																			
<b>Méthodologie</b>																			
Les prises de vue seront réalisées tous les ans en période hivernale (crue) et en période printanière en suivant le protocole décrit dans le <i>Vade mecum</i> . Une photothèque de la RNR doit être créée et organisée.																			
<b>Période d'intervention</b>																			
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc								
<b>Calendrier prévisionnel</b>																			
Programmation		2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037						
Moyen humain (jour)		1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5						
Prestation																			
Coût annuel		286,5€	286,5€	292,5€	292,5€	292,5€	292,5€	292,5€	292,5€	300€	300€	300€	300€						
<b>Indicateurs de pression</b>				<b>Métriques</b>				<b>État de référence</b>											
Évolution du Paysage				Appréciation qualitative				Rapport d'activité depuis 2021											
Lien autres documents de gestion		Charte PNR Marais poitevin																	
Mise en œuvre, partenaires et prestataires		Mise en œuvre : gestionnaire ( <i>temps conservatrice</i> ) Partenaires : centre de ressource																	
Financement possible		Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune																	
Indicateurs de réponse		Création d'une photothèque de la RNR																	
Cartographie		 <p>Points de l'observatoire du paysage sur la RNR du Poiré</p> <p>Légende</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>★ Points de l'observatoire du paysage</li> <li>Zone ombragée Baisses</li> </ul>																	

Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire- Fiche action																					
Code	Intitulé de l'opération									Priorité	OLT	OO									
CS18	Suivi des actions réalisées par les prestataires et partenaires sur la RNR									2	II	5									
Description																					
Tous les ans le gestionnaire fait intervenir ses agents, des prestataires et des partenaires pour effectuer les opérations du plan de gestion sur le communal et son fossé de ceinture (suivis, chantiers, éleveurs, recherches, animations, régulations, surveillance, etc.). Ces interventions permettent la bonne gestion de la RNR mais aussi l'intégration de la RNR dans la vie du territoire.																					
Ce suivi rendra compte de l'implication des différents acteurs sur la réserve et permettra de connaître le nombre d'entreprises et d'associations qui interviennent et s'impliquent dans la gestion de la réserve.																					
Résultats attendus																					
Les acteurs du territoire sont impliqués sur la RNR. La réserve dynamise le territoire.																					
Méthodologie																					
Noter le nombre d'interventions réalisées sur le communal par des entreprises privées, associations, syndicats, établissements publics, naturalistes, bénévoles, piégeurs, etc. Cela prend en compte les travaux, les inventaires, les conseils techniques et toutes autres actions en lien avec la gestion de la RNR.																					
Période d'intervention																					
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc										
Calendrier prévisionnel																					
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037									
Moyen humain (jour)	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5									
Prestation																					
Coût annuel	97,5€	97,5€	97,5€	97,5€	97,5€	97,5€	97,5€	97,5€	97,5€	100€	100€	100€									
Indicateurs de Pression			Métriques						État de référence												
Niveau d'implication des acteurs			Nombre de prestataires étant intervenus sur la RNR et nombre d'autres acteurs (publics, bénévoles, etc.) s'étant impliqués sur le site						/												
Actions associées			Ensemble des actions																		
Lien autres documents de gestion			Charte PNR Marais poitevin																		
Mise en œuvre, partenaires et prestataires			Mise en œuvre : gestionnaire ( <i>temps conservatrice</i> )																		
Financement possible			Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune.																		
Indicateurs de réponse			Réalisation du suivi, nombre d'interventions sur la Réserve																		

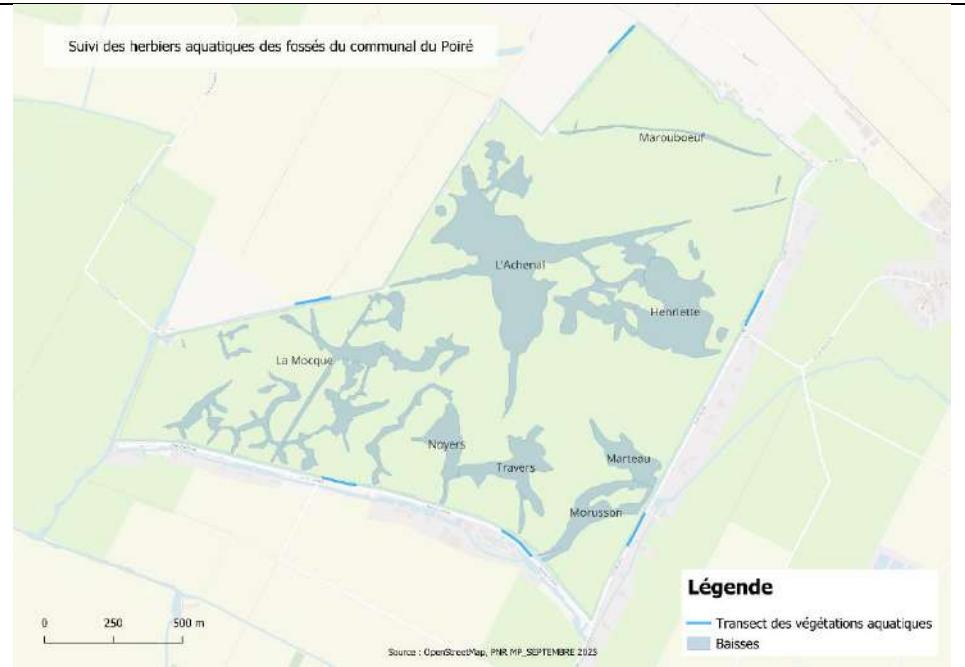
Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire- Fiche action																			
Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO								
CS19	Suivi de la macrofaune aquatique								2	IV	1								
Description																			
Entre 2014 et 2021, dans le cadre de l'OPN, l'EPMP a engagé un suivi de la macrofaune aquatique sur 4 transects du réseau hydraulique. Ces suivis ont montré que les fossés du marais communal du Poiré était parmi les plus riches parmi 11 secteurs du Marais poitevin. Après 2021, la RNR a repris ce suivi sur deux des quatre stations. Les suivis effectués depuis 2014 ont montré que l'abondance des taxons était plus élevée en cas de recouvrement du fossé par les herbiers aquatiques et plus faible en présence d'arbres et d'ombre. Une baisse de la richesse spécifique et de l'abondance avait été observée après le curage des fossés en 2018. Elles ont depuis progressivement réaugmenté.																			
La poursuite de ce suivi apportera des informations capitales sur l'état biologique des <b>fossés</b> et la qualité de l'eau. Il s'agira également de mettre en place le suivi dans les <b>baisses</b> du marais communal pour mieux comprendre les ressources trophiques au sein du marais communal. Cela permettra de connaître la quantité de nourriture disponible et la diversité des espèces présentes afin d'évaluer la « qualité » de la Basse de Morusson comme frayère pour les Brochetons.																			
<b>Localisation :</b> marais communal et fossé																			
Résultats attendus																			
Participation aux études et à l'apport de connaissances sur la gestion de l'eau et la biodiversité des réseaux hydrauliques du Marais poitevin.																			
Méthodologie																			
Le suivi consistera à la prospection sur 2 transects dans les fossés, tous les 2 ans entre avril et juin et d'un premier inventaire complet des baisses de la RNR.																			
<b>2029</b> : réaliser un inventaire complet dans les baisses couplant le prélèvement des espèces planctoniques, pélagiques et benthiques. Le protocole pour les fossés est détaillé et consultable dans le <i>Vade-mecum</i> et suit le protocole mis en place par l'EPMP.																			
Le protocole pour les baisses reste à définir. Ce premier état des lieux servira de base pour la mise en place d'un suivi adapté des baisses en <b>2035</b> .																			
Période d'intervention																			
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc								
			Suivi	Suivi	Suivi	Rendu	Rendu												
Calendrier prévisionnel																			
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037							
Moyen humain (jour)		1		3		1		1		1		1							
Prestation		3 000€		18 000€		3 000€		3 000€		6 000€		3 000€							
Coût annuel		3 191€		18 585€		3 195€		3 195€		6 200€		3 200€							
Indicateurs de Pression				Métriques				État de référence											
Évolution de la macrofaune aquatique				Richesse taxonomique				Fossé : richesse totale (d'après référentiel de terrain) : entre 18 (2018) et 35 taxons (2015), 25 taxons (2025), richesse médiane : 21 taxons (fossé est), 17 (fossé sud) Baisses : /											
				Abondance				Fossé : varie entre 207 (2019) et 2461 individus (2025) Baisses : /											
Actions associées			CS5 Odonates, CS6 Amphibiens, CS9 Météorologie, CS11 Suivi sanitaire, CS13 Niveaux d'eau, CS20 Herbiers aquatiques, CS22 Poissons, IP6 Ripisylve, MS10 Bancarisation																
Lien autres documents de gestion			Charte PNR Marais poitevin, Stratégie régionale et nationale de Biodiversité, Contrat de marais, <u><a href="#">Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin</a></u> : n°26 « Observatoire du patrimoine naturel MP »																
Mise en œuvre, partenaires et prestataires			Mise en œuvre : gestionnaire ( <i>Temps conservatrice</i> ) Partenaires : EPMP, RN Marais poitevin, Obios, GRETIA, UNIMA, FMA etc.																

	<b>Prestataire : (suivi + analyse = 4 jours pour les fossés x750€/jour et 4 jours pour les baïses)</b> <i>Suivi complet des baïses = 18 000€</i>
<b>Financement possible</b>	Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune.
<b>Indicateurs de réponse</b>	Réalisation du suivi, rapport d'étude avec analyse statistique
<b>Cartographie</b>	<p>Suivi de la macrofaune aquatique des fossés du communal du Poiré</p> <p>Légende</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Origine du transect</li> <li>Baïses</li> </ul> <p>Source : OpenStreetMap, PNR MP, SEPTEMBRE 2023</p>

Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire- Fiche action																			
Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO								
CS20	Suivi des herbiers aquatiques du réseau hydraulique								1	IV	1								
Description																			
Le fossé de ceinture du marais communal est bien végétalisé pour le Marais poitevin. Il est important de comprendre les paramètres qui peuvent influer sur la végétation des fossés. La composition des herbiers reflète la qualité de l'eau (eutrophisation, turbidité, pollutions...) et son évolution donne aussi des informations sur la dynamique hydrologique (sédimentation, fossé temporairement sec, toujours en eau, ...).																			
Par ailleurs, les espèces exotiques envahissantes font de plus en plus leur apparition comme l'Azolla fausse fougère et l'Elodée de Nuttall, bouleversant ainsi l'équilibre écologique et le fonctionnement du milieu.																			
Localisation : fossés																			
Résultats attendus																			
Participation aux études et à l'apport de connaissances sur la gestion de l'eau et la biodiversité des réseaux hydrauliques du Marais poitevin.																			
Méthodologie																			
Le suivi mis en place par l'EPMP dans le cadre de l'OPN et repris par le PNR sera poursuivi sur 6 transects. Il est réalisé en régie par le gestionnaire et consiste au suivi de la composition et du recouvrement de la végétation immergée et émergée aquatique. Un seul passage par transect est réalisé en mai.																			
Période d'intervention																			
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc								
				Relevé															
Calendrier prévisionnel																			
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037							
Moyen humain (jour)		1+2		1+2		1+2		1+2		1+2		1+2							
Prestation																			
Coût annuel		573€		585€		585€		585€		600€		600€							
Indicateurs de Pression			Métriques				État de référence												
Végétations aquatiques			Pourcentage de recouvrement				Rapport d'activités 2023												
Actions associées			CS5 Odonates, CS19 Macrofaune aquatique, MS10 Bancarisation																
Lien autres documents de gestion			Charte PNR Marais poitevin, Stratégie régionale et nationale de Biodiversité, Contrat de marais <u>Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</u> n°7 « Restaurer et garantir la fonctionnalité des milieux aquatiques » n°26 « Observatoire du patrimoine naturel MP » n°27 « Cartographie et suivi des habitats naturels »																
Mise en œuvre, partenaires et prestataires			Mise en œuvre : gestionnaire ( <i>temps conservatrice + temps agent PNR</i> ) Partenaires : RN Marais poitevin, EPMP, CBNB																
Financement possible			Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune.																
Indicateurs de réponse			Réalisation du suivi et rapport d'étude																

## Cartographie

Suivi des herbiers aquatiques des fossés du communal du Poiré

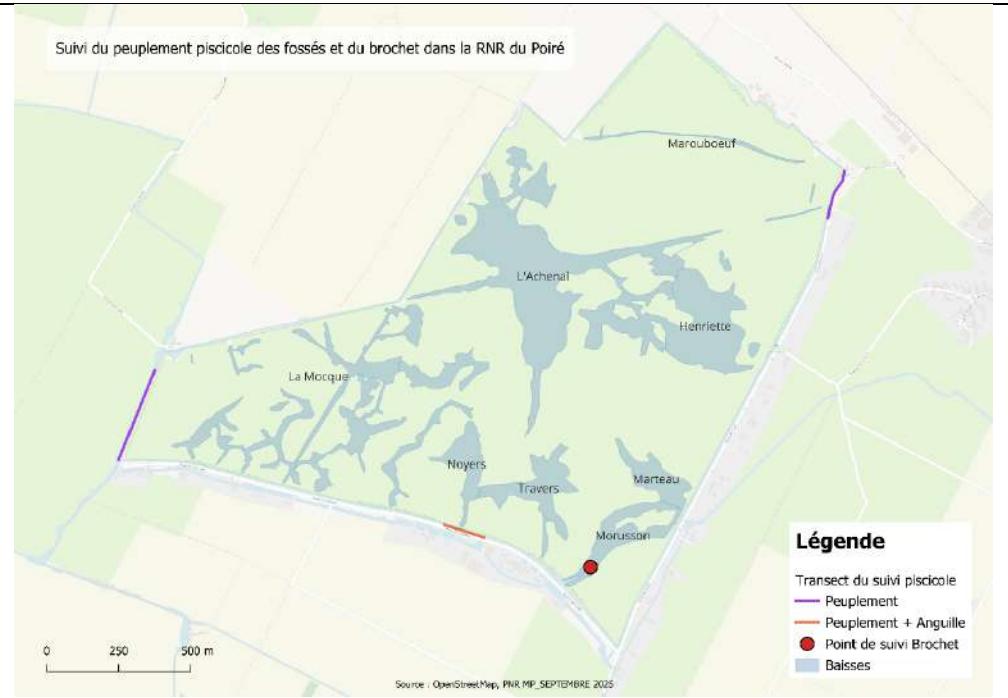


Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire- Fiche action																				
Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO									
CS21	Suivi de qualité de l'eau des fossés								2	IV	1									
Description																				
La qualité de l'eau est un paramètre important qui impacte la biocénose aquatique. Son suivi sera fait via les relevés effectués par l'EPMP dans les fossés du marais communal. Ces analyses permettent de mieux comprendre l'évolution de la qualité de l'eau au cours des années et en fonction des saisons. .																				
<b>Localisation :</b> marais communal, fossé et parcelles annexes																				
Résultats attendus																				
Participation aux études et à l'apport de connaissances sur la gestion de l'eau et la biodiversité des réseaux hydrauliques du Marais poitevin.																				
Méthodologie																				
L'EPMP réalise ce suivi dans le cadre de l'OPN. Les prélèvements d'eau seront faits 6 fois par an par l'EPMP afin d'analyser les paramètres physico-chimiques, les nutriments mais aussi les polluants présents dans l'eau du fossé de ceinture.																				
Période d'intervention																				
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	JUIL	Août	Sep	Oct	Nov	Déc									
Calendrier prévisionnel																				
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037								
Moyen humain (jour)	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2								
Prestation																				
Coût annuel	382€	382€	390€	390€	390€	390€	390€	390€	390€	400€	400€	400€								
Indicateurs de Pression			Métriques					État de référence												
Qualité physico-chimique de l'eau			A définir					/												
Actions associées			CS19 Macrofaune aquatique, CS20 Herbiers aquatiques, CS22 Peuplement piscicole, MS10 Bancarisation																	
Lien autres documents de gestion			Charte PNR Marais poitevin, Stratégie régionale et nationale de Biodiversité, Contrat de marais, CTO, SDAGE <u>Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</u> n° 5 « Favoriser une bonne qualité d'eau dans la zone humide et en estuaire » n°6 « Gérer la ressource en eau en lien avec les espèces et les habitats » n°26 « Observatoire du patrimoine naturel MP »																	
Mise en œuvre, partenaires et prestataires			Mise en œuvre : gestionnaire, EPMP ( <i>Temps conservatrice</i> ) Partenaires : RN Marais poitevin, SMVSA, Vendée eau																	
Financement possible			Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune.																	
Indicateurs de réponse			Réalisation du suivi et rapport d'étude																	

Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire- Fiche action																				
Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO									
CS22	Suivi du peuplement piscicole des fossés et baisse de Morusson								1	IV	1									
Description																				
La composition des populations piscicoles des fossés du marais communal présente une bonne diversité spécifique avec une proportion de poissons autochtones assez importante. Il s'agit d'une part d'évaluer sur le long terme l'évolution de la structure du peuplement piscicole (variations des abondances relatives) et d'autre part de procéder au suivi d'une espèce patrimoniale qui se reproduit quasiment tous les ans dans la baisse de Morusson, le Brochet.																				
<b>Localisation :</b> marais communal et fossé																				
<b>Résultats attendus</b>																				
Participation aux études et à l'apport de connaissances sur la gestion de l'eau et la biodiversité des réseaux hydrauliques du Marais poitevin.																				
<b>Méthodologie</b>																				
-Le suivi de la <b>population piscicole</b> se déroulera tous les 3 ans en alternant les 2 transects de suivi. ( <b>2028</b> : transect Nord, <b>2031</b> : transect Ouest, etc.). Il consiste à échantillonner les poissons par pêche électrique selon la méthode standardisée des EPA (échantillonnage ponctuel d'abondance). Cette pêche est réalisée en bateau sur une longueur de 200 à 300 m, dans le fossé de ceinture de la RNR en deux secteurs différents : à l'Est, le long de la Route des Huttés et à l'Ouest dans le Fossé de Tout Vent. Les données sont transmises à l'OPN. Ces données complètent le réseau de suivi de l'OPN des 33 pêches électriques. -Le suivi de la <b>reproduction du Brochet</b> dans la baisse de Morusson se déroulera chaque année par prospection entre février et avril.																				
Le détail des protocoles est disponible dans le <i>Vade-mecum</i> .																				
<b>Période d'intervention</b>																				
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc									
	Suivi	Suivi	Suivi	Suivi			Analyse	Analyse	Analyse											
<b>Calendrier prévisionnel</b>																				
<b>Programmation</b>		2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035									
Moyen humain (jour)		2	2	3	2	2	3	2	2	3	2									
Prestation		3 000€	3 000€	4 200€	3 000€	3 000€	4 200€	3 000€	3 000€	4 200€	3 000€									
Coût annuel		3 382€	3 382€	4 785€	3 390€	3 390€	4 785€	3 390€	3 390€	4 785€	3 400€									
<b>Indicateurs de Pression</b>				<b>Métriques</b>				<b>État de référence</b>												
Évolution de la structure des populations piscicoles				Proportion d'espèces autochtones par pêche (richesse spécifique et effectifs)				69% des espèces sont autochtones et représentent 76,7% des effectifs pêchés (2022)												
Évolution de la population reproductrice de Brochet				Présence/absence d'alevin				Reproduction du Brochet régulière dans la baisse												
<b>Actions associées</b>			CS13 Niveaux d'eau, CS19 Macrofaune aquatique, CS20 Herbiers aquatiques, CS21 Qualité de l'eau, MS10 Bancarisation																	
<b>Lien autres documents de gestion</b>			Charte PNR Marais poitevin, Stratégie régionale et nationale de Biodiversité, Contrat de marais, CTO <u><a href="#">Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</a></u> n°21 « Assurer la libre circulation des poissons et des frayères » n°26 « Observatoire du patrimoine naturel MP »																	
<b>Mise en œuvre, partenaires et prestataires</b>			<b>Mise en œuvre :</b> gestionnaire ( <i>temps conservatrice</i> ) <b>Partenaires :</b> EPMP, RN Marais poitevin, FVPPMA, LOGRAMI, SMVSA <b>Prestataires :</b> 4 jours de suivi et analyse x 750 € pour le Brochet et 1 200 € pour une pêche électrique																	
<b>Financement possible</b>			Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune.																	
<b>Indicateurs de réponse</b>			Réalisation du suivi, cartographie et rapport d'étude, occurrence de chaque espèce entre inventaires (espèces structurantes, communes, peu fréquentes, rares)																	

## Cartographie

Suivi du peuplement piscicole des fossés et du brochet dans la RNR du Poiré



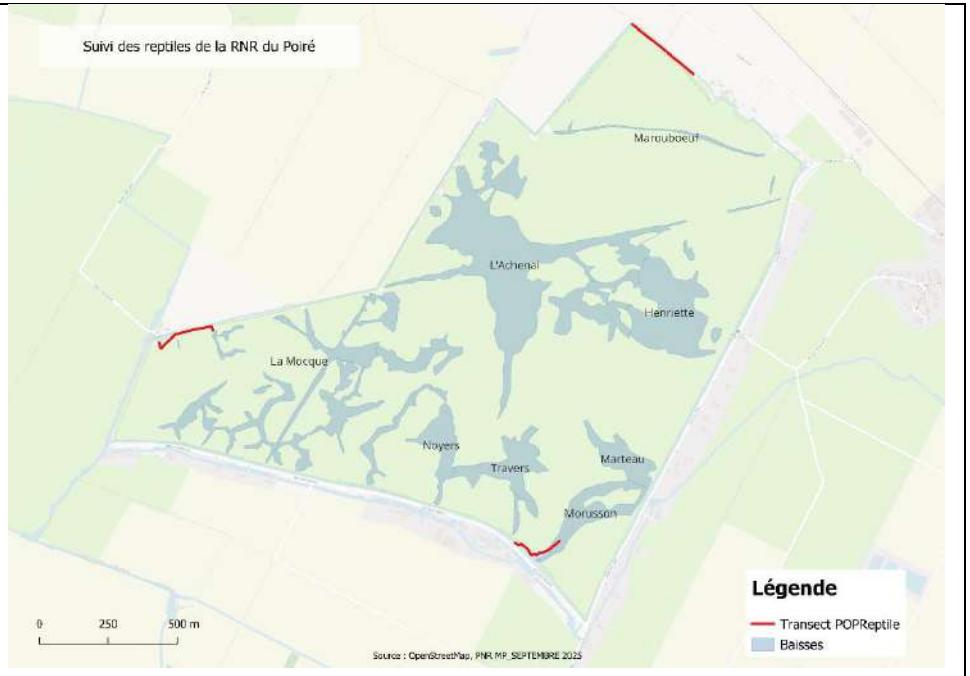
Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire- Fiche action																			
Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO								
CS23	Suivi des espèces de mammifères remarquables								2	IV	2								
<b>Description</b>																			
La Loutre d'Europe et le Campagnol amphibia sont présents sur une grande partie de la réserve et sont contactés régulièrement. La Musaraigne aquatique a fait l'objet de 3 sessions de recherche par analyse ADN. Les deux premières n'ont pas permis de la détecter. Les résultats de la dernière session seront connus en 2025.																			
La prairie communale et sa ripisylve offrent aux chiroptères une zone d'alimentation favorable. Les zones bâties autour de la réserve offrent également de nombreuses possibilités de gîte. Un suivi Vigie-chiro est en place depuis 2016.																			
D'autres mammifères remarquables comme le Putois d'Europe, ont également été identifiés sur le communal grâce à des pièges photo. Le vison d'Europe est recherché.																			
<b>Localisation</b> : marais communal, fossé et parcelles annexes																			
<b>Résultats attendus</b>																			
Acquisition de données.																			
<b>Méthodologie</b>																			
Plusieurs actions de prospection et de surveillance sont prévues :																			
<b>Tous les ans :</b>																			
-Recherches d'indices de présence pour confirmer la présence de la <b>Loutre</b> et du <b>Campagnol amphibia</b>																			
-Pose d'enregistreurs à ultrasons (SM4BAT) sur la RNR sur le point <b>Vigie-chiro</b> déjà en place et sur deux points supplémentaires. Cela permettra d'intégrer l'ensemble des habitats. Un inventaire plus exhaustif sera réalisé via l'OPN.																			
-Pose régulière de <b>pièges photo</b> afin de compléter les informations sur la fréquentation de la RNR par les mammifères recherchés : Putois, Vison d'Europe.																			
- <b>2030 et 2035</b> : mise en place du protocole de pièges à fèces pour rechercher la <b>Musaraigne aquatique</b> .																			
<b>Période d'intervention</b>																			
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc								
<b>Calendrier prévisionnel</b>																			
<b>Programmation</b>	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037							
Moyen humain (jour)	3	3	3	3	6	3	3	3	3	6	3	3							
Prestation					5 500€					6 000€									
<b>Coût annuel</b>	573€	573€	585€	585€	9 820€	585€	585€	585€	585€	10 350€	600€	600€							
<b>Indicateurs de Pression</b>				<b>Métriques</b>				<b>Etat de référence</b>											
Campagnol amphibia				Présence/ absence				Rapports d'activités 2020-2025											
Loutre d'Europe																			
Musaraigne aquatique																			
Chiroptères								Richesse spécifique											
<b>Actions associées</b>			CS21 Qualité de l'eau, CS13 Niveaux d'eau, CI2 Renouvellement équipements, MS13 Aménagements périphériques																
<b>Lien autres documents de gestion</b>			Charte PNR Marais poitevin, Stratégie régionale et nationale de Biodiversité, Contrat de marais, PNA Loutre d'Europe, PNA Chiroptères, PNA en faveur du Vison d'Europe <u>Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</u> n°19 « Préservation des mammifères aquatiques » n°26 « Observatoire du patrimoine naturel MP »																
<b>Mise en œuvre, partenaires et prestataires</b>			Mise en œuvre : gestionnaire ( <i>temps conservatrice + stage de 2 mois en 2030 et 2035</i> ) Partenaires : RN Marais poitevin, MNHN, GREGE,SFEPM, GRIF Prestataire : <i>location piège fèces et analyse ADN</i>																
<b>Financement possible</b>			Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune.																
<b>Indicateurs de réponse</b>			Réalisation du suivi, cartographie et rapport d'étude																

Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire- Fiche action																					
Code	Intitulé de l'opération									Priorité	OLT	OO									
CS24	Inventaire des Lépidoptères hétérocères									2	IV	2									
Description																					
Il n'y a actuellement aucune connaissance sur les hétérocères de la réserve. Des inventaires ont été menés à proximité et la maille dans laquelle se trouve le communal répertorie 600 espèces d'hétérocères. Il serait donc intéressant de connaître les espèces présentes sur la réserve pour nous renseigner sur la qualité et la diversité des habitats.																					
<b>Localisation :</b> marais communal, fossé et parcelles annexes																					
Résultats attendus																					
Acquisition de données.																					
Méthodologie																					
Réaliser un <b>inventaire complet des hétérocères</b> sur plusieurs périodes de l'année.																					
Période d'intervention																					
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc										
Calendrier prévisionnel																					
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037									
Moyen humain (jour)							2														
Prestation							3 000€														
Coût annuel							3 390€														
Indicateurs de Pression			Métriques					État de référence													
Lépidoptères hétérocères			Richesse spécifique					/													
Lien autres documents de gestion			Charte PNR Marais poitevin, Stratégie régionale et nationale de Biodiversité, Contrat de marais <u><a href="#">Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin</a></u> : n°26 « Observatoire du patrimoine naturel MP »																		
Mise en œuvre, partenaires et prestataires			Mise en œuvre : gestionnaire ( <i>temps conservatrice</i> ) Partenaires : RN Marais poitevin, AER, OPIE, GRETIA Prestataire : 4 jours suivi et rapport x 750 €/jour																		
Financement possible			Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune.																		
Indicateurs de réponse			Réalisation du suivi et rapport d'étude																		

Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire- Fiche action																			
Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO								
CS25	Inventaire des mollusques aquatiques								2	IV	2								
Description																			
Il n'y a que très peu de connaissances sur les mollusques de la RNR pourtant ils sont d'excellents bioindicateurs de la qualité de l'eau. Seuls 17 taxons ont été recensés depuis 2014 au cours du suivi sur la macrofaune aquatique dans le fossé. A savoir qu'à l'échelle du Marais poitevin l'OPN a réalisé un inventaire en 2021, mettant en évidence 21 espèces à enjeu de conservation et/ou statut de protection sur les 145 dénombrées.																			
<b>Localisation :</b> marais communal (baisses, berges), fossé et parcelles annexes																			
Résultats attendus																			
Acquisition de données.																			
Méthodologie																			
Réalisation <b>d'un inventaire complet des mollusques</b> des berges, des fossés et des parcelles annexes.																			
Période d'intervention																			
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc								
Calendrier prévisionnel																			
Programmation		2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035								
Moyen humain (jour)										1,5									
Prestation										3 000€									
Coût annuel										3 000€									
Indicateurs de Pression			Métriques				État de référence												
Mollusques aquatiques			Richesse taxonomique				17 taxons depuis 2014												
Actions associées			CS13 Niveaux d'eau, CS19 Macrofaune aquatique, CS21 Qualité de l'eau																
Lien autres documents de gestion			Charte PNR Marais poitevin, Stratégie régionale et nationale de Biodiversité, Contrat de marais				<u>Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</u> n°26 « Observatoire du patrimoine naturel MP »												
Mise en œuvre, partenaires et prestataires			<b>Mise en œuvre :</b> gestionnaire ( <i>temps conservatrice</i> ) <b>Partenaires :</b> EPMP, RN Marais poitevin, Société malacologique de France, Groupe malacologique des Pays-de-la-Loire, CEN PDL <b>Prestataire :</b> 4 jours relevés et rapports x 750€/jour																
Financement possible			Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune.																
Indicateurs de réponse			Réalisation du suivi, cartographie et rapport d'étude																

Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire- Fiche action																									
Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO														
CS26	Suivi des reptiles								2	IV	2														
Description																									
Les contacts de reptiles sont peu fréquents sur la RNR mais des espèces d'intérêt comme la Couleuvre helvétique sont régulièrement détectées. La Couleuvre vipérine a déjà été identifiée dans des données historiques. La poursuite des inventaires POPReptile de la Société herpétologique de France (SHF) permettrait de participer à la recherche sur ces espèces en fort déclin et de détecter un leur éventuel retour sur le site.																									
<b>Localisation :</b> marais communal, fossé et parcelles annexes																									
<b>Résultats attendus</b>																									
Participation aux bases de données nationale et régionale.																									
<b>Méthodologie</b>																									
Réalisation tous les 3 ans du <b>protocole POPReptile réalisé</b> depuis 2022.																									
Le protocole SHF détaillé est consultable dans le <i>Vade-mecum</i> .																									
<b>Période d'intervention</b>																									
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc														
<b>Calendrier prévisionnel</b>																									
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037													
Moyen humain (jour)			5			5			5			5													
Prestation																									
Coût annuel			975€			975€			975€			1 000€													
<b>Indicateurs de Pression</b>			<b>Métriques</b>				<b>État de référence</b>																		
Tendance des populations de reptiles			Richesse spécifique				Rapports d'activités 2022 et 2025																		
			Abondance																						
<b>Actions associées</b>		CS21 Qualité de l'eau, MS10 Bancarisation																							
<b>Lien autres documents de gestion</b>		Charte PNR Marais poitevin, Stratégie régionale et nationale de Biodiversité, Contrat de marais <u>Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</u> n°26 « Observatoire du patrimoine naturel MP »																							
<b>Mise en œuvre, partenaires et prestataires</b>		Mise en œuvre : gestionnaire ( <i>temps conservatrice</i> ) Partenaires : RN Marais poitevin, RNF, SHF																							
<b>Financement possible</b>		Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune.																							
<b>Indicateurs de réponse</b>		Réalisation du suivi, cartographie et rapport d'étude																							

## Cartographie



Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire- Fiche action																				
Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO									
CS27	Veille du Cuivré des marais								1	IV	2									
Description																				
Le Cuivré des marais est une espèce d'intérêt européen. Des individus ont été observés sur la parcelle ZL61 en 2017 et 2021. Il faut surveiller annuellement la présence de cette espèce et de ses zones de ponte.																				
<b>Localisation :</b> Parcelle ZL61 et alentours																				
Résultats attendus																				
Il y a une gestion adaptée au Cuivré des marais sur la parcelle ZL61. Les populations de Cuivré des marais sur la ZL 61 et les parcelles alentours sont maintenues.																				
Méthodologie																				
<b>Rechercher les imagos et d'éventuels comportements territoriaux, d'accouplement ou de ponte :</b> 2 passages par période de vol sur la ZL61. Le Cuivré sera recherché également sur la parcelle du Puits coiffé.																				
Les propriétaires et exploitants des parcelles propices à l'accueil du Cuivré des marais autour de la RNR et de la ZL61 seront contactés afin de rechercher l'espèce sur ces parcelles. Il est certain que l'espèce ne se limite pas à la ZL61, il serait donc intéressant de garantir une entité écologique fonctionnelle pour ce papillon sur les parcelles avoisinantes, et si possible au sein de la RNR.																				
Période d'intervention																				
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc									
Calendrier prévisionnel																				
Programmation		2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037							
Moyen humain (jour)		4	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2							
Prestation																				
Coût annuel		764€	382€	390€	390€	390€	390€	390€	390€	390€	400€	400€	400€							
Indicateurs de Pression			Métriques					État de référence												
Evolution de la population de Cuivré des Marais			Présence/absence					Présence sur la parcelle ZL61 en 2017 et 2021												
Actions associées			MS6 entités connectées, MS10 Bancarisation, MS13 Aménagements périphériques																	
Lien autres documents de gestion			Charte PNR Marais poitevin, Stratégie régionale et nationale de Biodiversité, Contrat de marais, PNA et PRA en faveur des papillons de jour, <u>Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</u> n°26 « Observatoire du patrimoine naturel MP »																	
Mise en œuvre, partenaires et prestataires			<b>Mise en œuvre :</b> gestionnaire ( <i>temps conservatrice</i> ) <b>Partenaires :</b> EPMP, RN Marais poitevin, AER, Réserve des huttes de Nalliers, propriétaire, exploitants, commune, CEN, OPIE, GRETIA																	
Financement possible			Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune.																	
Indicateurs de réponse			Réalisation du suivi																	

Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire- Fiche action																				
Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO									
CS28	Révision régulière du <i>Vade-mecum</i> des suivis biologiques de la RNR								2	IV	2									
Description																				
Le <i>Vade-mecum</i> fait état de l'ensemble des protocoles appliqués sur la RNR. Il doit être réactualisé avec les nouveaux protocoles. Il permet de connaître les méthodologies, le matériel, l'historique des protocoles, les emplacements des suivis, etc.																				
Résultats attendus																				
Les connaissances sur la RNR sont mises à jour et toutes regroupées.																				
Méthodologie																				
Remettre à jour le <i>Vade-mecum</i> et le publier sur le site internet.																				
Période d'intervention																				
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	JUIL	Août	Sep	Oct	Nov	Déc									
Calendrier prévisionnel																				
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037								
Moyen humain (jour)	1	2	1	1	1	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5								
Prestation																				
Coût annuel	191€	382€	195€	195€	195€	97,5€	97,5€	97,5€	97,5€	100€	100€	100€								
Indicateurs de Pression			Métriques					État de référence												
Connaissances biologiques de la RNR			Nombre de protocoles inscrits et à jour					17												
Actions associées			Toutes les actions de suivi																	
Lien autres documents de gestion			Charte PNR Marais poitevin, Stratégie régionale et nationale de Biodiversité, Contrat de marais <u>Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</u> n°26 « Observatoire du patrimoine naturel MP »																	
Mise en œuvre, partenaires et prestataires			Mise en œuvre : gestionnaire ( <i>temps conservatrice</i> ) Partenaires : EPMP, RN Marais poitevin et tous les acteurs intervenants sur les suivis																	
Financement possible			Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune.																	
Indicateurs de réponse			Production d'un <i>Vade-mecum</i> actualisé																	

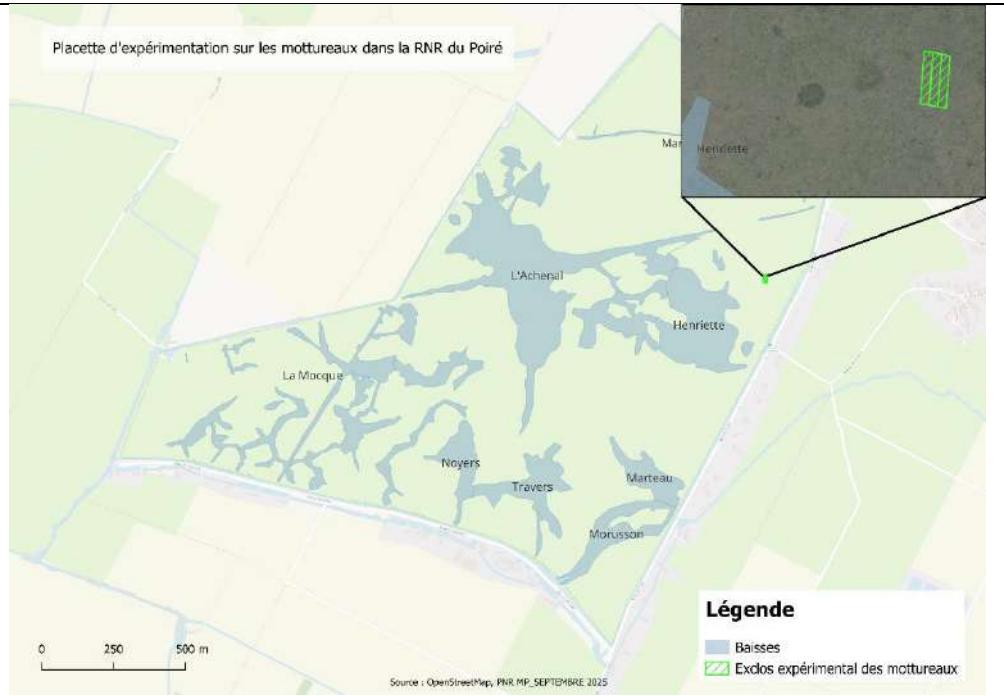
Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire- Fiche action																			
Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO								
CS29	Suivi de la valeur fourragère de la prairie du communal								1	IV	2								
Description																			
La valeur fourragère de la parcelle n'est pas connue. Il est important que cet élément soit étudié pour faciliter les échanges avec les éleveurs et ajuster la pression de pâturage sur la prairie.																			
Ce suivi sera à mettre en relation avec l'étude des déplacements des animaux. Connaître l'influence de la valeur fourragère sur l'utilisation de la prairie par les animaux, et donc leurs déplacements, donnerait des informations intéressantes pour adapter encore mieux la gestion de la réserve. De même ce suivi permettra de comparer la valeur fourragère au sein des zones à mottureaux avec le reste de la prairie.																			
<b>Localisation :</b> marais communal et parcelles annexes																			
Résultats attendus																			
Connaître la valeur fourragère de la prairie naturelle.																			
Méthodologie																			
Le protocole devra être précisé. Il comprendra à minima 3 passages sur plusieurs zones du communal (minimum 7 transects) : les zones hautes, les zones basses, les zones de mottureaux et les zones hors mottureaux.																			
Différents paramètres seront analysés : digestibilité enzymatique, teneur en matière sèche, teneur en matière azoté.																			
Ce suivi devra s'accompagner de pesées des animaux afin de mieux comprendre les relations entre la prairie et les animaux.																			
L'étude sera préparée en 2026 et réalisée sur 2 années consécutives afin de prendre en compte les variations interannuelles.																			
Cette action sera menée en adéquation avec le suivi des pressions de pâturage. Les données seront analysées en relation avec l'étude du déplacement des troupeaux.																			
Période d'intervention																			
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc								
Calendrier prévisionnel																			
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037							
Moyen humain (jour)	5 + 2	6 + 5	6 + 5																
Prestation		15 000€	15 000€																
Coût annuel	1 337€	17 101€	17 145€																
Indicateurs de Pression			Métriques				État de référence												
Valeur fourragère	Unité fourragère (UF/kg MS)				/														
Actions associées		CS1 Habitats, CS9 Météorologie, CS10 Pâturage, CS13 Niveaux d'eau, CS14 EEE, CS31 Mottureaux, MS1 Activité pastorale, MS2 Sensibilisation exploitants, MS8 Concertation																	
Lien autres documents de gestion		Charte PNR Marais poitevin, Stratégie régionale et nationale de Biodiversité, Contrat de marais <b>Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</b> n°12 « Maintien et gestion des prairies humides de marais » n°13 « Gestion collective des marais communaux » n°26 « Observatoire du patrimoine naturel MP »																	
Mise en œuvre, partenaires et prestataires		<b>Mise en œuvre :</b> gestionnaire ( <i>temps conservatrice + agent PNR</i> ) <b>Partenaires :</b> EPMP, INRAE, CA, éleveurs, CIVAM, institut de l'élevage, Universitaires <b>Prestataire :</b> <i>relevés et analyse du fourrage + rédaction rapport</i>																	
Financement possible		Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune.																	
Indicateurs de réponse		Réalisation du suivi																	

Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire- Fiche action																				
Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO									
CS30	Mise en place de placettes multitaxons sur la RNR								2	IV	2									
Description																				
Étant trop couteux et chronophage de faire des inventaires de tous les taxons sur les 241 ha de la réserve, les placettes multitaxons permettent de centraliser les efforts. Sur une même placette on peut suivre plusieurs groupes biologiques donnant une vision globale de l'écosystème plutôt que des suivis isolés.																				
Les placettes sont donc des échantillons représentatifs de chaque habitat. Elles permettent d'étudier précisément les composantes d'un écosystème sur différents habitats. Elles contribuent à mieux évaluer la complexité et la santé d'un habitat.																				
<b>Localisation :</b> marais communal																				
Résultats attendus																				
Amélioration des connaissances du site grâce à la réalisation d'études et de collaboration avec des programmes scientifiques.																				
Méthodologie																				
<b>2026 :</b> il s'agira de définir des placettes multitaxons comprenant l'ensemble des habitats du communal. Ces placettes devront être installées sur des zones déjà utilisées pour les relevés de végétation et comprendre des zones avec et sans mottureaux. Elles seront identifiées par des bornes cadastrales. Les taxons méconnus de la réserve seront inventoriés sur ces placettes. Le suivi des orthoptères et des arachnides sera aussi effectué sur ces zones.																				
<b>2031 :</b> la fonge n'a jamais été étudiée sur la RNR et est un excellent indicateur de la santé de la prairie et des sols. Elle sera donc inventoriée sur les placettes multitaxons via les protocoles RNF appropriés.																				
<b>2032 :</b> inventaire des fourmis sur les placettes notamment pour rechercher <i>Myrmica curvithorax</i> présente en Marais poitevin dans des milieux similaires et rare en France.																				
<b>2035 :</b> étude sur les coléoptères phytophages, très bons indicateurs du milieu prairial. Au moins cinq espèces à forte valeur patrimoniale ont été identifiées sur des prairies communales du Marais poitevin.																				
Si d'autres opportunités d'inventaire se présentent elles devront, dans la mesure du possible, être placées sur ces zones.																				
Période d'intervention																				
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc									
Calendrier prévisionnel																				
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036									
Moyen humain (jour)	3					3	3			3										
Prestation						6 750€	6 750€			6 750€										
Coût annuel	573€					7 335€	7 335€			7 350€										
Indicateurs de Pression			Métriques				État de référence													
Acquisition de connaissances sur les arachnides, orthoptères, la fonge, les fourmis et les coléoptères phytophages			Nombre d'inventaires réalisés				/													
Actions associées		Ensemble des fiches action de suivis biologiques																		
Lien autres documents de gestion		Charte PNR Marais poitevin, Stratégie régionale et nationale de Biodiversité, Contrat de marais <u><a href="#">Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</a></u> n°26 « Observatoire du patrimoine naturel MP »																		
Mise en œuvre, partenaires et prestataires		Mise en œuvre : gestionnaire ( <i>temps conservatrice</i> ) Partenaires : EPMP, RN Marais poitevin, GRETIA, RNF, Société mycologique, OPIE Prestataires : 9 jours x 750€/jour pour les différents suivis																		
Financement possible		Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune.																		
Indicateurs de réponse		Réalisation du suivi, cartographie et rapport d'étude																		

Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire- Fiche action																			
Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO								
CS31	Etude de la formation et de la dynamique des mottureaux								1	IV	2								
Description																			
Les mottureaux sont des curiosités pédologiques très peu étudiées. Ils créent des habitats particuliers examinés depuis 2021 sur la RNR du Poiré et sur la RNN de St-Denis-du-Payré. Le but de ces deux études est de comprendre les mécanismes physiques et chimiques de la formation des mottureaux, de leur organisation et de l'influence de la gestion hydraulique et pastorale sur leur poussée.																			
Une zone d'expérimentation a été mise en place en place afin de comprendre la mécanique de repousse des mottureaux et l'influence du pâturage et des périodes de pâturage.																			
<b>Localisation :</b> marais communal																			
Résultats attendus																			
Amélioration des connaissances du site grâce à la réalisation d'études et de collaboration avec des programmes scientifiques.																			
Méthodologie																			
Les <b>relevés annuels seront poursuivis sur la zone d'expérimentation</b> . Les mesures et observations par drone des mottureaux seront également réitéré en 2032. L'objectif sera de mettre en relation la position des mottureaux avec les zones de baisses et l'écoulement de l'eau sur la prairie.																			
Un suivi floristique est mené chaque année sur la zone d'expérimentation.																			
Les études menées sur les placettes multitaxons nous permettront de mettre en avant l'intérêt biologique des mottureaux.																			
Période d'intervention																			
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc								
Calendrier prévisionnel																			
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036								
Moyen humain (jour)	4+1	4+1	4+1	4+1	4+1	4+1	4+1		4+1		4+1								
Prestation	6 000€	6 000€	6 000€	6 000€	6 000€	6 000€	6 000€		6 000€		6 000€								
Coût annuel	6 955€	6 955€	6 975€	6 975€	6 975€	6 975€	6 975€		6 975€		7 000€								
Indicateurs de Pression			Métriques					État de référence											
Connaissance sur les mottureaux			Niveau de connaissance					Caner & Cosenza, 2021 ; Cosenza & Caner, 2022, 2023											
Actions associées			CS13 Niveaux d'eau, CS1 Habitats, CS30 Multitaxons, CS29 Valeur fourragère, CS10 Pâturage, PR1 Recherche																
Lien autres documents de gestion			Charte PNR Marais poitevin, Stratégie régionale et nationale de Biodiversité, Contrat de marais <u>Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</u> n°26 « Observatoire du patrimoine naturel MP »																
Mise en œuvre, partenaires et prestataires			Mise en œuvre : gestionnaire ( <i>temps conservatrice + temps agent PNR</i> ) Partenaires : EPMP, RNN St Denis du Payré, université Poitiers, CNRS, Prestataire : Université de Poitiers pour la réalisation du suivi des mottureaux de 2026 à 2031 et en 2033 et 2035 + prestataire drone en 2032																
Financement possible			Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune.																
Indicateurs de réponse			Rapport d'étude, articles scientifiques																

## Cartographie

Placette d'expérimentation sur les mottureaux dans la RNR du Poiré



Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire- Fiche action																		
Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO							
CS32	Diagnostic de vulnérabilité et d'opportunités de la RNR face aux changements climatiques et ses effets (Natur'Adapt)								1	IV	3							
Description																		
Dans le contexte de changement climatique global observé, il apparaît important de réfléchir et de projeter la résilience des aires protégées à moyen terme en planifiant les éventuels impacts sur le patrimoine biologique, les services écosystémiques et les activités agricoles. Ce travail peut s'intégrer dans la démarche Natur'Adapt (ancien LIFE) et doit être conduit à large échelle en incluant l'ensemble des Réserves naturelles du sud Vendée ainsi que les collectivités.																		
Résultats attendus																		
Les facteurs environnementaux influençant le développement des habitats et des espèces sont mieux connus.																		
Méthodologie																		
Le diagnostic de vulnérabilité et d'opportunités (méthodologie Natur'Adapt) permettra d'évaluer pour chaque objet de gestion (espèce, habitat, activité) son niveau de vulnérabilité ou le potentiel d'opportunité que peut présenter le changement climatique. La démarche consistera à :																		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Écrire le récit climatique de la RNR</li> <li>- Analyser la vulnérabilité du socio-écosystème de la RNR et du patrimoine biologique</li> <li>- Définir un plan d'adaptation</li> <li>- Suivre les effets du changement climatique et les mesures d'adaptation proposées</li> </ul>																		
Afin de réaliser cette action en régie une formation devra être suivie en 2029. Le diagnostic sera fait entre 2029 et 2030.																		
Période d'intervention																		
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	JUIL	Août	Sep	Oct	Nov	Déc							
Calendrier prévisionnel																		
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037						
Moyen humain (jour)				12	12													
Prestation																		
Coût annuel				2 340€	2 340€													
Indicateurs de Pression			Métriques					État de référence										
Mesures de gestion adaptatives			Nombre de propositions de gestion adaptative					/										
Actions associées			CS9 Météorologie															
Lien autres documents de gestion			Charte PNR Marais poitevin, Stratégie régionale et nationale de Biodiversité, Contrat de marais, life Maraisilience <u><a href="#">Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</a></u> n°26 « Observatoire du patrimoine naturel MP »															
Mise en œuvre, partenaires et prestataires			Mise en œuvre : gestionnaire Partenaires : EPMP, RN Marais poitevin, communauté de communes, INRAe, éleveurs															
Financement possible			Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune.															
Indicateurs de réponse			Réalisation d'un DVO, nombre d'échanges avec les gestionnaires des RN de sud Vendée															





## Intervention sur le Patrimoine naturel

Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire- Fiche action																			
Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO								
IP1	Gestion et entretien des infrastructures hydrauliques intra RNR								1	1	4								
Description																			
<p>Le marais communal est composé de 18 ouvrages hydrauliques permettant de retenir l'eau dans les baisses. 15 petits ouvrages périphériques sont dédiés au maintien de l'eau sur les périodes hivernales (décembre à fin mars). 3 autres sont mis en place au centre de la prairie sur les plus grandes baisses de l'automne jusqu'au mois de juin et permettent de maintenir de l'eau jusqu'au printemps sur les cotes du contrat de marais.</p> <p>Les 15 petits ouvrages sont des batardeaux équipés d'une buse maintenue à une de ses extrémités par des traverses de bois évitant le piétinement et la dégradation de l'embouchure de la buse. Ils se referment avec des coudes et des rallonges qui permettent de régler les niveaux d'eau souhaités.</p> <p>Ces ouvrages hydrauliques sont soumis à différentes pressions pouvant altérer leur efficacité : passage des animaux répété, dégradation des buses par les chevaux, passage d'engins agricoles, passage ou dégradation par les ragondins, etc...</p> <p>Il est donc prévu d'empêtrer les ouvrages pour prolonger leur efficacité. Ils seront aussi équipés de rebords en pieux les rendant plus portants grâce au maintien de la matière sur les passages et à la protection des embouts de buses.</p> <p>Les ouvrages 7 et 8 ont été repris sur ce modèle en 2025. Les caractéristiques des prochains travaux devront être adaptées en fonction de la réaction de ces 2 ouvrages aux différentes pressions.</p> <p>Ces travaux devront être réalisés entre le 15 juillet et jusqu'à ce que le terrain permette la circulation des engins.</p>																			
<b>Localisation :</b> marais communal																			
Résultats attendus																			
Les infrastructures hydrauliques sont en état de fonctionnement (3 ouvrages principaux et 15 micro-ouvrages en sortie de baisses).																			
Méthodologie																			
<p>Chaque année les 18 ouvrages hydrauliques sont inspectés. Si les protections ne sont plus en place ou dégradées, des réparations sont effectuées. Si les réparations sont importantes elles seront réalisées en <b>2033 et 2036</b>.</p> <p>Les ouvrages sont manipulés plusieurs fois dans l'année pour leur mise en place et afin d'adapter le réglage à la météorologie de l'année.</p> <p>La planification devra être ajustée en fonction des discussions avec les éleveurs et de l'état des ouvrages hydrauliques.</p> <p><b>2027 : ouvrages 1 et 12</b> = pieutage + empierrement (<b>3 800€</b>)</p> <p><b>2028 : ouvrages 13, 14 et 15</b> = pieutage + empierrement + réparation buse 13 (<b>4 200€</b>)</p> <p><b>2029 : ouvrages 4, 5, 6, 9 et 11</b> = pieutage + empierrement + réparation buses 5 et 9 (<b>7 100€</b>)</p> <p><b>2030 : ouvrages 2, 16, 17 et 18</b> = pieutage + empierrement + batardeau entre le 16 et 17 (<b>6 400€</b>)</p> <p>En <b>2031</b> une prestation sera prévue pour réajuster altimétriquement l'ensemble des <b>échelles limnimétriques</b> (fossé et 3 ouvrages hydrauliques principaux) (<b>2 000€</b>)</p> <p>En <b>2033 et 2036</b> des <b>réparations</b> seront réalisées si nécessaires. (<b>2 000€ x 2</b>)</p>																			
Période d'intervention																			
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc								
	Prépa.	Gest.O	Gest.O			Travaux	Travaux	Travaux		Gest.O	Gest.O								
Calendrier prévisionnel																			
Programmation		2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035								
Moyen humain (jour)		3	6	6	6	6	5	3	5	3	3								
Prestation			3 800€	4 200€	7 100€	6 400€	2 000€		2 000€		2 000€								
Coût annuel		573€	4 946€	5 370€	8 270€	7 570€	2975€	585€	2 975€	585€	600€								
Indicateurs de pression			Métriques				État de référence												
Efficience des infrastructures hydrauliques			Nombre d'infrastructures fonctionnelles pour la rétention d'eau				18/18 ouvrages												
			Nombre d'infrastructures franchissables				9/18 ouvrages												
Actions associées			CS13 Niveaux d'eau, IP8 Circulation																

Lien autres documents de gestion	Charte PNR Marais poitevin, contrat de marais et règlement d'eau <b>Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</b> n°6 « Gérer la ressource en eau en avec les espèces et les habitats » n°7 « Restaurer et garantir la fonctionnalité des milieux aquatiques » n°12 « Maintien et gestion des prairies humides de marais » n°17 « Préserver les anatidés et limicoles hivernants, migrateurs et nicheurs » n°19 « Préserver les mammifères semi-aquatiques »
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<b>Mise en œuvre :</b> gestionnaire ( <i>temps conservatrice</i> ) <b>Partenaires :</b> EPMP, SMVSA <b>Prestataires :</b> entreprise de travaux ( <i>terrassement</i> )
Nature des dépenses	Frais de personnel et prestation
Financement possible	Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune
Indicateurs de réponse	État des équipements hydrauliques
Cartographie	<p>Ouvrages hydrauliques de la RNR du Poiré</p> <p>The map displays a network of blue-shaded areas representing outlets (Baisses) and various numbered points (1 to 18) indicating hydraulic structures. Labels on the map include: Marouboeuf, L'Achenal, Henriette, Marteau, Morusson, Travers, Noyers, La Mocque, and Marouboeuf. A legend on the right side identifies the symbols: a blue square for Baisses, an open circle for Buse coudée, a solid circle for Batardeau, and a green dot for Ouvrages principaux. A scale bar at the bottom left shows distances of 0, 250, and 500 meters.</p> <p>* L'ouvrage 12 est le 5<sup>ème</sup> passage busé (cf. IP8). Il s'agit d'un passage busé refermable qui est utilisé comme batardeau pour retenir l'eau sur la prairie en période hivernale (décembre à mars).</p>

Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire- Fiche action																						
Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO											
IP2	Gestion des Espèces Exotiques envahissantes								1	I	6											
Description																						
Plusieurs espèces exotiques envahissantes sont présentes sur la Réserve : Ragondin, Rat musqué, Écrevisse de Louisiane, Jussie, Renouée du Japon, Jussie, etc. d'autres sont aux alentours du communal comme le Yucca, le Sumac, etc. Certaines espèces ne nécessitent pas d'action car jugée non efficaces (Écrevisse de Louisiane, Azolla et Elodée de Nuttall).																						
<b>Localisation :</b> marais communal, fossé et ses alentours																						
Résultats attendus																						
Il n'y a pas d'installation de nouvelles EEE, la Jussie et la Renouée du Japon sont régulées et ne s'étendent pas, les rongeurs aquatiques envahissants (ragondins et rats musqués) sont régulés.																						
Méthodologie																						
<p>-Le <b>Ragondin et le Rat musqué</b> sont régulés par POLLENIZ autour du site. Afin de renforcer cette action du tir sera effectué sur la RNR en fin d'été chaque année avec un silencieux. Cette action sera mise en place par un personnel habilité. Du piégeage est envisageable sur des parcelles annexes. Les bénévoles seront détenteurs du permis de chasse et de l'agrément de piégeage.</p> <p>-L'arrivée du <b>Raton laveur</b> sera surveillée par piège photo.</p> <p>-La <b>Renouée</b> est surveillée aux alentours de la RNR chez les riverains. Elle est également arrachée dans le parc de contention à chaque fois qu'elle ressort du remblai.</p> <p>-L'implantation de l'<b>Azolla</b> sera limitée en retirant les embâcles dans le fossé de ceinture</p> <p>-La <b>Jussie</b> sera arrachée 2 fois par an dans la baie de Morusson par les agents de la réserve. La Jussie dans les fossés est gérée par un prestataire du SMVSA en partenariat avec la FVPPMA. Du <b>matériel</b> pour un arrachage dans de bonnes conditions doit être racheté (gants, bacs et waders) (Cf. CI2)</p> <p>-Un bilan des actions de piégeage et de tir sera réalisé</p> <p>-La RNR remontera les informations récoltées sur les EEE au Réseau régional.</p>																						
Période d'intervention																						
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc											
Calendrier prévisionnel																						
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037										
Moyen humain (jour)	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2										
Prestation																						
Coût annuel	382€	382€	390€	390€	390€	390€	390€	390€	390€	400€	400€	400€										
Indicateurs de pression			Métriques				État de référence															
Évolution de la répartition des EEE			Nombre de RAE régulés				Rapports d'activités annuels															
			Pourcentage de surface de Jussie arrachée/surface totale occupée par la Jussie																			
Actions associées		CS14 EEE, CI2 Renouvellement équipements																				
Lien autres documents de gestion		<u>Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</u> n°11 « Gestion des Espèces Exotiques Envahissantes » (EEE) n°26 « Observatoire du patrimoine naturel MP »																				
Mise en œuvre, partenaires et prestataires		<b>Mise en œuvre :</b> gestionnaire ( <i>temps conservatrice</i> ) <b>Partenaires :</b> SMVSA, FVPPMA, IIBSN Réseau EEE des Pays de la Loire, CEN PdL, CBN Brest																				
Financement possible		Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune																				
Indicateurs de réponse		Fait/non fait, cartographie des interventions																				

## Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire- Fiche action

Code	Intitulé de l'opération	Priorité	OLT	OO
IP3	Entretien des chardons, ligneux et ronciers sur la RNR	1	I	7

### Description

**-Chardons** : depuis les années 1990 le développement des chardons sur le communal est problématique pour l'habitat prairial mais aussi en termes d'acceptation sociale de la Réserve. Des échardonnages étaient donc organisés chaque année. Ces coupes ou arrachages s'appliquaient dans le cadre de l'arrêté préfectoral rendant obligatoire la lutte contre les Chardons des champs. Cet arrêté n'est plus en vigueur. Cependant il est intéressant pour les cortèges floristiques de maintenir des interventions manuelles chaque année. Tous les ans, un tiers du communal sera échardonné. Les méthodes de gestion hydraulique semblent, depuis 3 ans, limiter le développement du Chardon commun, l'espèce de chardon la plus présente sur le marais communal.

**-Ligneux** : ils peuvent se développer sur la prairie notamment les aubépines qui restent à hauteur buissonnante. Les quelques ligneux du communal (3 actuellement) restent intéressants car ils servent de perchoir à certains passereaux. Il s'agira de vérifier qu'ils ne se développent pas trop ni en taille, ni en nombre car il est important de maintenir un milieu ouvert au cœur du communal afin de rester attractif pour l'avifaune.

**-Ronciers** : ils ont tendance à se développer notamment sur le bourrelet de curage entre la Hutte de Tout-vent et la sortie Ouest de l'Achenal (zone circulable). Les ronciers jouent un rôle important de zone refuge pour la faune, certains seront donc conservés. Il s'agira, comme pour les ligneux, de contrôler leur développement afin de maintenir le milieu ouvert ainsi que la zone de circulation sur les bourrelets de curage.

**Localisation** : marais communal

### Résultats attendus

La prairie est composée de pelouses ouvertes et favorables à l'accueil de l'avifaune. Une partie des chardons de la RNR est coupée chaque année afin de limiter leur propagation par graine sur le communal et ses alentours, les ronciers sont bénéfiques à certains passereaux et sont maintenus à une taille modérée et l'extension des ligneux est surveillée.

### Méthodologie

**-Chardons** : chaque année entre mi-juin et mi-juillet une action manuelle sera organisée sur 1/3 du marais communal pour arracher ou couper le Chardon commun, le Chardon à petites fleurs et le Chardon des champs. Cette action sera réalisée s'il y a une quantité importante de chardon sur le marais.

Si des zones de chardons conséquentes se développent sur le tour du communal une action mécanique sera organisée en juillet. Il est important de sensibiliser les équipes en charge de cet échardonnage afin d'éviter la coupe d'espèces n'ayant pas de dynamique problématique. ([6 700 €/an](#))

**- Ligneux** : surveiller leur développement et intervenir pour qu'ils ne deviennent pas des arbres de haut jet et ne se développent pas en nombre sur la prairie. S'il y a des interventions, elles se dérouleront à partir d'août jusqu'au mois d'octobre. Elles pourront être réalisées par le PNR MP ou la commune.

**- Roncier** : le broyage localisé de certains ronciers sera fait en fonction de la situation de chaque année. Cette intervention se déroulera entre août et octobre en même temps que les actions d'entretien de la ripisylve. ([300 €/an](#))

### Période d'intervention

Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
	Prépa.				Chardon	Chardon	Roncier	Roncier	Roncier		

### Calendrier prévisionnel

Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037
Moyen humain (jour)	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Prestation	7 000€	7 000€	7 000€	7 000€	7 000€	7 000€	7 000€	7 000€	7 000€	7 000€	7 000€	7 000€
Coût annuel	7 585€	7 585€	7 585€	7 585€	7 585€	7 585€	7 585€	7 585€	7 585€	7 600€	7 600€	7 600€

Indicateurs de pression	Métriques	Etat de référence
Évolution de la répartition des chardons, ligneux et ronciers sur la prairie	Pourcentage du communal échardonné/surface totale occupée par les chardons Nombre de ronciers et buissons sur la RNR	Rapport d'activité annuel
<b>Actions associées</b>	IP6 Ripisylve	
<b>Lien autres documents de gestion</b>		
<b>Mise en œuvre, partenaires et prestataires</b>	<b>Mise en œuvre</b> : gestionnaire <b>Partenaires</b> : Commune <b>Prestataires</b> : entreprise pour le broyage mécanique des chardons, la coupe manuel et l'entretien des ronciers.	
<b>Financement possible</b>	Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune	
<b>Indicateurs de réponse</b>	Fait/non fait	

## Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire- Fiche action

Code	Intitulé de l'opération		Priorité	OLT	OO															
IP4	Entretien et restauration des abreuvoirs		1	III	1															
Description																				
<p>Il existe 22 abreuvoirs sur la RNR. Ce sont des milieux propices au développement de la biodiversité en raison des pentes douces qui les caractérisent :</p> <p>-9 abreuvoirs sont utilisés pour le bétail dont 2 seront à restaurer.</p> <p>-13 abreuvoirs sont clôturés et non accessibles aux bovins. Ils représentent des milieux très intéressants comme zones refuges ou pour la nidification des anatidés et d'autres oiseaux d'eau. Ils nécessitent cependant d'être entretenus et réouverts car ils ont tendance à se refermer (pousse de ligneux). Ils seront entretenus en même temps que la ripisylve.</p> <p>Il sera intéressant dans le cadre de l'adaptation au changement climatique d'étudier la possibilité de mise en place d'un forage afin de prévoir un abreuvement de secours en cas d'extrême sécheresse, de manque d'eau ou de développement de pathogènes dans l'eau causé par de fortes chaleurs (cyanobactéries, botulisme, etc.). La localisation sera choisie en fonction des nappes d'eau douce, de la portance du sol et des enjeux biologiques.</p>																				
<b>Localisation :</b> marais communal																				
Résultats attendus																				
9 abreuvoirs sont en bon état et utilisables par les animaux du communal. Les descentes d'abreuvoirs sont en pente douce pour protéger le fossé de la dégradation. Une solution de secours est réfléchie en cas de soucis d'abreuvement au fossé.																				
Méthodologie																				
Les abreuvoirs sont globalement en bon état. Chaque année il sera important d'effectuer des réparations en même temps que les réparations des clôtures et des parcs de contention. Ces travaux de petit entretien sont effectués par la commune.																				
<b>2026 : étude pour le forage</b> et réalisation des <b>travaux de forage</b> , si approuvés : forage ( <b>3 000 €</b> ) + pompe ( <b>4 000 €</b> ) + cuve et sa surélévation ( <b>600 € + 1 000 €</b> ) + panneau solaire ( <b>1 500 €</b> ) + 3 bacs d'abreuvements de 2 000L et sa dalle béton ( <b>2 900 € + 5 000 €</b> ) = ( <b>18 000 €</b> )																				
<b>2032 : les deux abreuvoirs</b> les moins fonctionnels seront mis à neuf et si besoin d'autres abreuvoirs pourront être dévasés ( <b>5 000€</b> )																				
Période d'intervention																				
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc									
	Prépa.						Travaux	Travaux												
Calendrier prévisionnel																				
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037								
Moyen humain (jour)	4	1	0,5	0,5	0,5	0,5	2	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5								
Prestation	18 000€						5 000€													
Coût annuel	<b>18 764€</b>	<b>191€</b>	<b>97,5€</b>	<b>97,5€</b>	<b>97,5€</b>	<b>97,5€</b>	<b>5 390€</b>	<b>97,5€</b>	<b>97,5€</b>	<b>100€</b>	<b>100€</b>	<b>100€</b>								
Indicateurs de pression			Métriques				État de référence													
État des abreuvoirs			Nombre d'abreuvoirs fonctionnels				9 abreuvoirs fonctionnels													
Actions associées		IP6 Ripisylve, IP5 Entretien des clôtures, IP7 Parcs contention																		
Lien autres documents de gestion		Charte PNR Marais poitevin, contrat de marais, <u><a href="#">Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin</a></u> : n° 12 « Maintien et gestion des prairies humides de marais » n°13 « Gestion collective des marais communaux »																		
Mise en œuvre, partenaires et prestataires		<b>Mise en œuvre</b> : gestionnaire ( <i>temps conservatrice</i> ) <b>Partenaires</b> : SMVSA, EPMP, Commune, éleveurs <b>Prestataires</b> : Entreprise de terrassement et entreprise spécialisé dans les forages.																		
Financement possible		Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune																		
Indicateurs de réponse		Réalisation de l'entretien																		

## Cartographie



## Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire- Fiche action

Code	Intitulé de l'opération	Priorité	OLT	OO
IP5	Entretien des clôtures	1	III	2

### Description

Les clôtures du marais communal font un total de 7,2 km linéaire. Une partie de ce linéaire a été rénové entre 2017 et 2025. La portion Nord n'a pas été remise à neuf et correspond à 1,7 km linéaire. Elle est pour le moment fonctionnelle car prise dans les ronces.

La « barrière marais » en bois de Tout-vent nécessite quelques réparations notamment sur les parties de ferronnerie. Il s'agira de la réparer afin de prolonger sa durée de vie et de permettre son utilisation.

Les 30 ha du communal, côté Langon, sont peu pâturez par les troupeaux depuis le départ d'un éleveur il y a 10 ans. L'habitat 1410-3 évolue sur cette zone vers des faciès différents. Depuis 2023 les animaux y pâturent de nouveau. Ce retour est important durant les prochaines années, si les animaux ne se réapproprient pas cette zone, il faudra créer un îlot pour y contenir une partie des troupeaux. Il est envisageable d'installer une clôture entre la sortie Ouest de l'Achenal et la Route des Hollandais au Sud. Cette clôture serait la seule solution pour préserver l'habitat prairial mais n'est pas souhaitable car elle mettrait fin au pâturage libre du communal. Si l'habitat venait à se refermer, l'intervention mécanique de réouverture serait impossible à cause de la présence des moutureaux. Dans tous les cas, il est préférable que la prairie reste ouverte en pâturage libre.

**Localisation :** marais communal

### Résultats attendus

7,2 kml de clôture sont en bon état et entretenus tous les ans. Le remplacement de 1130ml de clôture en moins bon état est finalisé pour sécuriser les berges de l'érosion et sécuriser les animaux.

### Méthodologie

-Chaque année un tour complet des clôtures doit être fait afin de les maintenir en bon état.

**-2027 :** réparation de la « barrière marais » de Tout-Vent ([2 000 €](#))

**-2033 et 2034 :** remise à neuf du linéaire nord sur 1,7 km étalée sur les deux années. Un broyage devra être fait au préalable pour la réfection des clôtures. ([16 150 €/an](#))

**-2036 :** possibilité de clôturer la zone délaissée par les troupeaux côté Langon. Cette clôture pourra être faite soit en fil de fer barbelé soit en fil électrique métallique simple. Elle sera mise en place uniquement si cette zone est grandement sous pâturée ([8 000 €](#)).

Les travaux pourront être réalisés entre le mois d'août et le mois d'octobre.

### Période d'intervention

Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
	Prépa.							Travaux	Travaux	Travaux	

### Calendrier prévisionnel

Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037
Moyen humain (jour)	1	2.5	1	1	1	1	1	3	3	1	4	1
Prestation		2 000€						16 150€	16 150€		8 000€	
Coût annuel	191€	2 477,5€	195€	195€	195€	195€	195€	16 735€	16 735€	200€	8 800€	200€

### Indicateurs de pression

### Métriques

### État de référence

Évolution du linéaire de clôtures entretenus	Pourcentage de linéaire entretenu et en bon état	5,5 kml de clôture en bon état (sur 7,2km linéaires totaux)
--	--	---

### Actions associées

IP6 Ripisylve

Lien autres documents de gestion	Charte PNR Marais poitevin, contrat de marais <u><a href="#">Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</a></u> n° 12 « Maintien et gestion des prairies humides de marais » n°13 « Gestion collective des marais communaux »
----------------------------------	---

### Mise en œuvre, partenaires et prestataires

**Mise en œuvre :** gestionnaire (*temps conservatrice*)

**Partenaires :** Commune

**Prestataires :** Entreprises spécialisée

Financement possible	Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune
----------------------	---

Indicateurs de réponse	Réalisation de l'entretien											
Cartographie	<p>Travaux de clôtures de la RNR du Poiré</p> <p>The map displays the RNR du Poiré area with various colored lines representing fence construction progress. A legend on the right side provides details for each year.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Travaux clôtures 2026-2037</th> <tr> <th>2033</th> </tr> </tr></thead> <tbody> <tr> <td>—</td> </tr> <tr> <td>—</td> </tr> <tr> <th>Travaux clôtures 2020-2025</th> </tr> <tr> <td>2020</td> </tr> <tr> <td>2021</td> </tr> <tr> <td>2022</td> </tr> <tr> <td>2023</td> </tr> <tr> <td>2024</td> </tr> <tr> <td>2025</td> </tr> </tbody> </table> <p>Source : OpenStreetMap, PNR MP_AOUT 2025</p> <p>0 250 500 m</p>	Travaux clôtures 2026-2037	2033	—	—	Travaux clôtures 2020-2025	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Travaux clôtures 2026-2037	2033											
2033												
—												
—												
Travaux clôtures 2020-2025												
2020												
2021												
2022												
2023												
2024												
2025												

## Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire-Fiche action

Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO								
IP6	Entretien de la ripisylve entourant la RNR								1	III	2								
Description																			
La ripisylve autour du marais communal se développe car les animaux n'ont pas accès à la berge. La pousse de ligneux sur les berges a plusieurs avantages : leur maintien, de l'ombrage pour les animaux, création de zones refuges, diversification des habitats sur la réserve, accueil de l'avifaune, etc. Cependant la ripisylve est constituée en grande partie de frêne qui sont touchés par la Chalarose. Ce champignon risque d'entraîner la mort de nombreux individus dans les 10 prochaines années. Il est donc important de pouvoir gérer les arbres qui tombent dans le fossé car des embâcles peuvent limiter l'écoulement de l'eau, favoriser la prolifération d'Azolla et porter atteinte à la qualité de l'eau.																			
Un autre avantage à entretenir la ripisylve est de maintenir des zones ouvertes et propices aux hélophytes. Cela permettra d'offrir une diversité d'habitats en pourtour du communal. Les zones concernées par cet entretien sont les anciens abreuvoirs et les fenêtres réouvertes le long de la Route des huttes et de la Route des Hollandais entre 2023 et 2025. En plus de la plus-value biologique, elles permettent de maintenir une ouverture Paysagère sur le communal autrefois dépourvu de ripisylve.																			
<b>Localisation :</b> marais communal																			
Résultats attendus																			
Certaines zones de la ripisylve de la RNR sont laissées en évolution libre et d'autres sont maintenues ouvertes tous les ans ou 2 ans. Les animaux ont des espaces d'ombre en période de grande chaleur. La ripisylve est composée d'essences d'arbres diverses afin d'anticiper la mort des frênes par la Chalarose. Une diversité d'habitats propices à de nombreuses espèces est maintenue.																			
Méthodologie																			
Chaque année un tracteur équipé d'un <b>broyeur d'accotement</b> parcourra la moitié du linéaire de berge afin de maintenir les zones de végétation herbacée à l'extérieur de la clôture. Il en profitera pour limiter le développement des ronciers devenant trop imposants et débordant sur la prairie ou le long du parcours. Des interventions manuelles compléteront cette action afin de retirer d'éventuels arbres créant des embâcles dans le fossé. ( <a href="#">2 500€/an</a> )																			
Période d'intervention																			
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc								
	Prépa.							Travaux	Travaux	Travaux									
Calendrier prévisionnel																			
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037							
Moyen humain (jour)	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5							
Prestation	2 500€	2 500€	2 500€	2 500€	2 500€	2 500€	2 500€	2 500€	2 500€	2 500€	2 500€	2 500€							
Coût annuel	2 792,5€	2 792,5€	2 792,5€	2 792,5€	2 792,5€	2 792,5€	2 792,5€	2 792,5€	2 792,5€	2 800€	2 800€	2 800€							
Indicateurs de pression				Métriques				Etat de référence											
Évolution du linéaire de ripisylve entretenu				Pourcentage de linéaire entretenu				1,3km de ripisylve ouverte (sur 5,2km linéaires de ripisylve totaux)											
Actions associées			IP2 EEE, IP3 Entretien roncier, CS17 Paysage, CS3 et CS4 Avifaune, CS20 Herbier aquatique, CS23 Mammifères																
Lien autres documents de gestion			Charte PNR Marais poitevin, contrat de marais <u><a href="#">Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin</a></u> :																
Mise en œuvre, partenaires et prestataires			Mise en œuvre : gestionnaire ( <i>temps conservatrice</i> ) Partenaires : commune, SMVSA Prestataires : entreprise spécialisée																
Financement possible			Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune																
Indicateurs de réponse			Réalisation de l'entretien																

Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire- Fiche action																				
Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO									
IP7	Amélioration des parcs de contention								1	III	3									
Description																				
<p>Les parcs de contention sont des outils indispensables pour le pâturage collectif sur de grandes parcelles. Ils servent à rassembler les animaux, les trier, les soigner, etc.</p> <p>Le parc de contention principal (<b>Parc Est</b>) a été refait à neuf en 2019, il est fonctionnel. Il sera intéressant d'allonger son aile de contention afin d'enfermer les animaux dans un pré-parc. Ceci facilitera la reprise des animaux et limitera la circulation dans le communal pour aller chercher les animaux récalcitrants.</p> <p>Le <b>Parc Sud</b> au niveau de la Doucetterie est en mauvaise état et nécessite une restauration complète.</p> <p>Le <b>Parc Ouest</b> situé à l'entrée des Trois fossés est en état de fonctionnement, certaines barrières doivent être réglées et/ou inversées. En fonction de l'efficacité de l'aile de contention servant de pré-parc sur le Parc Est, une aile de contention similaire pourrait être faite sur le Parc Ouest.</p> <p>Le <b>Parc des folies</b> est en très mauvais état et nécessitera une remise à neuf.</p>																				
<b>Localisation :</b> marais communal																				
Résultats attendus																				
Les 4 parcs de contentions sont fonctionnels. Le parc de contention sud Route des Huttes est refait à neuf et fonctionnel, les parcs de contention Est et Ouest sont maintenus fonctionnels et permettent de faciliter la reprise des animaux.																				
Méthodologie																				
<p>-Chaque année tous les parcs de contention doivent être révisés (réglage des barrières, réparation de pièces endommagées, débroussaillage si besoin, etc.). Cet entretien se fera fait par la commune avant la mise à l'herbe.</p> <p>Tous les travaux engagés sur les parcs doivent être vus avec les éleveurs afin que les outils soient des plus pratiques pour leurs utilisateurs.</p> <p>-<b>2026 : l'aile de contention du Parc Est</b> sera mise en place sur 440m à la suite de la clôture existante. Cette aile sera équipée d'au moins deux barrières herbagères. (<a href="#">4 000€</a>)</p> <p>-<b>2026 : le Parc Sud</b> doit être remis à neuf, soit 90m de lisses bois à retirer et remplacer et 35m de clôture à refaire sur l'aile de contention. Les barrières en place seront réutilisées. (<a href="#">7 000€</a>)</p> <p>-Le <b>Parc Ouest</b> pourrait être amélioré par des interventions en interne.</p> <p>-<b>2028 : remise à neuf du Parc des folies.</b> Les clôtures seront remises à neuf avec 2 barrières et une lisse bois le long des clôtures pour les renforcer. (<a href="#">1 500€</a>)</p> <p>-<b>2033 : réparations éventuelles des parcs de contention et de la passerelle béton du Parc Sud</b> (<a href="#">8 000€</a>)</p> <p>-<b>2035 : si le pré-parc du Parc Est est efficace. Mise en place d'un pré-parc au Parc Ouest</b> (<a href="#">6 000€</a>).</p>																				
Période d'intervention																				
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc									
	Prépa.		Entretien					Travaux	Travaux	Travaux										
Calendrier prévisionnel																				
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036									
Moyen humain (jour)	5	1	3	1	1	1	1	3	1	3	1									
Prestation	11 000€		1 500€					8 000€		6 000€										
Coût annuel	11 955€	191€	2 085€	195€	195€	195€	195€	8 195€	195€	6 600€	200€									
Indicateurs de pression			Métriques					État de référence												
Fonctionnalité des parcs de contention			Nombre de parc fonctionnels					2/4 parcs en bon état												
Actions associées		IP5 clôture, IP8 circuit de circulation																		
Lien autres documents de gestion		Charte PNR Marais poitevin, <u>Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</u> n°12 « Maintien et gestion des prairies humides de marais » n°13 « Gestion collective des marais communaux »																		
Mise en œuvre, partenaires et prestataires		Mise en œuvre : gestionnaire ( <i>temps conservatrice</i> ) Prestataires : Entreprise spécialisé et fourniture de contention																		
Financement possible		Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune																		
Indicateurs de réponse		Fait/non fait																		

## Cartographie



## Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire- Fiche action

Code	Intitulé de l'opération	Priorité	OLT	OO
IP8	Renforcement et entretien des circuits de circulation de la RNR	1	III	4

### Description

La circulation au sein du Marais communal est difficile à cause de l'humidité du terrain et des mottureaux. Il est pourtant nécessaire que les éleveurs puissent circuler dans le communal pour rentrer leurs animaux ou pour aller chercher un animal en difficulté. Des passages ont été aménagés au-dessus du niveau des baisses afin de limiter la dégradation des fonds de baisse et de faciliter la circulation. Cependant en période humide la terre très meuble constituant ces passages peut les rendre inutilisables ou les dégrader rapidement. De plus les animaux utilisent beaucoup ces passages notamment au printemps.

Il existe 5 passages busés avec des buses de 300mm. Ces passages seront renforcés par empierrement pour améliorer leur portance, et équipés de rebords en pieux pour maintenir la matière sur les passages.

Nous avons noté des difficultés de passage pour les animaux sur la baisse de Morusson. Il sera nécessaire d'ajouter un passage (cf. Carte passage 305) à quelques mètres de la clôture protégeant cette baisse afin de limiter les risques d'envasement des animaux.

L'aplanissement de certains circuits doit être envisagé pour permettre l'accès au centre du communal. En effet, le piétinement des animaux sur les années 2023 et 2024, très humides, a contribué à la dégradation des chemins habituellement plats et circulables. Ces zones sont aujourd'hui difficiles d'accès.

Le passage busé 12 (cf. IP1) permettant l'entrée sur le communal par les Huttes de la Gaité, dite entrée « Jean Bridonneau », est en mauvais état. Il devra être refait sur le même modèle que celui de l'entrée principale du marais communal.

**Localisation :** marais communal

### Résultats attendus

Les engins agricoles peuvent circuler en cas de besoin en périphérie de la réserve sans détériorer le terrain et ce, en toute saison.

### Méthodologie

La planification devra être ajustée en fonction de l'état des ouvrages hydrauliques et des discussions avec les éleveurs.

-2027 : passages 301, 302 et 303 = pieutage + empierrement (5 700€)

-2028 : passage 304 : pieutage et empierrement + nouveau passage (305) à Morusson (buse de 300mm) (5 200€)

-2030 : remise à neuf du passage busé permettant le franchissement du fossé de ceinture à l'entrée Jean Bridonneau (20 000€)

-2033 : travailler avec les éleveurs sur un circuit à aplani si nécessaire. (8 000€)

-2035 : renforcement ou réparation des passages. (6 000€)

### Période d'intervention

Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
	Prépa.					Travaux	Travaux	Travaux			

### Calendrier prévisionnel

Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037
Moyen humain (jour)		4	4		5			4		3		
Prestation		5 700€	5 200€		20 000€			8 000€		6 000€		
Coût annuel		6 273€	5 980€		20 975€			8 780€		6 600€		

### Indicateurs de pression

### Métriques

### Etat de référence

Fonctionnalité du circuit	Nombre de passages renforcés	0/5 passage renforcé
---------------------------	------------------------------	----------------------

### Actions associées

Préservation des baisses

Lien autres documents de gestion	Charte PNR Marais poitevin, contrat de marais
----------------------------------	---

### Mise en œuvre, partenaires et prestataires

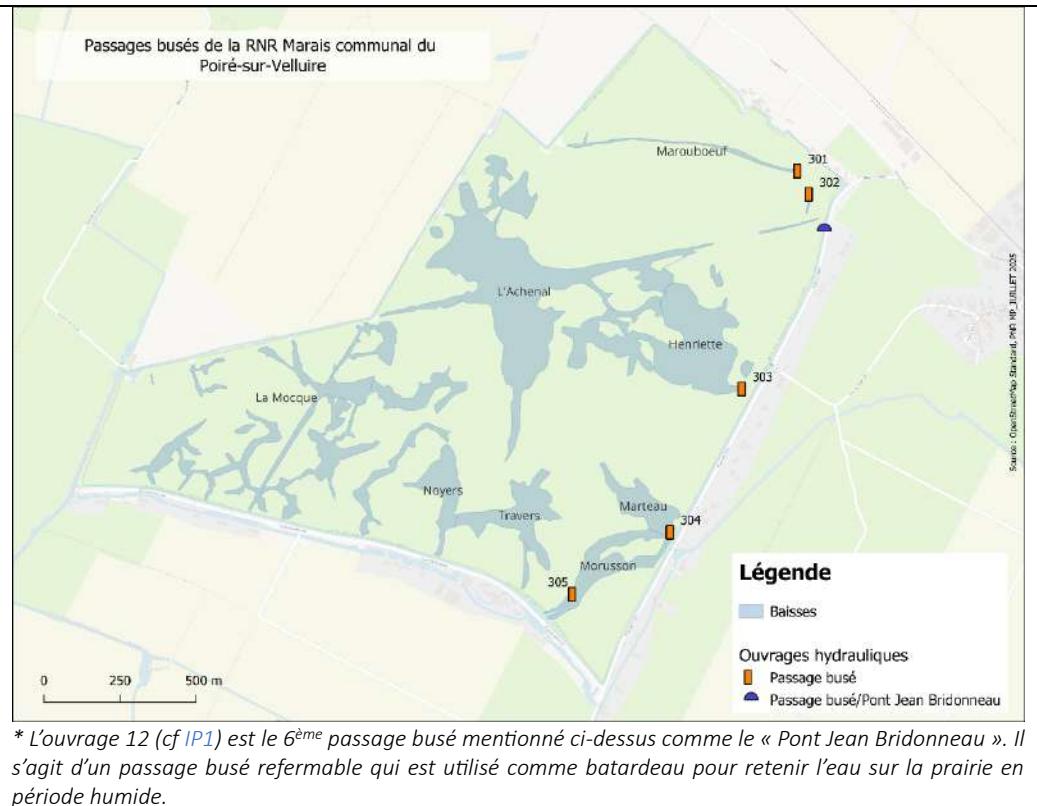
**Mise en œuvre :** gestionnaire (*temps conservatrice*)  
**Partenaires :** SMVSA, EPMP, éleveurs  
**Prestataires :** Entreprise de terrassement

Financement possible	Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune
----------------------	---

### Indicateurs de réponse

Fait/non fait

## Cartographie







**CC**

**Création de supports de Communication et de  
pédagogie**

Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire- Fiche action																		
Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO							
CC1	Mise en place de divers supports d'information et de sensibilisation								2	II	1							
Description																		
La réserve est difficilement identifiable au niveau local par manque de communication et de signalisation.																		
La réserve n'est pas mise en évidence et ses panneaux de réglementation sont peu visibles. Les totems en place sur la RNR portant les sigles de réglementation ne sont pas à hauteur des yeux et passent inaperçus pour les visiteurs. Une solution devra être trouvée, en partenariat avec la région, afin d'améliorer l'identification de la RNR.																		
Il n'y a pas de zone d'affichage informant des actualités de la réserve : animations à venir, date d'ouverture du communal, financeurs, etc.																		
La production d'un dépliant imprimé actualisé et mis en page par la région permettra de présenter la réserve. Un support de jeu éducatif autour de la réserve pourra également être créé et mis à disposition sur place ou téléchargeable sur le site internet de la RNR.																		
<b>Localisation :</b> marais communal et ses alentours.																		
Résultats attendus																		
La réserve et sa réglementation sont facilement identifiables par le public sur tout le site. Le public respecte la réglementation. Des panneaux routiers permettent de trouver la RNR.																		
Méthodologie																		
Pour rendre la RNR visible, communiquer les informations et toucher différents publics, plusieurs supports seront produits :																		
- <b>2026 :</b> un <b>panneau d'affichage</b> sera installé sur le parking afin de mettre à disposition des informations concernant les financements, les travaux, les activités sur le communal, la réglementation, etc.). ( <a href="#">3 500 €</a> )																		
- Une <b>flamme et son support à l'effigie de la réserve</b> devra être imprimée afin d'identifier la Réserve sur les différents évènements auxquels elle participe. ( <a href="#">450 €</a> )																		
- Un travail doit être engagé avec la région afin de renouveler les <b>panneaux « totems » de réglementation</b> . Ces panneaux devront au mieux reprendre la chartre RNF afin de rendre la réglementation du site et son statut plus identifiables.																		
- <b>2027 : le dépliant de présentation de la réserve</b> devra être remis à jour, mis en page et imprimé. Il sera réédité tous les 3 ans. ( <a href="#">2027 : conception 2 800 € + impression 1 500 €, 2030 : 1 500 €, 2033 : 1 500 €, 2036 : 1 500 €)</a>																		
- <b>2028 : des panneaux d'indication routière</b> seront installés sur les grands axes et les routes communales à proximité du site afin d'indiquer la RNR, après demande auprès du département. ( <a href="#">2 500 €</a> )																		
- <b>2030 : les panneaux d'interdiction d'accès</b> aux non usagers devront être refaits. ( <a href="#">2 500 €</a> )																		
Période d'intervention																		
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc							
Calendrier prévisionnel																		
<b>Programmation</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>	<b>2030</b>	<b>2031</b>	<b>2032</b>	<b>2033</b>	<b>2034</b>	<b>2035</b>	<b>2036</b>	<b>2037</b>						
Moyen humain (jour)	2 + 2	3 + 2	4		4			1			1							
Prestation	3 950€	4 300€	2 500€		4 000€			1 500€			1 500€							
Coût annuel	<b>4 714€</b>	<b>5 255€</b>	<b>3 280€</b>		<b>4 780€</b>			<b>1 695€</b>			<b>1 700€</b>							
Indicateurs de pression			Métriques				État de référence											
Diffusion de l'information			Nombre de supports d'information				Faible visibilité de la réserve											
Actions associées			SP1 Surveillance, CC2 Communication, CC3 Outils pédagogiques															
Lien autres documents de gestion			Charte PNR Marais poitevin, <b>Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</b> n°29 « Mettre en œuvre un dispositif de sensibilisation aux enjeux du site Natura 2000 »															
Mise en œuvre, partenaires et prestataires			<b>Mise en œuvre :</b> gestionnaire ( <i>temps conservatrice et temps agent PNR</i> ) <b>Partenaires :</b> Office du tourisme, Communauté de communes, Commune, Département, Région <b>Prestataires :</b> concepteur de support, imprimeur et graphiste															
Financement possible			Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire															

	Autres financements : FEDER, commune
Indicateurs de réponse	Fait/non fait
Cartographie	<p>Supports d'information de la RNR du Poiré</p> <p><b>Légende</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Panneau d'affichage</li> <li>Panneau interdiction d'accès</li> </ul> <p>Source : OpenStreetMap Standard, PNR MP_JUILLET_2025</p>

Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire- Fiche action																			
Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO								
CC2	Mise en valeur de la Réserve via différents canaux de communication								2	II	1								
Description																			
<p>La <b>page internet</b> de la RNR du Poiré-sur-Velluire est hébergée sur le site internet du PNR. Elle peut être améliorée et actualisée.</p> <p>La <b>page Facebook</b> de la RNR n'est pas suffisamment animée. Les publications concernent principalement les événements et les animations sur la Réserve mais très peu abordent la biodiversité de la RNR, les actions menées, l'élevage, etc...</p> <p>Les <b>articles de presse</b> sont également rares en dehors de ceux concernant la journée d'ouverture.</p> <p>Les suivis de la fréquentation du site internet et de la page Facebook doivent être poursuivis.</p> <p>Parmi les supports de communication déjà en circulation (carte vélo, circuits de randonnée, site internet, etc.) dans les offices de tourisme, la communauté de communes, etc. ... la réserve n'est pas toujours indiquée.</p>																			
Résultats attendus																			
<p>Une communication régulière et efficace est mise en place autour des actions et évènements de la RNR sur les réseaux et dans la presse. Les canaux d'information sont diversifiés. La réserve est intégrée dans l'offre touristique, sportive et sortie nature locale. Les circuits pédestres et cyclables existant en périphérie du site flèchent la RNR sur leurs supports de communication.</p>																			
Méthodologie																			
<p>La communication et la valorisation de la Réserve s'appuient sur divers supports numériques et papiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Une publication <b>Facebook</b> est réalisée en moyenne 1 fois par mois minimum</li> <li>-Le <b>site internet</b> est remis à jour régulièrement et propose en téléchargement l'ensemble des documents produits</li> <li>-Des <b>articles de presse</b> sont régulièrement publiés pour valoriser les actions de la réserve</li> <li>-Chaque année un article est rédigé pour le <b>bulletin municipal</b></li> <li>-Un bilan devra être fait avec l'office de tourisme et les services du PNR afin que la RNR apparaisse sur l'ensemble des <b>supports papiers</b> (carte vélo, prospectus) et <b>supports numériques</b> existants (circuits de randonnées pédestres, cyclables, etc.). Ce travail de visibilité et de reconnaissance du site devra être fait régulièrement</li> </ul>																			
Période d'intervention																			
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc								
Calendrier prévisionnel																			
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037							
Moyen humain (jour)	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6							
Prestation																			
Coût annuel	1 146€	1 146€	1 170€	1 170€	1 170€	1 170€	1 170€	1 170€	1 170€	1 200€	1 200€	1 200€							
Indicateurs de pression				Métriques				État de référence											
Évolution de la diffusion de l'information				Nombre de vues des publications Facebook de la RNR				17 805 vues (2025)											
				Nombre de visiteurs sur la page RNR du site internet du PNR MP				596 utilisateurs actifs (2024)											
				Nombre de publication (médias et journaux)/an				En moyenne 4 articles/an En moyenne 8 publications Fb/an											
Actions associées		CC1 Support d'information, CS15 Fréquentation																	
Lien autres documents de gestion		Charte PNR Marais poitevin <u><a href="#">Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</a></u> n°29 « Mettre en œuvre un dispositif de sensibilisation aux enjeux du site Natura 2000 »																	
Mise en œuvre, partenaires et prestataires		<u>Mise en œuvre</u> : gestionnaire ( <i>temps conservatrice</i> ) <u>Partenaires</u> : Office du tourisme, commune, correspondant de la presse locale, communauté de communes																	
Financement possible		Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune																	
Indicateurs de réponse		Création de contenu et supports, actualisation du site internet réalisée, représentation graphique de l'évolution de fréquentation du site internet																	

## Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire- Fiche action

Code	Intitulé de l'opération	Priorité	OLT	OO								
CC3	Elaboration de nouveaux outils de vulgarisation, supports et outils pédagogiques	2	II	2								
<b>Description</b>												
Actuellement, les animations restent simples et la RNR ne dispose comme outils pédagogiques que de 3 panneaux peu mobiles et donc difficilement utilisables en animation. Ces panneaux conviennent mieux à des expositions, des stands, etc. En fonction des orientations pédagogiques, des outils devront être développés : maquette, jeu, exposition, etc.												
<b>Résultats attendus</b>												
Des outils pédagogiques sont développés.												
<b>Méthodologie</b>												
Plusieurs actions de sensibilisation et de valorisation sont programmées afin de renforcer l'éducation à l'environnement et la découverte de la RNR :												
<p>-2027 : création de livrets pour les scolaires (<a href="#">3 200€</a>)</p> <p>-2028 : il s'agira de mener une réflexion avec l'équipe pédagogique du PNR et la commune afin de développer un <b>outil pédagogique</b> pratique et utilisable sur différentes animations pour expliquer le fonctionnement (hydraulique, pastoral...) ou des éléments spécifiques du site (histoire, baisses, mottureaux, faune, flore...). Il pourra prendre la forme d'une bâche, d'un jeu, d'une maquette, etc...en fonction des cibles et des messages. (<a href="#">9 000€ pour la conception</a>)</p> <p>2029 : élaboration d'un <b>jeu autour de la réserve</b> à destination des familles. Le document produit sera imprimé sous forme de petit livret et réédité. (<a href="#">Conception : 2 800€, impression et mise en ligne : 2 000€, 2033 et 2036 = 2 000€</a>)</p> <p>-2032 : en extérieur, une <b>exposition photo</b> de la biodiversité et de l'histoire de la réserve sera mise en place sur le parking du communal afin de sensibiliser le public à la faune et la flore de la Réserve (<a href="#">3 000€ prestation photographie</a>). Elle permettra de créer une activité supplémentaire sur la réserve car la grandeur du site ne permet pas de tout observer.</p> <p>-2033 : <b>exposition photos</b> (<a href="#">18 000€ pour l'impression des images et d'un texte explicatif et la confection des supports</a>). Elle sera réactualisée tous les 2 ans (2035 et 2037).</p> <p>-2034 : un bilan et une révision des supports sera effectuée.</p>												
<b>Période d'intervention</b>												
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc	
<b>Calendrier prévisionnel</b>												
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037
Moyen humain (jour)		5 + 12	5 + 20	3 + 16			3 + 6	4 + 8	2 + 4	3 + 4	1 + 2	3 + 4
Prestation		3 200€	9 000€	4 800€			3 000€	20 000€		4 000€	2000€	4 000€
Coût annuel		6 447€	13 875€	8 505€			4 755€	22 340€	1 170€	5 400€	2 600€	5 400€
<b>Indicateurs de pression</b>			<b>Métriques</b>				<b>État de référence</b>					
Outils pédagogiques, supports des animations de la RNR			Nombre d'outils pédagogiques disponibles à la réserve				2 (1 parcours pédagogique en place et 3 supports mobiles)					
<b>Actions associées</b>			PA animations, PA2 ouverture, CS15 fréquentation,									
<b>Lien autres documents de gestion</b>			Charte PNR Marais poitevin <u><a href="#">Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin</a></u> : n°29 « Mettre en œuvre un dispositif de sensibilisation aux enjeux du site Natura 2000 »									
<b>Mise en œuvre, partenaires et prestataires</b>			Mise en œuvre : gestionnaire ( <i>temps conservatrice + temps agent PNR</i> ) Partenaires : les RN du Marais poitevin, photographes locaux, commune, communauté de communes Prestataires : entreprise spécialisée dans la confection d'outil pédagogique et de supports d'exposition, imprimeur, photographe.									
<b>Financement possible</b>			Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune									
<b>Indicateurs de réponse</b>			Fait/non fait									





**PA**

Prestation d'accueil et Animation

## Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire-Fiche action

Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO								
PA1	Organisation d'animations pour différents publics								1	II	2								
Description																			
La réserve propose actuellement un faible panel d'animations. Un programme avec <b>l'école primaire</b> des Velluire-sur-Vendée est mis en place depuis 2025. L'école des Velluire-sur-Vendée étant engagée dans un RPI (Regroupement pédagogique intercommunal) avec l'école de La Taillée, les élèves de La Taillée pourront aussi bénéficier des animations organisées. La réserve participe également à des événements comme les <b>portes ouvertes des réserves</b> (24 mai en 2025) et accueille ponctuellement des <b>publics spécialisés</b> comme des étudiants des métiers de l'agriculture et de l'environnement. Le programme d'animation doit être développé afin de mieux faire connaître le site. Il est important de sensibiliser un large public, de préférence local : à la préservation de l'environnement, aux pratiques d'élevages vertueuses, à la richesse de ce territoire, à l'histoire du marais, à la gestion de l'eau, etc.																			
Résultats attendus																			
Un programme pédagogique pour différents publics est développé sur la RNR, amélioration de la fréquentation de la Réserve, augmentation du nombre d'animations réalisées par an.																			
Méthodologie																			
Un programme d'animation sera mis en place selon les publics visés :																			
<p><b>-Grand public :</b> un programme d'animation sera développé sur différentes thématiques. Des fiches d'animations seront créées afin de pouvoir proposer un catalogue d'animations. Au moins 3 animations seront proposées par an au grand public.</p> <p><b>-Scolaires :</b> un programme sera construit avec l'école des Velluire-sur-Vendée. Il devra s'intégrer dans un projet pédagogique et accompagner les classes sur plusieurs années. Ce programme sera monté avec les enseignants et les conseillers pédagogiques dès 2026.</p> <p>La sortie annuelle à vélo de l'école sur la thématique du communal pourrait être réinstaurée. Les différentes sorties devront être mises en lien avec les autres animations auxquelles pourraient participer les enfants comme les animations réalisées avec la Chambre d'agriculture. Le bus sera pris en charge par la réserve et des interventions complémentaires pourront être mises en place.</p> <p><b>-Étudiants :</b> les étudiants des métiers de l'agriculture et de l'environnement devront être accueillis sur le communal (notamment les étudiants en BTSA GPN, en BTSA Métiers de l'élevage, Bac Pro GMNF, Bac STAV, Bac Pro CGEA, etc.). Des contacts ont déjà été pris avec les lycées agricoles de Melle et de la Roche-sur-Yon.</p> <p><b>-Public naturaliste :</b> des animations dédiées à un public naturaliste pourront être mises en place afin d'approfondir des sujets précis.</p> <p><b>-Professionnels :</b> quelques rencontres ont eu lieu entre professionnels de l'environnement notamment sur le sujet des mottureaux ou lors d'échanges inter-réserves. Il s'agira d'organiser des rencontres sur des thèmes précis en utilisant la réserve comme support.</p> <p><b>-Élus :</b> les élus de la commune et de la communauté de communes et du PNR sont demandeurs de sorties sur le terrain afin de mieux appréhender les différents enjeux de la Réserve et plus largement du Marais poitevin. Des présentations en salle pourront aussi être organisées. Le programme d'action et les résultats de suivis seront présentés une fois par an au conseil municipal.</p> <p><b>-Évènements particuliers :</b> chaque année la RNR participera à différents événements comme les portes ouvertes des réserves ou la quinzaine de l'environnement organisée par la communauté de communes.</p> <p><b>-Réunions publiques et conférences :</b> de tels événements pourront être organisés afin de présenter certains aspects de la réserve et certains résultats d'études ou de suivis.</p>																			
Période d'intervention																			
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc								
Calendrier prévisionnel																			
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037							
Moyen humain (jour)	8+25	8+25	8+25	8+25	8+25	8+25	8+25	8+25	8+25	8+25	8+25	8+25							
Prestation	1 000€	1 000€	1 000€	1 100€	1 100€	1 100€	1 200€	1 200€	1 200€	1 300€	1 300€	1 300€							
Coût annuel	6 348€	6 348€	6 460€	7 535€	7 535€	7 635€	7 635€	7 635€	7 635€	7 900€	7 900€	7 900€							
Indicateurs de pression			Métriques					État de référence											
Évolution du nombre d'animations			Nombre d'animations grand public réalisées/an					Entre 2 et 3 animations tout public par an											
			Nombre de personnes accueillis en animation grand public/an					En moyenne 35,75 personnes par an											

	Nombre de scolaires et étudiants accueillis/an	0 à 1 classe accueillie par an
	Nombre d'élus accueillis/an	12 élus en 2021
<b>Actions associées</b>	CC2 canaux de communication, CC3 outils pédagogiques, MS8 relation élu et partenaires	
<b>Lien autres documents de gestion</b>	Charte PNR Marais poitevin <b>Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</b> n°29 « Mettre en œuvre un dispositif de sensibilisation aux enjeux du site Natura 2000 » n°30 « Consolider les pratiques des acteurs du territoire à la prise en compte des enjeux du site Natura 2000 »	
<b>Mise en œuvre, partenaires et prestataires</b>	<b>Mise en œuvre</b> : gestionnaire ( <i>temps conservatrice et animateur PNR</i> ) <b>Partenaires</b> : écoles, Direction des Services Départementaux de l'Education 85, commune, Communauté de communes, PNR, sites protégés du territoires, lycées agricoles, centre de formation, Office du tourisme, Région, département, LPO, LPO 85, associations locales d'habitants, Naturaliste vendéen, CBN, APNE <b>Prestataires</b> : bus et intervenants extérieurs (artistes, etc.)	
<b>Financement possible</b>	Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune	
<b>Indicateurs de réponse</b>	Réalisation des animations	

## Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire-Fiche action

Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO								
PA2	Organisation de l'ouverture du communal								1	II	2								
Description																			
L'ouverture du Marais communal est un moment fort dans la vie de la commune des Velluire-sur-Vendée. Cette fête fait le lien entre l'utilisation actuelle du communal et un passé proche. Ce moment permet de conserver et de créer un lien entre les éleveurs et les habitants. Chaque année l'ouverture est organisée par la commune. Il s'agit au cours de cette action de l'accompagner dans la préparation de cette journée. La date peut être fixée à l'avance mais le nombre d'animaux entrés sur le communal lors de cet évènement dépend souvent des conditions climatiques.																			
<b>Localisation :</b> marais communal																			
<b>Résultats attendus</b>																			
Le site vit à l'échelle locale, les citoyens participent aux actions de la réserve et sont sensibilisés à l'histoire du site. L'évènement est bien relayé.																			
<b>Méthodologie</b>																			
Il s'agira de participer à l'organisation de la journée d' <b>ouverture du communal</b> avec la commune. Le gestionnaire portera assistance sur la communication en réalisant et imprimant les <b>supports de communication</b> (réseaux sociaux, affiches, flyers, etc.). ( <i>Flyers et affiches : 400€ + bâche en 2031 = 200€</i> )																			
La RNR réalisera une animation lors de chaque journée d'ouverture pour présenter le communal. Un stand de présentation de la Réserve sera également mis en place.																			
Un spectacle pourra être présenté lors de cette ouverture en fonction des opportunités. ( <i>2026 : 1 200 €, autres années : 2 500 €</i> )																			
<b>Période d'intervention</b>																			
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc								
<b>Calendrier prévisionnel</b>																			
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037							
Moyen humain (jour)	4+1	4+1	4+1	4+1	4+1	4+1	4+1	4+1	4+1	4+1	4+1	4+1							
Prestation	1 600€	2 900€	2 900€	2 900€	2 900€	3 100€	2 900€	2 900€	2 900€	2 900€	2 900€	2 900€							
Coût annuel	2 555€	3 855€	3 875€	3 875€	3 875€	4 075€	3 875€	3 875€	3 875€	3 900€	3 900€	3 900€							
<b>Indicateurs de pression</b>			<b>Métriques</b>					<b>État de référence</b>											
Niveau de participation à l'évènement d'ouverture du communal			Nombre de participants					Environ 500 personnes/ouverture											
<b>Actions associées</b>			PA1 Animation, CS15 Fréquentation, CS18 Implication partenaires, CC1 Supports d'information, CC2 Communication,																
<b>Lien autres documents de gestion</b>			Charte PNR Marais poitevin <u><a href="#">Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</a></u> n°13 « Gestion collective des marais communaux » n°29 « Mettre en œuvre un dispositif de sensibilisation aux enjeux du site Natura 2000 »																
<b>Mise en œuvre, partenaires et prestataires</b>			<b>Mise en œuvre</b> : gestionnaire ( <i>temps conservatrice + agent PNR</i> ) <b>Partenaires</b> : commune, Communauté de communes <b>Prestataires</b> : imprimeur, compagnie de spectacle																
<b>Financement possible</b>			Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune																
<b>Indicateurs de réponse</b>			Fait/non fait																

# CI

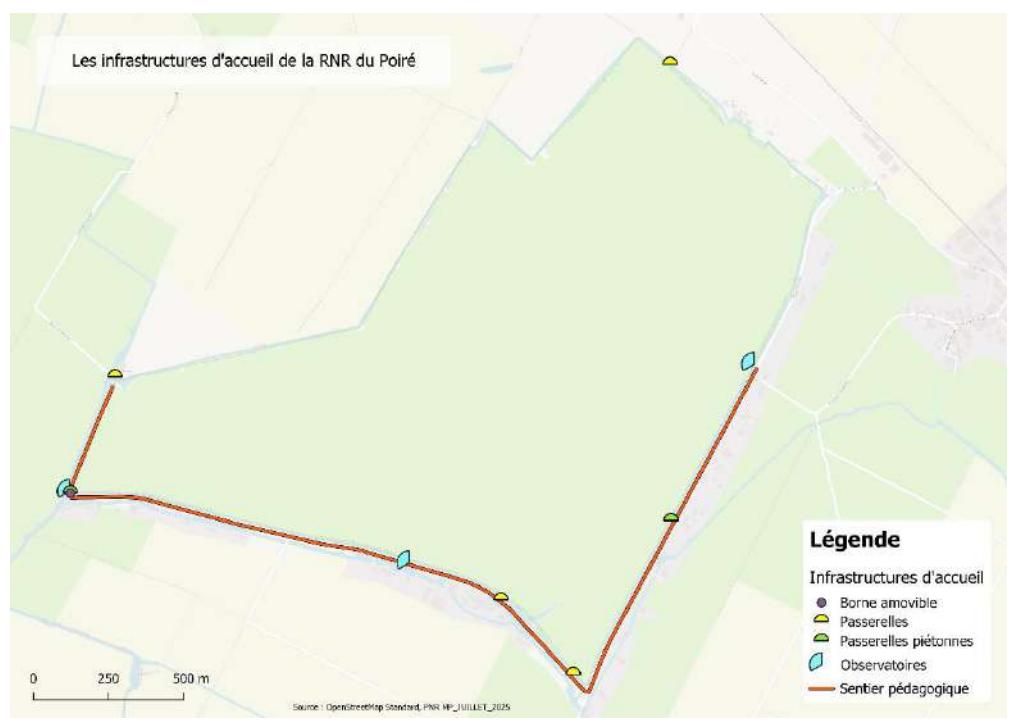
Création et entretien d'Infrastructures



## Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire-Fiche action

Code	Intitulé de l'opération	Priorité	OLT	OO																		
CI1	Entretien et mise en sécurité des infrastructures d'accueil de la RNR	1	II	1																		
<b>Description</b>																						
La RNR dispose d'un sentier pédagogique et de trois observatoires. Ces infrastructures doivent rester en bon état et permettre l'accueil du public dans de bonnes conditions. Une veille importante doit être donnée aux passerelles présentes sur le sentier pédagogique. Une d'entre elles appartient à la commune et l'autre à la communauté de communes de Fontenay-le-Comte. Trois autres passerelles piétonnes existent sur le site mais ne sont pas destinées à l'accueil du public, une surveillance doit tout de même être faite pour garantir la sécurité des agents.																						
Le sentier Ouest nécessitera des travaux afin d'être sécurisé pour ses utilisateurs. En effet, la portion entre la Hutte de Tout-vent et la Hutte des Trois fossés, interdite aux véhicules motorisés, est actuellement utilisée par des quads qui souhaitent passer de la commune du Langon à la commune des Velluire-sur-Vendée. Il faudra mettre en place un dispositif empêchant le passage des quads tout en laissant les vélos, chevaux et piétons passer.																						
<b>Localisation :</b> marais communal																						
<b>Résultats attendus</b>																						
Les infrastructures sont en bon état et permettent d'accueillir le public en toute sécurité.																						
<b>Méthodologie</b>																						
Il est important de veiller au bon état du sentier pédagogique. Une convention entre la commune, le PNR MP et la communauté de communes régit son entretien. Il faudra veiller au respect de cette convention. La passerelle des Trois fossés est, quant à elle, gérée par la communauté de communes de Fontenay-le-Comte.																						
Chaque année au moins 2 temps seront consacrés à l'entretien des infrastructures : nettoyer, repérer d'éventuels problèmes et effectuer des réparations si nécessaire.																						
<b>2026 :</b> mise en sécurité de la <b>passerelle piétonne</b> , Route de huttes au niveau de la Hutte de Morusson. Les rambardes de sécurité doivent être renforcées et les planches en bois remplacées. ( <a href="#">6500 €</a> )																						
Les 3 observatoires ont une première marche assez haute, il faudra mettre en place un <b>remblai en fine calcaire au pied des observatoires</b> afin d'avoir un accès sécurisé et propre. ( <a href="#">1 000 €</a> )																						
Mise en place d'un <b>plot en bois amovible</b> empêchant le passage des véhicules motorisés sur le chemin entre la Hutte de Tout-vent et la Hutte des Trois fossés. ( <a href="#">300 €</a> )																						
<b>2027 :</b> travailler avec la commune et la communauté de communes sur une sécurisation de la Route des huttes par un marquage au sol ou autre aménagement permettant de mettre en avant l'usage partagé de la route.																						
<b>2029 et 2035 :</b> réparations et entretien du sentier pédagogique et des plateformes. ( <a href="#">3 000€ x 2</a> )																						
<b>Période d'intervention</b>																						
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc											
<b>Calendrier prévisionnel</b>																						
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037										
Moyen humain (jour)	5,5	4,5	1,5	5,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	5,5	1,5	1,5										
Prestation	7 800€			3 000€						3 000€												
Coût annuel	8 850€	859,5€	292,5	4 072,5€	292,5€	292,5€	292,5€	292,5€	292,5€	4 100€	300€	300€										
<b>Indicateurs de pression</b>			<b>Métriques</b>				<b>État de référence</b>															
Infrastructure d'accueil			Nombre d'infrastructures d'accueil en état de fonctionnement				3/3 observatoires en bon état 0/2 passerelle piétonne en bon état 1/1 sentier en bon état															
<b>Actions associées</b>		SP1 Surveillance, CS15 Fréquentation																				
<b>Lien autres documents de gestion</b>		Charte PNR Marais poitevin																				
<b>Mise en œuvre, partenaires et prestataires</b>		<b>Mise en œuvre</b> : gestionnaire ( <i>temps conservatrice</i> ) <b>Partenaires</b> : commune, Communauté de communes, <b>Prestataires</b> : entreprises spécialisée																				
<b>Financement possible</b>		Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune																				
<b>Indicateurs de réponse</b>		Temps de travail consacré à l'entretien et au remplacement																				

## Cartographie



## Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire-Fiche action

Code	Intitulé de l'opération	Priorité	OLT	OO																	
CI2	Entretien et renouvellement des équipements	1	V	4																	
<b>Description</b>																					
Pour le bon déroulement des missions de la réserve, du matériel est nécessaire chaque année pour les travaux de bureau, d'inventaire ou d'entretien.																					
<b>Résultats attendus</b>																					
La réserve dispose de tout le matériel pour son bon fonctionnement.																					
<b>Méthodologie</b>																					
Pour le travail de bureautique : Ordinateur ( <a href="#">2 000€ en 2026 et 2032</a> ), Disque dur ( <a href="#">100€ en 2026</a> )																					
<b>Pour les inventaires et l'entretien du site :</b>																					
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sonde multi paramètres (<a href="#">2 300€) en 2026</a></li> <li>- Longue vue x1 (<a href="#">2 000€)</a>, Trépied x 2 (<a href="#">500€) et Jumelles (<a href="#">1 000€) en 2026</a></a></li> <li>- Filet libellule (<a href="#">150€) en 2026</a></li> <li>- Loupe botaniste (<a href="#">30€) en 2026</a></li> <li>- DéTECTEUR ChiroSM4 et son micro + carte SD (<a href="#">1 500€ + 40€) en 2028</a></li> <li>- Piège photo (<a href="#">700€) en 2029</a></li> <li>- Épuisette (<a href="#">200€) en 2031</a></li> <li>- Sonde niveau d'eau (<a href="#">2 800€) en 2032</a></li> <li>- Longue vue fixe si problème (<a href="#">5 000€) en 2032</a></li> <li>- Station météo (cf. <a href="#">CS9</a>) : <ul style="list-style-type: none"> <li>o 2027 : capteur rayonnement (<a href="#">500€), Capteur ILS du pluviomètre pour et Pile de l'ISS pour (<a href="#">100€)</a></a></li> <li>o 2032 : panneau solaire de l'ISS pour 50 €, Mono-auget pour 70 € et Sonde T/HR pour 90 € (<a href="#">300€)</a></li> </ul> </li> </ul>																					
<b>Équipement de terrain :</b>																					
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vêtements de terrain (<a href="#">200€ tous les 3 ans) : pull, pantalon, etc. en 2027, 2030, 2033 et 2036</a></li> <li>- Équipement de terrain : waders (<a href="#">120€) tous les 3 ans en 2028, 2031, 2034 et 2037 bottes cuissardes (<a href="#">250€) en 2033</a></a></li> <li>- Bac et gants pour la Jussie (<a href="#">50 €) en 2026, 2030 et 2034</a></li> </ul>																					
<b>Consommables :</b>																					
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Matériel de prélèvement (gants, désinfectants, sacs, fioles, etc.) (<a href="#">50€/an)</a></li> <li>- Pour les pièges photo, la station météo et les détecteurs chiroptères des piles sont nécessaires chaque année (<a href="#">70€/an)</a></li> </ul>																					
<b>Période d'intervention</b>																					
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc										
<b>Calendrier prévisionnel</b>																					
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037									
Moyen humain (jour)	1,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5									
Prestation	8 250€	920€	1780€	820€	370€	440€	10 220€	570€	290€	120€	320€	240€									
Coût annuel	<b>8 356,5€</b>	<b>1 015,5€</b>	<b>1 877,5€</b>	<b>917,5€</b>	<b>467,5€</b>	<b>537,5€</b>	<b>10 317,5 €</b>	<b>667,5€</b>	<b>387,5€</b>	<b>220€</b>	<b>420€</b>	<b>340€</b>									
<b>Indicateurs de pression</b>			<b>Métriques</b>				<b>État de référence</b>														
Disponibilité et fonctionnalité du matériel			Appréciation qualitative				/														
<b>Actions associées</b>		Ensemble des actions																			
Mise en œuvre, partenaires et prestataires		<b>Mise en œuvre</b> : gestionnaire ( <i>temps conservatrice</i> ) <b>Achat de matériel</b>																			
<b>Financement possible</b>		Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune																			
<b>Indicateurs de réponse</b>		Nombre de matériels acquis et renouvelé																			



**SP**

Surveillance et Police

Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire-Fiche action																				
Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO									
SP1	Surveillance de la RNR								1	I	8									
Description																				
Un respect de la législation de la RNR est nécessaire pour réduire le dérangement et maintenir les caractéristiques écologiques du communal. Il n'y a actuellement pas d'agent assermenté sur la réserve. Cependant le site étant en grande partie fermé au public, il n'y a que très peu d'infraction. Les seules infractions constatées sont des chiens en divagation (environ 4 constats/an au piège photo) et des passages de quads sur le chemin reliant la Hutte des Trois fossés à celle de Tout vent.																				
<b>Localisation :</b> marais communal																				
Résultats attendus																				
Pas de dérangement d'origine anthropique, la réglementation de la RNR est respectée.																				
Méthodologie																				
Au cours de chaque sortie de terrain, le conservateur s'assure qu'il n'y ait pas traces d'infractions commises sur la RNR. En cas d'infractions constatées sur la RNR par le conservateur ou des agents assermentés, une procédure sera rédigée, un avertissement donné ou une plainte déposée. Les pièces administratives (procès-verbaux, avertissements, dépôts de plainte) seront enregistrées.																				
Les pêcheurs du pourtour de la réserve sont sensibilisés chaque année.																				
Un temps de réflexion sera octroyé pour intégrer une réglementation des drones sur le site dans le règlement de la RNR.																				
Une personne de l'équipe gestionnaire suivra la formation d'assermentation afin d'assurer le rôle de police au sein de la RNR (cf. <a href="#">MS12</a> ).																				
Période d'intervention																				
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc									
Calendrier prévisionnel																				
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037								
Moyen humain (jour)	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3								
Prestation																				
Coût annuel	573€	573€	585€	585€	585€	585€	585€	585€	585€	585€	600€	600€								
Indicateurs de pression			Métriques					État de référence												
Évolution des infractions			Nombre d'incidents constatés par année et par type					Environ 4 constats/an pour les chiens Passage de quads sur le chemin entre Tout-Vent et Trois fossés												
Actions associées		CS18 Implication partenaires, CI1 Infrastructures d'accueil, CC1 Supports d'information, MS12 Formation																		
Mise en œuvre, partenaires et prestataires		Mise en œuvre : gestionnaire ( <i>temps conservatrice</i> ) Partenaires : commune, Communauté de communes, OFB																		
Financement possible		Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune																		
Indicateurs de réponse		Temps de travail consacré à la surveillance																		



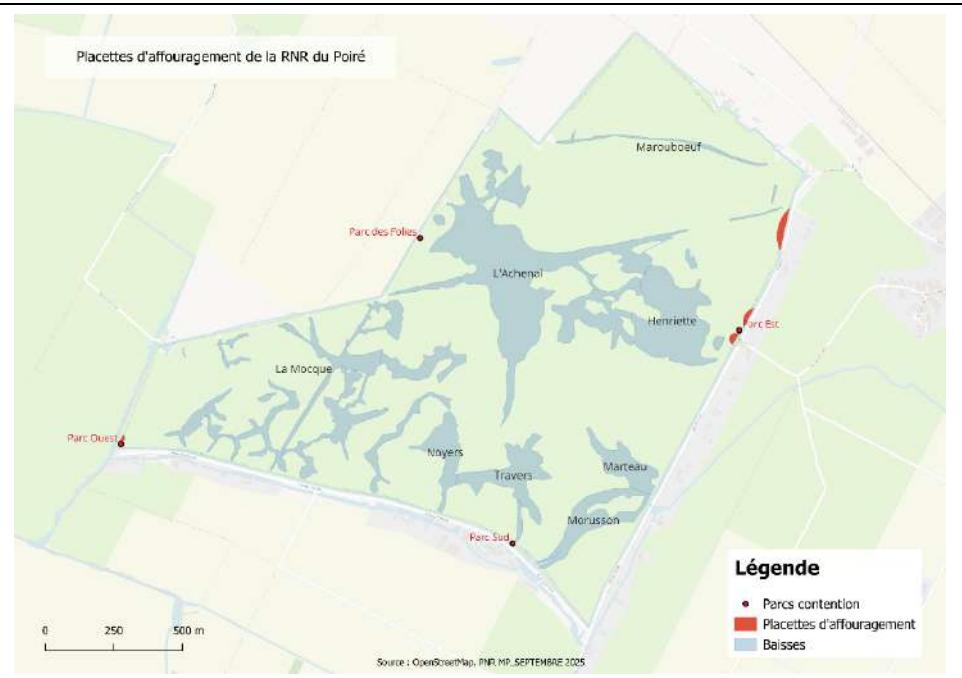
**MS**

Management et Soutien

Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire-Fiche action																			
Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO								
MS1	Suivi et organisation de l'activité pastorale sur la prairie communale								1	1	2								
Description																			
Le pâturage est un point clé dans la gestion de la prairie. Il est important d'ajuster le chargement de la prairie en fonction des conditions climatiques et des saisons. Le lien permanent avec les éleveurs est aussi primordial pour avoir un bon suivi du pâturage et pour prendre des décisions collectives et adaptées au communal.																			
<b>Localisation :</b> marais communal																			
Résultats attendus																			
L'activité pastorale est adaptée à la préservation de l'habitat avec un chargement annuel ne dépassant pas <b>0,8 UBG/ha/an</b> et un chargement progressif de la prairie avec un chargement moyen printanier inférieur à <b>1,4 UGB/ha</b> . Ces objectifs de chargements pourront être revus avec les éleveurs en fonction des résultats d'études menées sur la RNR et des effets des changements climatiques. Un cahier de pâturage est tenu. En fonction de la portance de la prairie la date de mise à l'herbe est adaptée ou échelonnée. Un pâturage de fin de saison est maintenu. Un lien constant est maintenu avec les éleveurs.																			
Méthodologie																			
Le <b>groupe local</b> d'éleveurs sera réuni tous les ans afin d'organiser l'activité pastorale sur la prairie. Il sera réuni en <b>février</b> pour organiser la saison de pâturage ; en <b>avril</b> avant l'ouverture pour définir le nombre d'animaux qui seront mis sur le communal les premières semaines de l'ouverture et la limite de chargement jusqu'en juin ; en <b>novembre</b> pour faire un point sur la saison de pâturage.																			
Le <b>système d'information</b> par mail ou texto avec les exploitants concernant les mouvements d'animaux sera poursuivi. Tous les ans le <b>chargement</b> de la parcelle sera suivi avec les exploitants. Ce suivi se fera à l'aide d'un cahier de pâturage rempli avec l'ensemble des entrées et des sorties d'animaux.																			
Un pâturage de fin de saison sera maintenu pour garder une végétation basse.																			
Période d'intervention																			
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc								
Calendrier prévisionnel																			
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037							
Moyen humain (jour)	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5							
Prestation																			
Coût annuel	955€	955€	975€	975€	975€	975€	975€	975€	975€	1 000€	1 000€	1 000€							
Indicateurs de pression			Métriques					État de référence											
Chargement printanier en instantané			UBG/ha entre avril (ouverture) et fin juin					Moyenne de 1,48 UGB/ha (moyenne 2021-2025)											
Chargement annuel			UBG/ha/an					Moyenne de 0,67 UGB/ha/an (moyenne 2021-2024)											
Niveau de communication			Nombre de réunions/an					3 réunions de mise à l'herbe et 1 de comité consultatif											
Quantité d'équins			Nombre d'équins					17 (2025)											
Quantité d'oies			Nombre d'oies					32 (2025)											
Actions associées			CS10 Pâturage, MS8 partenaires																
Lien autres documents de gestion			Charte PNR Marais poitevin, contrat de marais, MAEC <b>Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</b> n°12 « Maintien et gestion des prairies humides de marais » n°13 « Gestion collective des marais communaux »																
Mise en œuvre, partenaires et prestataires			Mise en œuvre : gestionnaire ( <i>temps conservatrice</i> ) Partenaires : éleveurs et commune																
Financement possible			Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune																
Indicateurs de réponse			Réalisation du suivi, cahier de pâturage, nombre de rencontres avec les exploitants																

Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire-Fiche action																			
Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO								
MS2	Adaptation de certaines pratiques agricoles aux enjeux biologiques								1	1	2								
Description																			
Le communal est utilisé par les éleveurs pour le pâturage de leurs animaux. Il est primordial de veiller à ce que les pratiques soient adaptées à la préservation des habitats et que les éleveurs puissent travailler dans de bonnes conditions. L'affouragement est nécessaire pour habituer les animaux à revenir dans les parcs de contention. Cela reste le seul moyen de ramener les animaux. Il faut cependant veiller à l'emplacement, aux périodes et au type de fourrage.																			
<b>Localisation :</b> marais communal																			
Résultats attendus																			
L'affouragement est localisé aux parcs de contention, la pratique est limitée à attirer le bétail dans les parcs de contention, 4 placettes d'affouragement sont autorisées dans les parcs de contention.																			
Méthodologie																			
Il s'agira pour cette action de :																			
-Redéfinir les <b>placettes</b> d'affouragement dans les parcs de contention																			
-Connaitre la <b>provenance</b> du fourrage																			
-Connaitre les <b>périodes</b> d'affouragement																			
-Assurer que l'affouragement soit réalisé dans le seul but de rassembler les animaux																			
-Travailler avec les éleveurs pour limiter les déplacements dans le communal et faciliter la recapture des animaux																			
Période d'intervention																			
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc								
Calendrier prévisionnel																			
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037							
Moyen humain (jour)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1							
Prestation																			
Coût annuel	191€	191€	195€	195€	195€	195€	195€	195€	195€	200€	200€	200€							
Indicateurs de pression			Métriques					État de référence											
Type de fourrage			Origine du fourrage					/											
Période et durée d'affouragement			Dates et nombre de jours d'affouragement					/											
Placette d'affouragement			Nombre de placette d'affouragement hors parc de contention					2											
Actions associées			MS1 pâturage, IP7 parc de contention																
Lien autres documents de gestion			Charte PNR Marais poitevin, contrat de marais, <u>Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</u> n°12 « Maintien et gestion des prairies humides de marais » n°13 « Gestion collective des marais communaux »																
Mise en œuvre, partenaires et prestataires			Mise en œuvre : gestionnaire ( <i>temps conservatrice</i> ) Partenaires : éleveurs, commune																
Financement possible			Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune																
Indicateurs de réponse			Nombre de rencontres avec les exploitants, nombre de pratiques modifiées																

## Cartographie



Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire-Fiche action																			
Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO								
MS3	Participation aux réunions des différentes instances territoriales du Marais poitevin								1	II	4								
Description																			
Le gestionnaire est régulièrement sollicité pour participer aux instances du territoire. Il convient autant que possible d'y participer de manière à ce que les intérêts environnementaux de la RNR soient pris en compte dans les plans d'actions des politiques publiques.																			
La conduite simultanée de certains suivis, la mutualisation des protocoles, la comparaison des résultats biologiques et l'influence des modes de gestion sont autant de sujets qui doivent être partagés.																			
<b>Localisation :</b> Marais poitevin																			
Résultats attendus																			
La RNR est impliquée dans le réseau local des politiques territoriales du Marais poitevin.																			
Méthodologie																			
Le gestionnaire participera au plus de réunions possibles parmi : les réunions du <b>DOCOB Natura 2000 Marais poitevin</b> , du <b>SAGE Vendée</b> , du <b>CTMA Vendée-Sèvre-Autize</b> , des <b>Contrats de Marais</b> , des <b>ASA</b> , de la <b>stratégie foncière</b> , des <b>comités consultatifs</b> des autres Réserves naturelles du Marais poitevin, du <b>comité de pilotage</b> des marais communaux, des pôles de l' <b>OPN</b> , les réunions <b>régionales biodiversité</b> (PRA, rencontres naturalistes, etc.) et les réunions de <b>gestionnaires</b> .																			
Période d'intervention																			
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc								
Calendrier prévisionnel																			
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037							
Moyen humain (jour)	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4							
Prestation																			
Coût annuel	764€	764€	780€	780€	780€	780€	780€	780€	780€	800€	800€	800€							
Indicateurs de pression			Métriques					État de référence											
Niveau d'implication de la RNR			Nombre de réunions effectuées/assistées par an					8											
Actions associées			MS8 partenaires locaux, MS4 réseau d'espaces naturels																
Lien autres documents de gestion			Charte PNR Marais poitevin, contrat de marais, etc... <u>Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</u> n°26 « Observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin »																
Mise en œuvre, partenaires et prestataires			Mise en œuvre : gestionnaire ( <i>temps conservatrice</i> ) Partenaires : Commune, Communauté de communes, régions																
Financement possible			Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune																
Indicateurs de réponse			Fait/non fait																

Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire-Fiche action																				
Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO									
MS4	Participation à la vie du réseau de gestionnaires de Réserves Naturelles et de sites gérés à vocation conservatoire en Marais poitevin et en Région Pays de la Loire								1	II	4									
Description																				
Plusieurs réserves sont présentes sur le territoire du Marais poitevin et sur la façade atlantique. De nombreux sites à vocation conservatoire disposent également d'un habitat similaire à celui de la RNR : sites du conservatoire du littoral (CdL), sites du conservatoire des espaces naturels (CEN), les marais communaux, etc. Il est important de maintenir des échanges avec les gestionnaires de ces différents sites.																				
Résultats attendus																				
La RNR participe à l'amélioration des connaissances naturalistes et scientifiques et à la valorisation à l'échelle locale et nationale. Des études et suivis scientifiques sont mutualisés et comparables avec ceux effectués sur le territoire et à l'échelle nationale. Les échanges entre gestionnaires des RN du Marais poitevin et de la façade atlantique sont plus réguliers. La réserve est bien intégrée dans les différents réseaux (réseaux nationaux RNF, PRA, PNA, marais atlantiques, Réserves Pays de la Loire).																				
Méthodologie																				
Un lien constant entre gestionnaires permet la mise en place d'études complémentaires, d'harmonisation des protocoles, de méthodologies communes, d'échanges d'expériences.																				
Il est important dans ce cadre d'assurer une continuité entre l'étude sur les mottureaux, celle menée à St-Denis-du-Payré et les autres études pédologiques réalisées sur le Marais poitevin (étude tourbière, études des sols menées par l'EPMP, etc.).																				
Les protocoles mis en place sur la RNR sont autant que possible harmonisés avec ceux des autres réserves de la façade atlantique, de l'OPN et les protocoles nationaux. Les résultats des études de la RNR doivent être comparables et alimenter les connaissances globales sur les prairies humides.																				
Les temps d'échanges entre réserves et sites à vocation conservatoire doivent être renforcés.																				
Période d'intervention																				
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc									
Calendrier prévisionnel																				
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037								
Moyen humain (jour)	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2								
Prestation																				
Coût annuel	382€	382€	390€	390€	390€	390€	390€	390€	390€	400€	400€	400€								
Indicateurs de pression			Métriques				État de référence													
Harmonisation des suivis			Nombre de suivis et protocoles communs avec les autres Réserves Naturelles du Marais poitevin				21													
			Nombre de protocoles standardisés régionaux et nationaux suivis				12													
Niveau d'implication de la RN dans le réseau de gestionnaires			Nombre d'échanges techniques avec les autres gestionnaires de sites du Marais poitevin				/													
Actions associées		Multiple fiches action de suivis biologiques, MS3 Réunions																		
Lien autres documents de gestion		Charte PNR Marais poitevin, contrat de marais, <u>Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</u> n°23 « Développer les mesures de protection réglementaire » n°26 « Observatoire du patrimoine naturel MP »																		
Mise en œuvre, partenaires et prestataires		<b>Mise en œuvre :</b> gestionnaire ( <i>temps conservatrice</i> ) <b>Partenaires :</b> réserves de la façade atlantique, OPN, EPMP, département, conservatoire du littoral, PNR, etc.																		
Financement possible		Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune																		
Indicateurs de réponse		Fait/ non fait																		

## Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire-Fiche action

Code	Intitulé de l'opération	Priorité	OLT	OO														
MS5	Maintien d'un pâturage plurispécifique collectif, non parcellisé et collaboratif sur la prairie communale	1	III	5														
<b>Description</b>																		
Historiquement, le marais communal accueillait un pâturage plurispécifique composé de vaches, chevaux, moutons, oies, poules, canards, etc. Actuellement, à l'exception d'une dizaine de chevaux, les bovins composent l'essentiel des animaux présents sur le communal.																		
<p>La Blonde d'Aquitaine, la Charolaise et la Parthenaise sont les seules races de vaches pâtrant sur le communal. Le recours à des bovins plus rustiques, mieux adaptés aux conditions des prairies de marais, serait à expérimenter. Cependant, le changement de race, ne dépendant pas du gestionnaire mais des éleveurs, semble difficile à mettre en place sur la RNR.</p> <p>Les chevaux pâtrant sur le communal sont des Traits Poitevins, Poneys Welsh, Poneys Français de selle, Selles Français, Cob Normand, etc. Il sera intéressant d'augmenter le nombre d'équidés qui restent généralement plus tard en saison et qui permettent de maintenir une végétation rase favorable à l'avifaune de la RNR et une pression de pâturage sur la prairie en fin d'année.</p> <p>Le marais communal était aussi connu pour la pratique de l'élevage traditionnel d'oies domestiques. Cette pratique n'était pas anecdotique puisqu'il a pu y avoir jusqu'à 350 oies. Il serait pertinent de se rapprocher du Conservatoire des REssources GENEtiques du Centre Ouest Atlantique (CREGENE) pour concrétiser cette action. Il est cependant impossible de mettre en place un éleveur d'oie sauf si un éleveur s'installe à proximité.</p> <p>Il est primordial pour la diversité floristique de maintenir le pâturage plurispécifique qui a toujours été pratiqué sur ce communal.</p>																		
<b>Localisation :</b> marais communal																		
<b>Résultats attendus</b>																		
Une pluralité d'éleveurs est maintenue sur le communal. Au moins trois espèces pâturent le communal. Des races locales sont réintroduites sur le marais.																		
<b>Méthodologie</b>																		
Plusieurs orientations sont envisagées pour la gestion pastorale du communal :																		
-Augmentation du nombre de chevaux et d'oies sur le communal, si possible de races locales.																		
-Maintien d'une pluralité d'exploitants bovins et équins.																		
-En lien avec le CREGENE, des races locales pourraient être remises en pâturage sur le communal (Baudet du Poitou, Mule poitevine).																		
Concernant les bovins, les races mises en pâturage dépendent des choix des éleveurs et ce paramètre n'est pas maîtrisable.																		
<b>Période d'intervention</b>																		
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	JUIL	Août	Sep	Oct	Nov	Déc							
<b>Calendrier prévisionnel</b>																		
<b>Programmation</b>		2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037					
Moyen humain (jour)		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1					
Prestation																		
<b>Coût annuel</b>		191€	191€	195€	195€	195€	195€	195€	195€	195€	200€	200€	200€					
<b>Indicateurs de pression</b>			<b>Métriques</b>				<b>État de référence</b>											
Diversité des espèces en pâturage sur le communal			Nombre d'espèces				3 espèces (vache, cheval, oie)											
Diversité des races bovines et équines			Nombre de races locales				1 race locale (5 animaux)											
Gestion conservatoire			Nombre d'éleveurs				13 (6 bovins, 7 équins)											
<b>Actions associées</b>			CS10 Pâturage, CS29 Valeur fourragère, MS1 Activité pastorale															
<b>Lien autres documents de gestion</b>			Charte PNR Marais poitevin, Convention de préservation des marais communaux en gestion collective, etc...															

	<b><u>Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</u></b> n°12 « Maintien et gestion des prairies humides de marais » n°13 « Gestion collective des marais communaux »
<b>Mise en œuvre, partenaires et prestataires</b>	<b>Mise en œuvre :</b> gestionnaire ( <i>temps conservatrice</i> ) <b>Partenaires :</b> éleveurs, commune, CREGENE
<b>Financement possible</b>	Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune
<b>Indicateurs de réponse</b>	Cahier de pâturage

Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire-Fiche action																			
Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO								
MS6	Prise en compte dans la gestion de l'intérêt écologique des parcelles annexées et des délaissés de la RNR								1	IV	2								
Description																			
Les « délaissés » sont les zones autrefois intégrées dans le communal et qui en ont été séparées au cours de l'histoire. Y sont également intégrées la parcelle ZL61 dite « Parcell aux oies », propriété de la commune, et la parcelle ZK224 dite « Parcell du Puit coiffé », propriété de l'association La Maraîchine. Ces zones de « délaissés », qui font le lien entre le Canal des Hollandais et le fossé de ceinture du communal, et les parcelles annexes renforcent la conservation de la biodiversité de la RNR.																			
La parcelle communale ZL61 est un îlot humide en connexion directe avec le fossé de ceinture du communal. Les habitats humides, la présence d'amphibiens, d'odonates et du Cuivré des marais font de cette parcelle une zone d'intérêt particulier pour la conservation de la biodiversité, accentué par son étroite relation avec le communal. Cette parcelle est pâturée par les animaux d'un éleveur de la RNR. Les modalités d'exploitation sont régies par une convention de prêt à usage définissant les périodes de fauche et les chargements. Des travaux de restauration de la parcelle ont eu lieu en 2013 dans le cadre du Contrat Nature avec le broyage de zones embroussaillées, la création d'îlots aquatiques, le curage du canal de bordure, la restauration de la mare et la création d'un abreuvoir. En 2021 les clôtures des mares ont été refaites.																			
La parcelle du Puit coiffé est exploitée par un autre éleveur de la RNR, qui y fait du pâturage bovin.																			
<b>Localisation :</b> parcelles annexes et délaissés du marais communal																			
<b>Résultats attendus</b>																			
Les habitats en place sur les parcelles annexes sont maintenus. Le gestionnaire veille à la bonne gestion des anciennes parties du marais communal (dites « les délaissés ») et des berges du fossé de ceinture.																			
<b>Méthodologie</b>																			
<b>La parcelle aux oies :</b> des travaux de remise en état des clôtures doivent être réalisés.																			
<b>La parcelle du Puit coiffé :</b> il s'agira de faire un bilan des amphibiens, des odonates et des lépidoptères et de prévoir un inventaire flore sur cette parcelle afin de mieux connaître sa richesse biologique. Les clôtures seront à remplacer.																			
<b>Zones de délaissés entre le Canal des hollandais et le communal :</b> l'entretien de ces zones n'est pas entièrement maîtrisable puisqu'une grande partie de ces délaissés est en propriété privée. Une campagne de sensibilisation auprès de la population sur les bonnes pratiques de gestion des zones de délaissés sera à prévoir.																			
<b>Berges et bords de route :</b> ces zones sont importantes pour la biodiversité liée aux fossés notamment le Campagnol amphibie, les odonates, etc. Les modalités de gestion seront à revoir avec la communauté de communes. Le plan de gestion de fauche mis en place n'est pas toujours suivi. Il est important de reprendre un temps avec les agents concernés afin de les sensibiliser aux bonnes pratiques de fauche en fonction des saisons. L'aménagement global des bords de route devra être suivi.																			
<b>Prospection aux alentours de la RNR :</b> il est important de rencontrer les propriétaires des parcelles limitrophes afin de les sensibiliser aux actions de gestion. Certains propriétaires ou exploitants pourraient être intéressés d'intégrer des démarches environnementales sur leurs parcelles ou de remettre en prairie leurs terres cultivées.																			
En règle générale la biodiversité des zones annexes doit être mieux définie.																			
<b>Période d'intervention</b>																			
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc								
<b>Calendrier prévisionnel</b>																			
<b>Programmation</b>		2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037						
Moyen humain (jour)		2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2						
Prestation																			
<b>Coût annuel</b>		382€	382€	390€	390€	390€	390€	390€	390€	390€	400€	400€	400€						

Indicateurs de pression		Métriques	État de référence
Gestion écologique		/	/
Actions associées	Fiches actions CS		
Lien autres documents de gestion	Charte PNR Marais poitevin, OPN <u>Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</u> n°26 « Observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin »		
Mise en œuvre, partenaires et prestataires	<b>Mise en œuvre</b> : gestionnaire ( <i>temps conservatrice</i> ) <b>Partenaires</b> : Commune, éleveurs, propriétaires et gestionnaires riverains, <b>Prestataires</b> : entreprises spécialisée		
Financement possible	Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune		
Indicateurs de réponse	Nombre d'actions et de suivis biologiques réalisés sur les parcelles annexées		
Cartographie	<p>Périmètre et parcelles historiques du Communale du Poiré</p> <p>Parcelle aux oies</p> <p>Parcelle parking</p> <p>Parcelle du puit coiffé</p> <p>0 250 500 m</p> <p>Source : OpenStreetMap, PNR MP - SEPTEMBRE 2025</p> <p><b>Légende</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Délimitation historique communal (1803-1985)</li> <li>Parcelle de "délaisseés" du domaine public ou à des associations</li> </ul>		

Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire-Fiche action																						
Code	Intitulé de l'opération									Priorité	OLT	OO										
MS7	Rédaction des rapports annuels d'activités et organisation du comité consultatif									1	V	1										
Description																						
Le rapport d'activités fait état de l'ensemble des opérations réalisées par rapport à celles programmées. Les membres du comité consultatif sont tenus informés des résultats de la gestion de la RNR et prennent part à toutes les décisions. La mise à jour des membres sera réalisée au début du plan de gestion. La date retenue et l'invitation pour le comité transmise sont validées par les services de la Région.																						
Résultats attendus																						
Le comité consultatif et un rapport d'activité sont réalisés chaque année.																						
Méthodologie																						
Chaque année, le conservateur transmet un rapport d'activités aux membres du comité consultatif de la RNR. Il détaille les coûts, moyens humains, protocoles et techniques mis en place ainsi que les résultats attendus. Les indicateurs de réponse/d'évaluation sont présentés. Le rapport d'activités fait état succinctement de la programmation de l'année N+1.																						
Un comité consultatif est organisé chaque année afin de présenter les actions réalisées et le programme de l'année suivante.																						
Période d'intervention																						
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc											
Calendrier prévisionnel																						
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037										
Moyen humain (jour)	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10										
Prestation																						
Coût annuel	1 910€	1 910€	1 950€	1 950€	1 950€	1 950€	1 950€	1 950€	1 950€	1 950€	2 000€	2 000€										
Indicateurs de pression			Métriques					État de référence														
Niveau de réalisation et respect des délais			/					/														
Actions associées		Toutes les fiches actions																				
Mise en œuvre, partenaires et prestataires		Mise en œuvre : gestionnaire Partenaires : membre du comité consultatif, Région, commune																				
Financement possible		Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune																				
Indicateurs de réponse		Fait/non fait																				

## Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire-Fiche action

Code	Intitulé de l'opération										Priorité	OLT	OO											
MS8	Relations et concertation avec la Mairie et les partenaires locaux										1	V	2											
Description																								
Il est primordial pour un bon fonctionnement de la réserve que la communication soit constante entre la commune, le gestionnaire, les éleveurs et les acteurs concernés par certains axes de gestion.																								
<b>Résultats attendus</b>																								
Etablissement d'une relation seine et durable entre la commune, le gestionnaire et les partenaires locaux. Des temps d'échanges sont organisés tous les ans entre la commune, le gestionnaire et les membres du groupe local.																								
<b>Méthodologie</b>																								
Pour une bonne communication avec les éleveurs deux groupes WhatsApp ont été mis en place (éleveurs bovins et éleveurs équins). Ils doivent être un canal de communication à privilégier. Chaque intervention sur le communal doit être signalée sur les groupes (inventaires, travaux, etc.).																								
La communication avec la commune doit être régulière et toutes les décisions doivent être prises en accord avec elle. Des groupes locaux sont organisés sur différents thèmes, certains sont annuels comme pour la mise à l'herbe et certains peuvent être ponctuels comme pour la mise en place d'inventaires ou pour la planification de travaux. La composition des groupes locaux sera adaptée en fonction du sujet.																								
<b>Période d'intervention</b>																								
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc													
<b>Calendrier prévisionnel</b>																								
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037												
Moyen humain (jour)	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3												
Prestation																								
Coût annuel	573€	573€	585€	585€	585€	585€	585€	585€	585€	600€	600€	600€												
<b>Indicateurs de pression</b>			<b>Métriques</b>					<b>État de référence</b>																
Régularité des échanges techniques			Appréciation qualitative					Rapports d'activités annuels																
<b>Actions associées</b>		Toutes les fiches actions																						
<b>Mise en œuvre, partenaires et prestataires</b>		Mise en œuvre : gestionnaire Partenaires : Commune, éleveurs, partenaires de la réserve																						
<b>Financement possible</b>		Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune																						
<b>Indicateurs de réponse</b>		Nombre de réunions de groupes locaux effectuées																						

Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire-Fiche action																		
Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO							
MS9	Évaluations du plan de gestion et rédaction du nouveau plan de gestion								1	V	3							
Description																		
L'évaluation de mi-parcours s'appuie notamment sur l'organisation de groupes de travail et la réunion des acteurs et partenaires de la RNR. L'efficacité des opérations et la progression vers les objectifs à long-terme sont évaluées. L'amélioration des connaissances est prise en compte et le plan de gestion est adapté en conséquence pour les 6 dernières années. L'évaluation finale du plan de gestion suit la même organisation que celle de mi-parcours. Une analyse des moyens humains, matériels et financiers au regard des enjeux sera également menée.																		
La rédaction du futur plan de gestion de la RNR sera conduite sur la base des évaluations. Elle s'appuiera sur des groupes de travail thématiques qui permettront d'orienter les actions de gestion.																		
Les évaluations et le plan de gestion s'appuieront sur la méthodologie du CT 88.																		
Résultats attendus																		
Le plan de gestion est évalué à la moitié et à la fin de la durée du plan de gestion. Le prochain plan de gestion est rédigé.																		
Méthodologie																		
<b>2031 : évaluation à mi-parcours :</b> rédaction de l'évaluation de mi-parcours qui permettra de réorienter les 6 dernières années du plan de gestion en fonction des résultats. Cette évaluation s'appuiera sur les indicateurs (état, pression, réponse) et les métriques associés à chaque opération et objectif comme prévu par le CT88.																		
<b>2036 et 2037 : évaluation finale du plan de gestion et rédaction du futur plan de gestion :</b> l'évaluation du plan de gestion sera rédigée fin 2036 sur le même modèle que celle de mi-parcours. Le plan de gestion suivant sera construit entre fin 2036 et 2037 afin d'être opérationnel en janvier 2038. Une personne sera recrutée pour une durée de 1 an afin de soutenir la conservatrice dans la gestion courante de la réserve et dans la rédaction de l'évaluation et du plan de gestion.																		
Période d'intervention																		
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc							
Calendrier prévisionnel																		
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037						
Moyen humain (jour)						15					25	70						
Prestation						15150€					24 860€	24 860€						
Coût annuel						18 083€					29 860€	38 860€						
Indicateurs de pression			Métriques				État de référence											
Niveau de réalisation et respect des délais			/				/											
Actions associées		Toutes les fiches actions																
Lien autres documents de gestion		Charte PNR Marais poitevin <u><a href="#">Liens avec les Fiches Action DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</a></u> n° 23 « Développer les mesures de protection réglementaire »																
Mise en œuvre, partenaires et prestataires		<b>Mise en œuvre :</b> gestionnaire ( <i>temps conservatrice + emploi PNR supplémentaire inscrit en Prestation</i> ) <b>Partenaires :</b> Commune, éleveurs et partenaires de la RNR,																
Financement possible		Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune																
Indicateurs de réponse		Production de l'évaluation, validation du futur plan de gestion																

Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire-Fiche action																				
Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO									
MS10	Bancarisation et analyse des données collectées sur la RNR								1	V	5									
Description																				
<p>Les différents suivis mis en place sur la RNR génèrent de nombreuses données (taxons, paramètres abiotiques, etc.). Toutes les données sont saisies sur la base Géonature du PNR MP qui alimentent l'atlas des Pays de la Loire « Biodiv'Pays de la Loire » et l'atlas « Biodiv'Marais poitevin ». Les données sont remontées au SINP et au MNHN.</p> <p>Certaines données de protocole nationaux alimentent également les réseaux comme Vigie-Chiro, POP reptile et POP amphibiens.</p> <p>Les données de la RNR alimentent l'OPN, le PNA papillon et les atlas ponctuels comme l'Atlas des coccinelles des Pays de la Loire.</p>																				
Résultats attendus																				
<p>Toutes les données collectées sont saisies sur la base de données Géonature du PNR MP et remontées au niveau national. Elles sont analysées et les résultats sont diffusés.</p>																				
Méthodologie																				
<p>Toutes les données seront saisies et bancarisées. Les données floristiques qui n'ont pas encore été saisies devront être mises en totalité sur la base Géonature du PNR MP et transmise au CBN.</p> <p>Chaque année un travail de compilation, de mise en forme, d'analyse et de transmission des données devra être effectué. Les rapports devront être publiés sur la page internet de la RNR et transmis aux acteurs du territoire.</p> <p>Les données issues de protocoles nationaux sont remontées auprès des entités coordinatrices.</p>																				
Période d'intervention																				
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	JUIL	Août	Sep	Oct	Nov	Déc									
Calendrier prévisionnel																				
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037								
Moyen humain (jour)	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4								
Prestation																				
Coût annuel	764€	764€	780€	780€	780€	780€	780€	780€	780€	800€	800€	800€								
Indicateurs de pression			Métriques					État de référence												
Évolution du nombre de données bancarisées			Taux de bancarisation des données					90%												
Actions associées		Opérations CS, CC2 Communication																		
Lien autres documents de gestion		Charte PNR Marais poitevin <b>Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</b> n° 26 « Observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin »																		
Mise en œuvre, partenaires et prestataires		<b>Mise en œuvre :</b> gestionnaire ( <i>temps conservatrice</i> ) <b>Partenaires :</b> OPN, acteurs de l'environnement																		
Financement possible		Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune																		
Indicateurs de réponse		Nombre de données valorisées (transmission, OPN, Géonature), Rapports analytiques																		

## Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire-Fiche action

Code	Intitulé de l'opération										Priorité	OLT	OO										
MS11	Gestion du suivi administratif et financier de la Réserve										1	V	6										
Description																							
L'opération consiste à réaliser toutes les démarches administratives et financières inscrites à la convention régionale. Cette opération prévoit également du temps pour le montage des différentes demandes de financements (FEDER, etc.). Le gestionnaire sollicite différents potentiels partenaires financiers en fonction de leurs domaines d'intervention.																							
<b>Résultats attendus</b>																							
La gestion administrative et financière est organisée (réécriture et montage du dossier FEDER, suivi des heures de travail, bilans d'avancement des actions, etc.).																							
<b>Méthodologie</b>																							
La gestion administrative concerne le montage des dossiers et le suivi auprès des partenaires financiers : budgets, bilans financiers, conventions, suivis des marchés publics et arrêtés régionaux.																							
<b>Période d'intervention</b>																							
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc												
<b>Calendrier prévisionnel</b>																							
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037											
Moyen humain (jour)	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10											
Prestation																							
Coût annuel	1 910€	1 910€	1 950€	1 950€	1 950€	1 950€	1 950€	1 950€	1 950€	2 000€	2 000€	2 000€											
<b>Indicateurs de pression</b>			<b>Métriques</b>						<b>État de référence</b>														
Mobilisation des moyens financiers			Niveau de réalisation des opérations						/														
Actions associées			Toutes les fiches actions																				
Mise en œuvre, partenaires et prestataires			<b>Mise en œuvre</b> : gestionnaire ( <i>temps conservatrice</i> ) Du temps du service comptabilité du PNR est consacré au suivi administratif : 0,22 ETP/an. Il n'est cependant pas pris en compte dans le plan de gestion.																				
Financement possible			Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune																				
Indicateurs de réponse			Temps de travail																				

Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire-Fiche action																						
Code	Intitulé de l'opération									Priorité	OLT	OO										
MS12	Formation permanente de l'équipe de gestion et encadrement									2	V	6										
Description																						
<p>La réserve nécessite sur certaines de ses actions le recrutement de stagiaire, service civique ou CDD. Le temps d'encadrement de ce personnel est important et doit être prévu dans le plan de charge. Ce temps participe à la bonne formation des étudiants et services civiques venant apprendre sur le site.</p> <p>Les compétences de l'équipe doivent être renforcées afin de répondre aux enjeux de la réserve.</p>																						
Résultats attendus																						
<p>Le personnel est organisé, formé et compétent. L'équipe réalise des formations chaque année. Le personnel de la réserve, stagiaire, étudiants, services civiques sont encadrés.</p>																						
Méthodologie																						
<p>Il s'agira de réaliser régulièrement des formations sur des thématiques servant la réserve naturelle (biologie, inventaires, etc.).</p> <p><b>2032</b> : réaliser la formation pour l'assermentation d'une personne de l'équipe afin d'être en capacité d'assurer le rôle de police au sein de la réserve.</p>																						
Période d'intervention																						
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc											
Calendrier prévisionnel																						
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037										
Moyen humain (jour)	3	3	3	3	3	3	16	3	3	3	3	3										
Prestation																						
Coût annuel	573€	573€	585€	585€	585€	585€	3 120€	585€	585€	600€	600€	600€										
Indicateurs de pression			Métriques					État de référence														
Amélioration des compétences			Nombre de formations réalisées par l'équipe/an					2 en 6 ans														
Actions associées		Toutes les fiches actions																				
Mise en œuvre, partenaires et prestataires		<p><b>Mise en œuvre :</b> gestionnaire (<i>temps conservatrice</i>)</p> <p><b>Partenaires :</b></p>																				
Financement possible		Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune																				
Indicateurs de réponse		Fait/non fait																				

Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire-Fiche action																						
Code	Intitulé de l'opération									Priorité	OLT	OO										
MS13	Suivi des projets d'aménagements en périphérie de la Réserve									1	V	7										
Description																						
Certains projets d'aménagements peuvent avoir une influence positive ou négative sur le marais communal. Dès lors, il convient de suivre les projets de la commune afin de s'assurer de la bonne prise en compte des intérêts de la Réserve. Le gestionnaire devra consulter régulièrement la commune des Velluire-sur-Vendée et la communauté de communes pour avoir connaissance, le plus en amont possible, des futurs projets d'aménagements de la commune.																						
Résultats attendus																						
La Réserve est prise en compte dans les projets d'aménagement du territoire (routiers, éoliens, urbains, électriques, berges, parking etc...). Aucune atteinte à la RNR n'est constatée.																						
Méthodologie																						
Une attention particulière doit être donnée aux projets éoliens.																						
Le projet de réaménagement de la zone de parking située à l'entrée Est du communal sera mené de concert avec la commune et le PNR.																						
Les berges seront régulièrement réaménagées dans un but de sécurité routière. Le gestionnaire devra se rapprocher du SMVSA afin que tous les travaux prennent en compte les enjeux environnementaux.																						
Période d'intervention																						
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc											
Calendrier prévisionnel																						
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037										
Moyen humain (jour)	2	2	2	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5										
Prestation																						
Coût annuel	382€	382€	390€	292,5€	292,5€	292,5€	292,5€	292,5€	292,5€	300€	300€	300€										
Indicateurs de pression			Métriques					État de référence														
Projet d'aménagements communaux			Pourcentage de projets suivis aux alentours de la RNR					/														
Actions associées		CI1 Infrastructures d'accueil																				
Lien autres documents de gestion		Charte PNR Marais poitevin, contrat de marais <u>Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</u> n°29 « Mettre en œuvre un dispositif de sensibilisation aux enjeux du site Natura 2000 » n°30 « Consolider les pratiques des acteurs du territoire à la prise en compte des enjeux du site Natura 2000 »																				
Mise en œuvre, partenaires et prestataires		Mise en œuvre : gestionnaire ( <i>temps conservatrice</i> ) Partenaires : Commune, Communauté de communes, SMVSA, riverains, exploitants																				
Financement possible		Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune																				
Indicateurs de réponse		Fait/non fait																				

Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire-Fiche action																			
Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO								
MS14	Participation à la mise en place de la réglementation et de la gestion de l'eau sur le territoire								1	V	7								
Description																			
Le casier hydraulique dans lequel se trouve la RNR ne fait pour le moment pas l'objet d'un contrat de marais. Des réunions ont déjà avancé le projet mais le contrat n'est pas signé.																			
Résultats attendus																			
La réserve s'implique dans la gestion de l'eau du territoire (contrat de marais, etc...).																			
Méthodologie																			
Travailler avec les acteurs et l'EPMP afin de mettre en place officiellement le contrat de marais et assurer ainsi une bonne gestion du fossé de ceinture.																			
Chaque année il s'agira de s'assurer que la gestion de l'eau du fossé soit en adéquation avec les enjeux de la RNR notamment pour la reproduction du Brochet dans la Basse de Morusson.																			
Période d'intervention																			
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	JUIL	Août	Sep	Oct	Nov	Déc								
Calendrier prévisionnel																			
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036								
Moyen humain (jour)	1	0,5	0,5																
Prestation																			
Coût annuel	191€	95,5€	97,5€																
Indicateurs de pression			Métriques				Etat de référence												
Implication de la RNR dans la gestion de l'eau du territoire			Nombre de réunions effectuées				/												
Lien autres documents de gestion			Charte PNR Marais poitevin, contrat de marais, SDAGE, CTO, PTGE <u>Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</u> n°6 « Gérer la ressource en eau en lien avec les espèces et les habitats »																
Mise en œuvre, partenaires et prestataires			Mise en œuvre : gestionnaire ( <i>temps conservatrice</i> ) Partenaires : EPMP, SMVSA, Commune, ASA,																
Financement possible			Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune																
Indicateurs de réponse			Fait/non fait																

Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire-Fiche action																			
Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO								
MS15	Veille à la préservation des entités connectées à la RNR								1	V	8								
Description																			
La RNR est fortement connectée à différentes entités : les fossés périphériques, les haies, les parcelles annexes (Parcelle aux oies et Parcelle du Puit coiffé) et les zones anciennement dans le communal (Canal des hollandais et bande de délaissés). Certaines de ces entités connectées accueillent une biodiversité importante et régissent la bonne gestion de l'eau de la réserve.																			
Résultats attendus																			
Les fossés et les parcelles annexes sont suivis et une réflexion est menée sur leur gestion.																			
Méthodologie																			
Réfléchir ensemble aux différentes possibilités qui permettraient une meilleure prise en compte de ces entités connectées des enjeux. En effet, une grande diversité d'outils peut permettre de mieux intégrer ces éléments à la gestion de la RNR (conventions, périmètre de protection périphérique, agrandissement du périmètre de la RNR, ORE, etc.).																			
Cette démarche de réflexion collective se fera au travers d'entretien avec les différents acteurs et par l'organisation de groupes de travail et de consultation.																			
Période d'intervention																			
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc								
Calendrier prévisionnel																			
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037							
Moyen humain (jour)										20									
Prestation																			
Coût annuel										4 000€									
Indicateurs de pression			Métriques				État de référence												
Gestion des fossés et parcelles annexes			/				/												
Actions associées			MS7 Comité consultatif																
Lien autres documents de gestion			Charte PNR Marais poitevin, contrat de marais				<u>Liens avec les Fiches Actions DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</u> n°23 « Développer les mesures de protection réglementaire » n°24 « S'appuyer sur la maîtrise foncière pour préserver la biodiversité »												
Mise en œuvre, partenaires et prestataires			Mise en œuvre : gestionnaire ( <i>temps conservatrice</i> ) Partenaires : ensemble des acteurs du territoire et de la réserve																
Financement possible			Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune																
Indicateurs de réponse			Nombre d'échanges																



# PR

Participation à la Recherche



Plan de gestion 2026-2037 RNR Marais communal du Poiré-sur-Velluire-Fiche action																				
Code	Intitulé de l'opération								Priorité	OLT	OO									
PR1	Participation à des programmes de recherche								1	IV	2									
Description																				
Les partenariats scientifiques sont encore assez limités sur la RNR et méritent d'être développés.																				
Résultats attendus																				
Amélioration des connaissances du site grâce à la réalisation d'études et de collaborations avec des programmes scientifiques.																				
Méthodologie																				
En fonction des opportunités la RNR participera à des programmes de recherche. Elle continuera également de s'intégrer dans les programmes de recherche sur les mottureaux, les programmes menés par l'EPMP, l'Université de Rennes et le laboratoire ECOBIO (CNRS) sur l'impact d'une gestion des niveaux d'eau sur la biodiversité.																				
Les données des comptages mensuels de l'avifaune continuent d'être intégrées à l'OPN Marais poitevin et l'observatoire des prairies.																				
La RNR participe au comptage international Wetlands, etc.																				
Période d'intervention																				
Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc									
Calendrier prévisionnel																				
Programmation	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037								
Moyen humain (jour)	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5								
Prestation																				
Coût annuel	95,5€	95,5€	97,5€	97,5€	97,5€	97,5€	97,5€	97,5€	97,5€	100€	100€	100€								
Indicateurs de pression			Métriques					État de référence												
Évolution des connaissances sur les biocénoses			Niveau de connaissance par taxon					/												
Actions associées			CS10 Pâturage, CS31 Mottureaux																	
Lien autres documents de gestion			Charte PNR Marais poitevin, contrat de marais, Marais communaux <u><a href="#">Liens avec les Fiches Opérations DOCOB Natura 2000 Marais poitevin :</a></u> n°26 « Observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin » n°12 « Maintien et gestion des prairies humides de marais » n°13 « Gestion collective des marais communaux » n°17 « Préserver les anatidés et limicoles hivernants, migrants et nicheurs » n°18 « Localiser et préserver la flore patrimoniale » n°20 « Connaissance et protection des Chiroptères et de leurs habitats » n°21 « Assurer la libre circulation des poissons et la préservation des frayères » n°27 « Cartographie et suivi des habitats naturels »																	
Mise en œuvre, partenaires et prestataires			Mise en œuvre : gestionnaire ( <i>temps conservatrice</i> ) Partenaires : EPMP, CNRS, INRA, RNF, OPN, université de Poitiers																	
Financement possible			Dotation politique RNR- Région Pays de la Loire Autres financements : FEDER, commune																	
Indicateurs de réponse			Rapport d'étude, articles scientifiques																	

## B.7 TABLEAU DE BORD DES OLT PAR ENJEU ET FACTEUR CLÉ DE RÉUSSITE

Les indicateurs de pressions et d'état ne font pas toujours l'objet d'une grille de lecture des métriques, il est souvent très difficile de fixer des seuils pertinents. Leur valeur sera appréciée selon l'analyse à dire d'expert des résultats de la métrique et par comparaison avec l'état de référence (« Indéterminé » dans la grille de lecture). Les seuils des indicateurs pour lesquels il y a peu d'informations à ce jour seront à déterminer au cours du plan de gestion une fois un état de référence « fiable » établi.

### B.7.1 ENJEU 1 : La prairie subhalophile thermo-atlantique

Niveau d'exigence	Indicateurs d'état	Grille de lecture des métriques								Code	Opérations		
		Métriques	Etat de référence	Indéterminé 0	Très Mauvais 1	Mauvais 2	Moyen 3	Bon 4	Très bon 5				
OLT I	Bon état de conservation de l'habitat "Prairies subhalophiles thermo-atlantiques HIC 1410-3" et des habitats amphibiens associés (vasières dénudées et herbiers temporaires à Renoncules aquatiques)	Evolution de la répartition des habitats	Surface par habitat	Milieu aquatique : 0,91 ha		Baisse > 30%	Baisse > 20%	Baisse > 10%	Stabilité	Augmentation	CS1  Suivi de l'état de conservation et de l'évolution des habitats		
				Hygrophile inférieur : 2,87 ha		Baisse > 30%	Baisse > 20%	Baisse > 10%	Stabilité	Augmentation			
				Hygrophile moyen : 2,87 ha		Baisse > 30%	Baisse > 20%	Baisse > 10%	Stabilité	Augmentation			
				Hygrophile supérieur : 3,17 ha		Baisse > 30%	Baisse > 20%	Baisse > 10%	Stabilité	Augmentation			
				Mésohygrophile supérieur à Laîche divisée : 16,60 ha		Baisse > 30%	Baisse > 20%	Baisse > 10%	Stabilité	Augmentation			
				Mésohygrophile inférieur à Junc de Gérard : 0,71 ha		Baisse > 30%	Baisse > 20%	Baisse > 10%	Stabilité	Augmentation			
				Mésophile à Renoncule sarde : 84,25 ha		Baisse > 30%	Baisse > 20%	Baisse > 10%	Stabilité	Augmentation			
				Mésophile oligotrophe à Orge maritime : 21,08 ha		Baisse > 30%	Baisse > 20%	Baisse > 10%	Stabilité	Augmentation			
				Mésophile à Crételle et Renoncule âcre : 54,22 ha		Baisse > 30%	Baisse > 20%	Baisse > 10%	Stabilité	Augmentation			
				Mésophile rudérale : 25,47 ha		Baisse > 30%	Baisse > 20%	Baisse > 10%	Stabilité	Augmentation			
				Mésophile à Junc glauque : 3,75 ha		Baisse > 30%	Baisse > 20%	Baisse > 10%	Stabilité	Augmentation			
OLT II	Bon état de conservation et dynamique favorable des populations de flore patrimoniale prioritaire	Flore patrimoniale	Nombre de stations et/ou surface des stations (m <sup>2</sup> ) et/ou nombre d'individus (En fonction des espèces)	Cortèges floristiques des habitats prairiaux	Proportion de placette avec une bonne dynamique	Cartographie et relevés 2017 et 2024	A définir en 2033					CS2  Suivi de la flore patrimoniale	
				Buplèvre menu : 2 stations minimum (2017)		Baisse > 30%	Baisse > 20%	Baisse > 10%	Stabilité	Hausse > 10%			
				Cardamine à petites fleurs : 1 station, 10 pieds (2017)		Baisse > 30%	Baisse > 20%	Baisse > 10%	Stabilité	Hausse > 10%			
				Centaurée chausse-trappe : 472 pieds au minimum (2024)		Baisse > 30%	Baisse > 20%	Baisse > 10%	Stabilité	Hausse > 10%			
				Céraiste douteux : 1 pied (2024)		Baisse > 30%	Baisse > 20%	Baisse > 10%	Stabilité	Hausse > 10%			
				Crypsis faux vulpin : 4 stations, 77 pieds (2024)		Baisse > 30%	Baisse > 20%	Baisse > 10%	Stabilité	Hausse > 10%			

Niveau d'exigence	Indicateurs d'état	Grille de lecture des métriques								Code	Opérations		
		Métriques	Etat de référence	Indéterminé 0	Très Mauvais 1	Mauvais 2	Moyen 3	Bon 4	Très bon 5				
Amélioration de l'abondance et de la richesse spécifique des populations nicheuses d'oiseaux d'eau et des passereaux prairiaux	Avifaune nicheuse	Etoile d'eau : 78 pieds (2024)	Etoile d'eau : 78 pieds (2024)		Baisse > 30%	Baisse > 20%	Baisse > 10%	Stabilité	Hausse > 10%	CS3	Suivi de l'avifaune nicheuse		
			Gaillet faible : présence dans les baisses		Baisse > 30%	Baisse > 20%	Baisse > 10%	Stabilité	Hausse > 10%				
			Âche inondée : /		Baisse > 30%	Baisse > 20%	Baisse > 10%	Stabilité	Hausse > 10%				
			Inule de britannique : 1 sttaion, 1 pied		Baisse > 30%	Baisse > 20%	Baisse > 10%	Stabilité	Hausse > 10%				
			Salicaire à trois bractées : 2 stations, 51 pieds		Baisse > 30%	Baisse > 20%	Baisse > 10%	Stabilité	Hausse > 10%				
			Renoncule à feuille d'Ophioglosse : 100 indiv/m <sup>2</sup> (2024)		Baisse > 30%	Baisse > 20%	Baisse > 10%	Stabilité	Hausse > 10%				
			Trèfle de micheli : 8 stations (2024)		Baisse > 30%	Baisse > 20%	Baisse > 10%	Stabilité	Hausse > 10%				
			Zannichellie à feuilles obtuses : /		Baisse > 30%	Baisse > 20%	Baisse > 10%	Stabilité	Hausse > 10%				
		Nombre de mailles occupées/espèces	/		A définir en 2026								
Amélioration de l'abondance et de la richesse spécifique des populations nicheuses d'oiseaux d'eau et des passereaux prairiaux	Avifaune nicheuse	Nombre de couples de limicoles nicheurs/an/espèce	Echasse blanche : 5 couples (2025)		0	1	2 - 3	4 - 5	> 5	CS3	Suivi de l'avifaune nicheuse		
			Barge à queue noire		0		≥ 1						
			Chevalier gambette : 1 (2025)		0		1	2	> 2				
			Vanneau huppé : 9 (2024)		0	1 - 4	> 4	5 - 8	≥ 9				
		Nombre de chanteurs (passereaux prairiaux)	/	X	A définir en 2026								
		Nombre de chanteurs (STOC)	Rapports annuels (depuis 2020)		Baisse > 30%	Baisse > 20%	Baisse > 10%	Stabilité	Augmentation				

Niveau d'exigence	Indicateurs d'état	Grille de lecture des métriques									Code	Opérations
		Métriques	Etat de référence	Indéterminé 0	Très Mauvais 1	Mauvais 2	Moyen 3	Bon 4	Très bon 5			
Amélioration de la capacité d'accueil de l'avifaune migratrice et hivernante	Evolution des effectifs maximaux périodiques des oiseaux d'eau	Nombre cumulé d'anatidés en hivernage	Rapports annuels 2020-2025		A définir en 2026	CS4	Suivi décadaire des oiseaux d'eau hivernants et migrateurs					
		Nombre cumulé limicoles en hivernage										
		Nombre cumulé d'anatidés en période prénuptiale										
		Nombre cumulé limicoles en période prénuptiale										
		Nombre cumulé d'anatidés en période postnuptiale										
		Nombre cumulé limicoles en période postnuptiale										
Les cortèges d'odonates inféodés aux baisses et aux fossés sont en bon état	Odonates	Abondance et richesse spécifique	14 espèces	< 6	6 - 9	10 - 13	14 - 17	> 17	CS5	Suivi des peuplements d'odonates		
Accomplissement des cycles de reproduction	Diversité des populations d'Amphibiens	Richesse spécifique	5 espèces se reproduisent dans les baisses	≤ 1	2	3	4	> 4	CS6	Suivi des peuplements d'amphibiens		
Maintien de la richesse spécifique actuelle	Orthoptères	Nombre d'espèces patrimoniales	3 (2023)	< 3	3	4	5	> 5	CS7	Suivi des peuplements d'orthoptères		
Maintien de la richesse spécifique actuelle		Nombre d'espèces total	15 (2023)	< 5	5 - 7	8 - 10	11 - 15	> 15				
Maintien de la richesse spécifique actuelle	Arachnides	Nombre d'espèces	62 espèces 493 individus	A définir en 2031						CS8	Suivi des peuplements d'arachnides	
		Nombre d'individus										

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Grille de lecture des métriques									Code	Opérations		
			Métriques	Etat de référence	Indéterminé 0	Très Mauvais 1	Mauvais 2	Moyen 3	Bon 4	Très bon 5					
OLT I	I.1. Assurer une veille des évolutions météorologiques	Connaissance des évolutions météorologiques	Evolution des paramètres météorologiques	Valeurs des paramètres suivis	/	X						CS9	Suivi des paramètres météorologiques de la station de la RNR		
	I.2. Encadrer et accompagner une activité pastorale collective en faveur de la conservation de l'habitat et de la biocénose associée	L'activité pastorale est adaptée à la préservation de l'habitat avec un chargement annuel ne dépassant pas 0,8 UBG/ha/an et un chargement progressif de la prairie avec un chargement printanier en instantané avoisinant 1,4 UGB/ha. Ces objectifs de chargements pourront être revus avec les éleveurs en fonction des résultats d'études menées sur la RNR et des effets des changements climatiques. Un cahier de pâturage est tenu. En fonction de la portance de la prairie la date de mise à l'herbe est adaptée ou échelonnée. Un pâturage de fin de saison est maintenu. Un lien constant est maintenu avec les éleveurs.	Chargement printanier en instantané	UBG/ha entre avril (ouverture) et fin juin	Moyenne de 1,48 UGB/ha (2021-2025)		> 2	2 - 1,71	1,70 - 1,46	1,45 - 1,2	< 1,2	MS1	Suivi et organisation de l'activité pastorale sur la prairie communale		
			Chargement annuel	UBG/ha/an	Moyenne de 0,67 UGB/ha/an (2021-2024)		≤ 0,2 ou > 1		[0,2 et 1[						
		Niveau de communication	Nombre de réunions/an	3 réunions de mise à l'herbe et 1 de comité consultatif		< 3			3		≥ 4				
		Quantité d'équins	Nombre d'équins	17		Baisse		Stabilité		Augmentation					
		Quantité d'oies	Nombre d'oies	32		Baisse		Stabilité		Augmentation					
	L'affouragement est localisé aux parcs de contention, la pratique est limitée à attirer le bétail dans les parcs de contention, 4 placettes d'affouragement sont autorisées dans les parcs de contention	Type de fourrage	Origine du fourrage	/	X							MS2	Adaptation de certaines pratiques agricoles aux enjeux biologiques		
		Période et durée d'affouragement	Dates et nombre de jours d'affouragement	/		A définir									
		Placette d'affouragement	Nombre de placette d'affouragement hors parc de contention	2											



Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Grille de lecture des métriques									Code	Opérations
			Métriques	Etat de référence	Indéterminé 0	Très Mauvais 1	Mauvais 2	Moyen 3	Bon 4	Très bon 5			
I.5. Surveiller et contrôler le développement des espèces exotiques envahissantes	Les espèces envahissantes sont suivies. Absence d'installation de nouvelles EEE, la Jussie et la Renouée du Japon sont régulées et ne s'étendent pas, les rongeurs aquatiques envahissants (ragondins et rats musqués) sont régulés.	Evolution spatiale des EEE	Surface de présence/espèce végétale	/		Augmentation > 15%	Augmentation	Stabilité	Baisse	Baisse forte (> 25%)	CS14	Cartographie des espèces exotiques envahissantes végétales	
			Nombre d'EEE végétales	5 espèces, pas de nouvelles EEE		Augmentation > 15%	Augmentation	Stabilité	Baisse	Baisse forte (> 25%)			
			Nombre de RAE régulés	Rapports d'activités annuels		Augmentation > 15%	Augmentation	Stabilité	Baisse	Baisse forte (> 25%)	IP2	Gestion des espèces exotiques envahissantes	
			Pourcentage de surface de Jussie arrachée/surface totale occupée par la Jussie	Rapports d'activités annuels		< 25%	< 66%	< 75%	> 75%	100%			
I.6. Surveiller l'évolution des chardons, des ligneux et des ronciers sur la prairie	La prairie est composée de pelouses ouvertes et favorables à l'accueil de l'avifaune. Une partie des chardons de la RNR est coupée chaque année afin de limiter leur propagation par graine sur le communal et ses alentours, les ronciers sont bénéfiques à certains passereaux et sont maintenus à une taille modérée et l'extension des ligneux est surveillée.	Evolution de la répartition des chardons, ligneux et ronciers sur la prairie	Pourcentage du communal échardonné / surface totale occupée par les chardons	Rapports d'activités annuels		< 25%	< 66%	< 75%	> 75%	100%	IP3	Entretien des chardons, ligneux et ronciers sur la RNR	
			Nombre de ronciers et buissons sur la RNR		X								
I.7. Limiter les dérangements d'origine anthropique	Pas de dérangement d'origine anthropique, la réglementation de la RNR est respectée	Evolution des infractions	Nombre d'incidents constatés par année et par type	Environ 4 constats/an pour les chiens. Passages de quads sur le chemin entre Toutvent et Trois Fossés		≥ 4		4		0	SP1	Surveillance de la RNR	

### B.7.2 FCR 1 : Ancrage du site dans son territoire

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Grille de lecture des métriques								Code	Opérations
			Métriques	Etat de référence	Indéterminé 0	Très Mauvais 1	Mauvais 2	Moyen 3	Bon 4	Très bon 5		
OLT II	II.1. Développer l'information et la visibilité de la RNR	Evolution de la diffusion de l'information	Nombre de supports d'information	Faible visibilité de la réserve	X						CC1	Mise en place de divers supports d'information et de sensibilisation
			Nombre de vues des publications Facebook de la RNR	17 805 vues (2025)		Baisse forte (> 15%)	Baisse	Stabilité	Augmentation	Augmentation > 25%	CC2	Mise en valeur de la Réserve via différents canaux de communication
			Nombre de visiteurs sur la page RNR du site internet du PNR MP	En 2024 : 596 utilisateurs actifs		Baisse forte (> 15%)	Baisse	Stabilité	Augmentation	Augmentation > 25%		
			Nombre de publication (médias et journaux) / an	En moyenne 4 articles/an		0	1	2 - 3	4 - 5	> 5		
				En moyenne 8 publications Facebook/an		< 4	4 - 6	7 - 9	10 - 12	> 12		
		Infrastructure d'accueil	Nombre d'infrastructures d'accueil en état de fonctionnement	3/3 observatoires en bon état		1		2		3	CI1	Entretien et mise en sécurité des infrastructures d'accueil de la RNR
				0/2 passerelle piétonne en bon état		0		1		2		
			Pourcentage fonctionnel du parcours pédagogique	1/1 sentier en bon état (100%)		< 50%	< 75%	> 75%	> 90%	100%		
	La fréquentation de la réserve et de ses supports de communication est connue.	Evolution de la fréquentation	Nombre de visiteurs / an	/		A définir en 2027					CS15	Mise en place d'un compteur et suivi de la fréquentation et de l'intérêt du site hors animations

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Grille de lecture des métriques									Code	Opérations
			Métriques	Etat de référence	Indéterminé 0	Très Mauvais 1	Mauvais 2	Moyen 3	Bon 4	Très bon 5			
II.2. Sensibiliser le public et les élus locaux au patrimoine naturel et aux enjeux de la réserve	Un programme pédagogique pour différents publics est développé sur la RNR, amélioration de la fréquentation de la Réserve, augmentation du nombre d'animations réalisées par an.	Evolution du nombre d'animations réalisées	Nombre d'animations grand public réalisées / an	Entre 2 et 3 animations tout public par an		0	1	2	3	> 3	PA1	Organisation d'animations pour différents publics	
			Nombre de personnes accueillis en animation grand public/an	En moyenne 35,75 personnes par an		< 20	20 - 29	30 - 39	40 - 59	> 60			
			Nombre de scolaires et étudiants accueillis/an	0 à 1 classe accueillie par an		0		1	2	> 2			
			Nombre d'élus accueillis/an	12 élus en 2021		A définir							
II.3. Améliorer la connaissance sur l'aspect pittoresque et historique du marais communal	Le site vit à l'échelle locale, les citoyens participent aux actions de la réserve et sont sensibilisés à l'histoire du site. L'évènement est bien relayé.	Niveau de participation à l'évènement d'ouverture du communal	Nombre de participants	Environ 500 personnes/ouverture		< 100	100 - 150	151 - 250	251 - 500	> 500	PA2	Organisation de l'ouverture du communal	
	Des outils pédagogiques sont développés	Outils pédagogiques, supports des animations de la RNR	Nombre d'outils pédagogiques développés pour la réserve	1 parcours pédagogique en place et 3 supports mobiles		0	1	2	3	> 3	CC3	Elaboration de nouveaux outils de vulgarisation, supports et outils pédagogiques	
	Les habitants ont une bonne connaissance de la RNR	Niveau de connaissance de la RNR par la population locale	Nombre d'habitants ayant participé à l'enquête d'ancre	Sondage de 2022 (32 réponses dont 4/80 sur papier et 28 sur internet)		Absence	Faible	Baisse	Stabilité	Augmentation	CS16	Réalisation d'un diagnostic d'ancre territorial (DAT)	
	Les acteurs locaux (commune propriétaire et élus) sont impliqués dans la réserve	Niveau d'implication des acteurs locaux	Nombre d'acteurs locaux ayant participé à l'enquête d'ancre	/		A définir après la réalisation du premier DAT							
	Visualisation des changements de paysage, mise en ligne de l'observatoire photographique	Evolution du paysage	Appréciation qualitative	Rapport d'activité depuis 2021	X						CS17	Suivi photographique du paysage	

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Grille de lecture des métriques									Code	Opérations
			Métriques	Etat de référence	Indéterminé 0	Très Mauvais 1	Mauvais 2	Moyen 3	Bon 4	Très bon 5			
II.4. Développer l'implication de la RNR dans le réseau local des politiques territoriales et la logique de réseau inter Réserve Naturelle à l'échelle du Marais poitevin et à l'échelle nationale	La RNR est impliquée dans le réseau local des politiques territoriales du Marais poitevin	Niveau d'implication de la RNR	Nombre de réunions effectuées/assistées par an	8	X							MS3	Participation aux réunions des différentes instances territoriales du Marais poitevin
		Harmonisation des suivis	Nombre de suivis et protocoles communs avec les autres Réserves Naturelles du Marais poitevin	21	X							MS4	Participation à la vie du réseau de gestionnaires de Réserves Naturelles et de sites gérés à vocation conservatoire en Marais poitevin et en Région Pays de la Loire
			Nombre de protocoles standardisés régionaux et nationaux suivis	12	X								
	Les acteurs du territoire sont impliqués sur la RNR. La réserve dynamise le territoire	Niveau d'implication de la RN dans le réseau de gestionnaires	Nombre d'échanges techniques avec les autres gestionnaires de sites du Marais poitevin	/	X								
II.5. Favoriser l'intégration et l'animation territoriale de la Réserve	Les acteurs du territoire sont impliqués sur la RNR. La réserve dynamise le territoire	Niveau d'implication des acteurs	Nombre de prestataires étant intervenus sur la RNR et nombre d'autres acteurs (publics, bénévoles, etc.) s'étant impliqués sur le site	/	X							CS18	Suivi des actions réalisées par les prestataires et partenaires sur la RNR

### B.7.3 FCR2 : L'activité pastorale extensive

	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Grille de lecture des métriques								Code	Opérations
				Métriques	Etat de référence	Indéterminé 0	Très Mauvais 1	Mauvais 2	Moyen 3	Bon 4	Très bon 5		
OLT III	III.1. Maintenir la fonctionnalité des abreuvoirs du marais communal	9 abreuvoirs sont en bon état et utilisables par les animaux du communal. Les descentes d'abreuvoirs sont en pente douce pour protéger le fossé de la dégradation. Une solution de secours est réfléchie en cas de soucis d'abreuvement au fossé.	Etat des abreuvoirs	Nombre d'abreuvoirs fonctionnels	9 abreuvoirs fonctionnels	< 3	4 - 5	6	7 - 8	9	IP4	Entretien et restauration des abreuvoirs	
	III.2. Maintenir l'intégrité des clôtures périphériques et de la ripisylve	7,2 kml de clôture sont en bon état et entretenus tous les ans. Le remplacement de 1130ml de clôture en moins bon état est finalisé pour sécuriser les berges de l'érosion et sécuriser les animaux	Evolution du linéaire de clôtures entretenu	Pourcentage de linéaire entretenu et en bon état	5,5km linéaire en bon état (sur 7,2km linéaires totaux)	< 25%	< 66%	< 75%	> 75%	100%	IP5	Entretien des clôtures	
		Certaines zones de la ripisylve de la RNR sont laissées en évolution libre et d'autres sont maintenues ouvertes tous les ans ou 2 ans. Les animaux ont des espaces d'ombre en période de grande chaleur. La ripisylve est composée d'essences d'arbres diverses afin d'anticiper la mort des frênes par la Chalarose. Une diversité d'habitats propices à de nombreuses espèces est maintenue.	Evolution du linéaire de ripisylve entretenu	Pourcentage de linéaire entretenu	1,3km de ripisylve ouverte (sur 5,2km linéaires de ripisylve totaux)	< 25%	< 66%	< 75%	> 75%	100%	IP6	Entretien de la ripisylve entourant la RNR	
	III.3. Améliorer la fonctionnalité des parcs de contention	Les 4 parcs de contentions sont fonctionnels. Le parc de contention sud Route des Huttés est refait à neuf et fonctionnel, les parcs de contention Est et Ouest sont maintenus fonctionnels et permettent de faciliter la reprise des animaux.	Fonctionnalité des parcs de contention	Nombre de parcs fonctionnels	2/4 en bon état	0	1	2	3	4	IP7	Amélioration des parcs de contention	

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Grille de lecture des métriques									Code	Opérations
			Métriques	Etat de référence	Indéterminé 0	Très Mauvais 1	Mauvais 2	Moyen 3	Bon 4	Très bon 5			
III.4. Permettre la circulation d'engins agricoles sur un circuit défini au sein de la RNR  III.5. Pérenniser une gestion pastorale collective et plurispécifique favorable aux habitats et à la biodiversité	Les engins agricoles peuvent circuler en cas de besoin en périphérie de la réserve sans détériorer le terrain et ce, en toute saison	Fonctionnalité du circuit	Nombre de passages renforcés	0/5 passage renforcé	≤ 1	2	3	4	5	IP8	Renforcement et entretien des circuits de circulation de la RNR		
	Il y a 3 espèces différentes sur le communal (oies, bovins, équins), maintien à minima des 5% d'équidés et de la présence des oies sur le communal	Diversité des espèces en pâturage sur le communal	Nombre d'espèces	3 espèces (vache, cheval, oie)	1	2	3				MS5	Maintien d'un pâturage plurispécifique collectif, non parcellisé et collaboratif sur la prairie communale	
	Maintien d'au moins une race locale (bovins et équins) sur le communal	Diversité des races bovines et équines	Nombre de races locales	1 race locale (5 animaux)	Baisse	Stabilité	Augmentation						
	La fonctionnalité de la réserve en pâturage non parcellisé et collectif est assurée en collaboration. Elle est consolidée par l'installation d'éleveurs. Maintien de 5 exploitants bovins minimum.	Gestion conservatoire	Nombre d'éleveurs	6 éleveurs bovins	Baisse	Stabilité	Augmentation						
				7 éleveurs équins	Baisse	Stabilité	Augmentation						

#### B.7.4 FCR 3 : Les connaissances de la Réserve et de ses entités connectées

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Etat de référence	Grille de lecture des métriques							Code	Opérations
					Indéterminé 0	Très Mauvais 1	Mauvais 2	Moyen 3	Bon 4	Très bon 5			
IV.1. Améliorer les connaissances sur la gestion de l'eau des fossés entourant la RNR	Participation aux études et à l'apport de connaissances sur la gestion de l'eau et la biodiversité des réseaux hydrauliques du Marais poitevin	Évolution de la macrofaune aquatique	Richesse taxonomique	<b>Fossé</b> : richesse totale (d'après référentiel de terrain) : entre 18 (2018) et 35 taxons (2015), 25 taxons (2025), richesse médiane : 21 taxons (fossé est), 17 (fossé sud) <b>Baisses</b> : /		Baisse > 30%	Baisse > 20%	Baisse > 10%	Stabilité	Augmentation	CS19	Suivi de la macrofaune aquatique	
						Baisse > 30%	Baisse > 20%	Baisse > 10%	Stabilité	Augmentation			
		Végétations aquatiques	Pourcentage de recouvrement	Rapport d'activités		Baisse > 30%	Baisse > 20%	Baisse > 10%	Stabilité	Augmentation	CS20	Suivi des herbiers aquatiques du réseau hydraulique	
						Habitat en péril	Dégradation forte	Dégradation faible	Stabilité	Amélioration	CS21	Suivi de la qualité de l'eau des fossés	
		Evolution des populations piscicoles	A définir	/		Baisse > 30%	Baisse > 20%	Baisse > 10%	Stabilité	Augmentation	CS22	Suivi du peuplement piscicole des fossés et du brochet dans la baisse de Morusson	
						Absence				Présence			
IV.2. Acquérir des connaissances sur les biocénoses méconnues et associées aux habitats prairiaux	Acquisition de données	Campagnol amphibia	Présence/absence	Rapports d'activités 2020-2025		Absence				Présence	CS23	Suivi des espèces de mammifères remarquables	
		Loutre d'Europe				Absence				Présence			
		Musaraigne aquatique				Absence				Présence			
		Chiroptères				A définir après 2026							
		Lépidoptères hétérocères	Richesse spécifique	/	X						CS24	Inventaire des Lépidoptères hétérocères	
		Mollusques aquatiques	Richesse taxonomique	17 taxons depuis 2014	X						CS25	Inventaire des mollusques aquatiques	

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Grille de lecture des métriques									Code	Opérations
			Métriques	Etat de référence	Indéterminé 0	Très Mauvais 1	Mauvais 2	Moyen 3	Bon 4	Très bon 5			
	Participation aux bases de données nationale et régionale	Tendance des populations de reptiles	Richesse spécifique	Rapports d'activités 2022 et 2025		0	1	2	3	≥ 4	CS26	Suivi des reptiles	
	Les habitats en place sur les parcelles annexes sont maintenus. Le gestionnaire veille à la bonne gestion des anciennes parties du marais communal (dites « les délaissés ») et des berges du fossé de ceinture.		Abondance		Baisse > 30%	Baisse > 20%	Baisse > 10%	Stabilité	Augmentation				
	Il y a une gestion adaptée au Cuivré des marais sur la parcelle ZL61. Les populations de Cuivré des marais sur la ZL 61 et les parcelles alentours sont maintenues.	Gestion écologique	X	X	X						MS6	Prise en compte dans la gestion de l'intérêt écologique des parcelles annexées et des délaissés de la RNR	
	Les connaissances sur la RNR sont mises à jour et toutes regroupées.	Evolution de la population de Cuivré des Marais	Présence/absence	Présence sur la parcelle ZL61 en 2017 et 2021		Absence			Présence		CS27	Veille du Cuivré des Marais sur la parcelle ZL61	
	Connaître la valeur fourragère de la prairie naturelle.	Connaissances biologiques de la RNR	Nombres de protocoles inscrits et à jour	17	X						CS28	Révision régulière du Vade-mecum des suivis biologiques de la RNR	
	Amélioration des connaissances du site grâce à la réalisation d'études et de collaborations avec des programmes scientifiques.	Valeur fourragère	Unité fourragère (UF/kg MS)	/	X						CS29	Suivi de la valeur fourragère de la prairie du communal	
	Connaissance sur les arachnides, orthoptères, la fonge, les fourmis et les coléoptères phytophages	Acquisition de connaissances sur les arachnides, orthoptères, la fonge, les fourmis et les coléoptères phytophages	Nombre d'inventaires réalisés	/	X						CS30	Mise en place de placettes multitaxons sur la RNR	
		Evolution des connaissances sur les biocénoses	Niveau de connaissance par taxon	/	X						PR1	Participation à des programmes de recherche	
		Connaissance sur les mottureaux	Niveau de connaissance	Caner & Cosenza, 2021; Cosenza & Caner, 2022, 2023	X						CS31	Etude de la formation et de la dynamique des mottureaux	

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Grille de lecture des métriques									Code	Opérations
			Métriques	Etat de référence	Indéterminé 0	Très Mauvais 1	Mauvais 2	Moyen 3	Bon 4	Très bon 5			
IV.3. Assurer une veille des évolutions climatiques locales et connaître les impacts des changements climatiques sur la RNR	Les facteurs environnementaux influençant le développement des habitats et des espèces sont mieux connus et appréhendés. Des mesures de gestion adaptatives sont proposées.	Mesures de gestion adaptatives	Nombre de propositions de gestion adaptive	/	X							CS32	Diagnostic de vulnérabilité et d'opportunités de la RNR face aux changements climatiques et ses effets (Natur'Adapt)

### B.7.5 FCR 4 : Fonctionnement de la RNR

	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Grille de lecture des métriques								Code	Opérations
				Métriques	Etat de référence	Indéterminé 0	Très Mauvais 1	Mauvais 2	Moyen 3	Bon 4	Très bon 5		
OLT V	V.1. Organiser la gouvernance de la RNR	Le Comité consultatif et un rapport d'activité sont réalisés chaque année	Niveau de réalisation et respect des délais	X	Prévisionnel	X						MS7	Rédaction des rapports annuels d'activités et organisation du Comité consultatif
	V.2. Formaliser les échanges entre le propriétaire, le gestionnaire et les partenaires	Etablissement d'une relation seine et durable entre la commune, le gestionnaire et les partenaires locaux. Des temps d'échanges sont organisés tous les ans entre la commune, le gestionnaire et les membres du groupe local.	Régularité des échanges techniques	Appréciation qualitative	Rapports d'activités annuels	X						MS8	Relations et concertation avec la Mairie et les partenaires locaux
	V.3. Réaliser les évaluations et rédiger le prochain plan de gestion	Le plan de gestion est évalué à la moitié et à la fin de la durée du plan de gestion. Le prochain plan de gestion est rédigé	Niveau de réalisation et respect des délais	X	Prévisionnel	X						MS9	Evaluations du plan de gestion et rédaction du nouveau plan de gestion
	V.4. Gérer le matériel nécessaire à la gestion et l'entretien de la RNR	Le matériel de la réserve est complet, entretenu et opérationnel	Disponibilité et fonctionnalité du matériel	Appréciation qualitative	/	X						CI2	Entretien et renouvellement des équipements et matériels nécessaires à la gestion et aux suivis naturalistes
	V.5. Participer à l'effort national de récolte des données naturalistes	Toutes les données sont saisies sur la base de données Géonature du PNR MP et remontées au niveau national. Les données collectées sont analysées	Evolution du nombre de données bancarisées	Taux de bancarisation des données	90%		< 25%	< 50%	< 75%	> 75%	100%	MS10	Bancarisation et analyse des données collectées sur la Réserve
			Exploitation des données	Taux d'analyse	/		< 25%	< 50%	< 75%	> 75%	100%		

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Grille de lecture des métriques								Code	Opérations
			Métriques	Etat de référence	Indéterminé 0	Très Mauvais 1	Mauvais 2	Moyen 3	Bon 4	Très bon 5		
<b>V.6. Assurer et optimiser la gestion administrative et financière de la RNR</b>	La gestion administrative et financière est organisée (réécriture et montage du dossier FEDER, suivi des heures de travail, bilans d'avancement des actions, etc.)	Mobilisation des moyens financiers	Niveau de réalisation des opérations	/	X						MS11	Gestion du suivi administratif et financier de la Réserve
	Le personnel est organisé, formé et compétent. L'équipe réalise des formations chaque année. Le personnel de la réserve, stagiaire, étudiants, services civiques sont encadrés.	Amélioration des compétences	Nombre de formations réalisées par l'équipe/an	2 en 6 ans		A définir			MS12		Formation permanente de l'équipe de gestion et encadrement	
<b>V.7. Assurer une veille des projets d'aménagements du territoire et de gestion en périphérie de la Réserve</b>	La Réserve est prise en compte dans les projets d'aménagement du territoire (routiers, éoliens, urbains, électriques, berges, parking etc...). Aucune atteinte à la RNR n'est constatée.	Projet d'aménagements communaux	Pourcentage de projets suivis aux alentours de la RNR	/	X						MS13	Suivi des projets d'aménagements en périphérie de la Réserve
	La réserve s'implique dans la gestion de l'eau du territoire	Implication de la RNR dans la gestion de l'eau du territoire	Nombre de réunions effectuées	/	X						MS14	Participation à la mise en place de la réglementation et de la gestion de l'eau sur le territoire
<b>V.8. Optimiser la protection de la RNR à travers ses entités connectées</b>	Les fossés et les parcelles annexes sont suivis et leur gestion est optimisée	Gestion des fossés et parcelles annexes	X	X	X						MS15	Veille à la préservation des entités connectées à la RNR

## **LISTE DES TABLES ET DES FIGURES**

---

Figure 1 : Méthodologie d'élaboration des plans de gestion de réserves naturelles (inspiré de Douard et Fiers, 2015 et Bernard, 2018) .....	4
Figure 2 : Répartition du temps de travail moyen annuel .....	29
 Tableau 1 : Liste des principaux leviers et pressions s'exerçant sur la RNR du Marais communal du Poiré-sur-Velluire et en périphérie.....	12
Tableau 2 : Déclinaison des objectifs à long terme en objectifs opérationnels.....	13
Tableau 3 : Liste des opérations et planification des moyens humains (temps) par opération et par année .....	26
Tableau 4 : Bilan des moyens humains (temps) prévisionnels par OLT et par année .....	29
Tableau 5 : Liste des opérations et planification des moyens humains (budget) et des prestations par opération et par année .....	30
Tableau 6 : Bilan des budgets des moyens humains et prestations prévisionnels par OLT et par année	35
Tableau 7 : Bilan du budget total du plan de gestion par OLT .....	35
Tableau 8 : Sommaire des opérations du plan de gestion.....	37

## BIBLIOGRAPHIE

---

Caner, L., & Cosenza, P. (2021). *Etude de la structure des sols des mottureaux de la Réserve Naturelle régionale du Marais communal du Poiré-sur-Velluire* (p. 66) [Rapport d'étude].

Cosenza, P., & Caner, L. (2022). *Cartographie de la salinité du sol de la Réserve Naturelle Régionale du Marais communal du Poiré-sur-Velluire* (p. 51) [Rapport d'étude].

Cosenza, P., & Caner, L. (2023). *Suivi annuel de l'expérimentation d'aplanissement de mottureaux de la Réserve Naturelle régionale du Marais communal du Poiré-sur-Velluire* (p. 47).

OFB. (2021). *Guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels* (Cahier technique No. 88).  
<http://ct88.espaces-naturels.fr/node/1925>





## Le Parc

naturel régional  
du Marais poitevin

2, rue de l'église  
79510 Coulon  
05 49 35 15 20

### Antenne en Charente-Maritime

200, rue de la Juillerie  
17170 Ferrières

### Antenne en Vendée

Pôle des Espaces naturels  
du Marais poitevin  
2, rue du 8 mai  
85580 Saint-Denis-du-Payré



### Le Parc agit

pnr.parc-marais-poitevin.fr  
correspondance@parc-marais-poitevin.fr

### Le Parc tourisme

parc-marais-poitevin.fr

[pnr.parc-marais-poitevin.fr](http://pnr.parc-marais-poitevin.fr)

